



TCHAD

Septembre 2019

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, QUATRIÈME REVUE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT, DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITERES DE REALISATION ET REVUE DES ASSURANCES DE FINANCEMENT — COMMUNIQUE DE PRESSE ; RAPPORT DES SERVICES DU FMI ; ET DECLARATION DE L'ADMINISTRATEUR POUR LE TCHAD

Dans le cadre des consultations de 2019 au titre de l'article IV et de la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, les documents suivants ont été publiés et figurent dans le présent dossier :

- Un **communiqué de presse** comprenant une déclaration du président du conseil d'administration.
- Le rapport des services du FMI établi par une équipe des services du FMI en vue de son examen par le conseil d'administration le 3 juillet 2019. Ce rapport a été établi à l'issue des entretiens qui ont pris fin le 1^{er} avril 2019 avec les autorités tchadiennes sur l'évolution et les politiques économiques du pays qui sous-tendent l'accord conclu avec le FMI au titre de la facilité élargie de crédit. La rédaction du rapport des services du FMI, qui repose sur les informations disponibles au moment de ces entretiens, a été achevée le 18 juin 2019.
- Une **annexe d'information** préparée par les services du FMI.
- Une **analyse de viabilité de la dette** préparée par les services du FMI et de la Banque mondiale.
- Une **déclaration de l'administrateur** pour le Tchad.

Les documents énumérés ci-après ont été ou seront publiés séparément :

Lettre d'intention adressée par les autorités tchadiennes au FMI*
Mémoire de politique économique et financière des autorités tchadiennes*
Protocole d'accord technique*
Questions générales

*Figure aussi dans le rapport des services du FMI

La politique de transparence du FMI autorise la suppression, dans les rapports des services du FMI et autres documents publiés, d'informations délicates au regard des marchés et d'informations qui divulgueraient de façon prématurée les intentions de politique économique des autorités.

Ce document peut être obtenu sur demande à l'adresse suivante :

International Monetary Fund • Publication Services
PO Box 92780 • Washington, D.C. 20090
Téléphone : (202) 623-7430 • Fax : (202) 623-7201
Courriel : publications@imf.org Site web : <http://www.imf.org>
Prix : 18 dollars l'exemplaire imprimé

**Fonds monétaire international
Washington, D.C.**



Communiqué de presse n° 19/267
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
3 juillet 2019

Fonds monétaire international
700 19th Street, NW
Washington, D. C. 20431 USA

Le conseil d'administration du FMI achève la quatrième revue de l'accord en faveur du Tchad au titre de la facilité élargie du crédit (FEC), approuve un décaissement de 38,9 millions de dollars et conclut les consultations de 2019 au titre de l'article IV

- Les résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par FEC ont été globalement satisfaisants : la position budgétaire a continué de s'améliorer et les réformes structurelles ont avancé en dépit des retards observés récemment.
- L'activité économique globale s'est affermie en 2018, mais il est nécessaire d'opérer des réformes supplémentaires pour soutenir la reprise dans le secteur non pétrolier et améliorer la situation sociale.
- Le programme du Tchad est appuyé par la mise en œuvre de mesures et de réformes de la part des institutions régionales qui sont essentielles à son succès.

Le 3 juillet 2019, le conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a achevé la quatrième revue du programme économique et financier du Tchad qui est appuyé par un accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). L'achèvement de cette revue permet de décaisser 28,04 millions de DTS (environ 38,9 millions de dollars), ce qui porte le total des décaissements au titre de l'accord à 168,24 millions de DTS (environ 233,1 millions de dollars).

L'accord FEC en faveur du Tchad a été approuvé par le conseil d'administration le 30 juin 2017 (voir communiqué de presse n° 17/257) pour un montant de 224,32 millions de DTS (environ 310,8 millions de dollars ou 160 % de la quote-part du Tchad au FMI). Le programme appuyé par la FEC a pour objectif d'aider le Tchad à rétablir la stabilité macroéconomique, à jeter les bases d'une croissance robuste et inclusive, et à contribuer aux efforts déployés à l'échelle régionale pour rétablir ou préserver la stabilité extérieure de la Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale (CEMAC).

À l'issue des débats du conseil d'administration sur le Tchad, M. Mitsuhiro Furusawa, directeur général adjoint et président par intérim, a publié la déclaration ci-après :

« Les résultats obtenus dans le cadre du programme appuyé par la FEC ont été globalement satisfaisants, ce qui témoigne de la forte volonté des autorités en dépit d'un contexte éprouvant,

avec notamment des problèmes de sécurité et une situation sociale difficile. Tous les critères de réalisation à fin décembre 2018 et la plupart des objectifs indicatifs à fin mars ont été atteints. Le programme de réformes structurelles avance, en dépit de certains retards.

« Il est essentiel que les efforts se poursuivent pour créer un espace budgétaire pour accroître les dépenses sociales et l'investissement public, ainsi que pour réduire la dette intérieure et apurer les arriérés. À cet égard, elles doivent principalement continuer de faire preuve de prudence sur le plan budgétaire, accroître les recettes intérieures, notamment en réduisant les exonérations, et renforcer la gestion des finances publiques. En continuant également de mettre en œuvre des réformes structurelles, elles contribueront ainsi à stabiliser la position budgétaire, à dynamiser la croissance non pétrolière et à réduire la vulnérabilité du secteur bancaire.

« Le programme du Tchad est appuyé par la mise en œuvre de mesures et de réformes d'accompagnement de la part des institutions régionales dans les domaines de la réglementation des changes et du cadre de la politique monétaire, à l'appui d'une augmentation des avoirs extérieurs nets régionaux, qui sont essentielles à la réussite du programme.

Le conseil d'administration a conclu aussi les consultations de 2019 au titre de l'article IV avec le Tchad.

Le Tchad est un pays fragile à faible revenu qui dépend fortement des recettes pétrolières. Au cours des dernières années, il a beaucoup souffert d'une chute des prix du pétrole et de tensions sécuritaires, qui se sont accentuées récemment. Des progrès considérables ont été accomplis dans le cadre de l'accord FEC 2017 en ce qui concerne la viabilité de la dette et la stabilité des finances publiques. Cependant, la situation économique, financière et sociale reste très difficile, et la reprise en dehors du secteur pétrolier ne s'est pas encore bien installée tandis que l'économie continue de faire face à l'héritage de la crise et à des faiblesses structurelles qui existent de longue date.

Évaluation par le conseil d'administration¹

Les administrateurs saluent la volonté persistante des autorités d'appliquer le programme de réforme qui est appuyé par le FMI en dépit d'un contexte difficile, caractérisé par des facteurs de fragilité et des problèmes de développement majeurs. Les perspectives sont globalement favorables, mais les administrateurs notent les risques de dégradation considérables, notamment ceux liés à la détérioration de la situation sécuritaire et à de fortes baisses des prix du pétrole. Dans ces conditions, les administrateurs soulignent qu'il est nécessaire de maintenir la discipline budgétaire, tout en opérant des réformes pour s'attaquer aux obstacles structurels qui freinent

¹ À l'issue des délibérations, le directeur général, en qualité de président du conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs, et ce résumé est communiqué aux autorités du pays. On trouvera une explication des termes convenus utilisés communément dans les résumés du conseil d'administration à l'adresse suivante : <http://www.imf.org/external/np/sec/misc/qualifiers.htm>.

depuis longtemps l'activité non pétrolière et réaliser une croissance plus élevée et plus inclusive.

Les administrateurs félicitent les autorités de continuer de mener une politique budgétaire prudente. Cependant, étant donné le risque élevé de surendettement, ils soulignent qu'il importe d'accroître les recettes non pétrolières, notamment en réduisant les exonérations coûteuses et en améliorant la perception de la TVA, ainsi qu'en continuant de maîtriser les dépenses. Cela contribuerait à assurer la viabilité de la dette et à créer de l'espace pour les dépenses indispensables dans le secteur social et les infrastructures. Afin de réduire la vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole, les administrateurs encouragent les autorités à envisager de mettre en place un mécanisme simple de lissage des prix. Ils notent qu'il reste prioritaire aussi de renforcer la gestion des finances publiques et d'apurer les arriérés intérieurs.

Les administrateurs notent que les vulnérabilités du secteur financier restent élevées, étant donné le lien étroit qui existe entre l'État et les banques. Ils encouragent à réduire le financement du budget par les banques publiques, à diminuer le niveau élevé des prêts improductifs et à améliorer la liquidité du secteur bancaire.

Les administrateurs encouragent les autorités à accélérer les réformes structurelles afin de promouvoir le développement du secteur privé, de diversifier l'économie et d'accroître la compétitivité. Ils soulignent qu'il est nécessaire d'améliorer le climat des affaires, de renforcer la lutte contre la corruption et la gestion des finances publiques, ainsi que d'accroître l'inclusion financière. Les administrateurs notent que ces efforts doivent être appuyés par un développement des capacités bien ciblé et coordonné, qui tient compte des capacités d'absorption des autorités. Pour garantir l'efficacité de l'assistance technique fournie, bon nombre d'administrateurs souscrivent à la demande d'affectation d'experts résidents à long terme qui a été présentée par les autorités.

Les administrateurs notent que le programme du Tchad continue d'être appuyé par la mise en œuvre de mesures et de réformes de la part des institutions régionales, qui sont essentielles à son succès. Il s'agit des assurances fournies dans la lettre d'appui de décembre 2018, qui ont été mises en œuvre comme prévu, et de l'assurance relative à l'accumulation des avoirs extérieurs nets en 2019 qui a été présentée dans la lettre mise à jour de juin 2019 et examinée dans le rapport des services du FMI de juin 2019 relatif à l'ensemble de l'union. L'achèvement de la cinquième revue dépendra de la mise en œuvre de l'assurance mise à jour.

Tableau 1. Tchad : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–2023

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Prél.		Projections				
	(Variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)						
Économie réelle							
PIB à prix constants	-2,4	2,4	2,4	5,5	4,8	5,3	4,1
PIB pétrolier ¹	-11,2	12,7	4,0	16,7	8,2	10,6	4,4
PIB non pétrolier	-0,5	0,5	2,0	3,0	4,0	4,0	4,0
Déflateur du PIB	-0,8	2,3	2,6	2,9	3,0	2,9	1,7
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle) ²	-0,9	4,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Prix du pétrole							
Brent (\$/baril) ³	54,4	71,1	61,8	61,5	60,8	60,4	60,6
Prix tchadien (\$/baril) ⁴	49,4	65,1	58,8	58,5	56,8	56,4	56,6
Production de pétrole pour exportation (millions de barils)	36,0	42,2	45,2	53,9	58,9	65,9	69,1
Taux de change FCFA/\$ (moyenne de la période)	580,9	555,2
Monnaie et crédit							
Avoirs extérieurs nets	0,5	11,7	10,5	10,2	11,6	7,1	10,3
Avoirs intérieurs nets	-4,7	-7,2	0,6	-1,1	-4,6	1,0	-3,5
<i>Dont</i> : créances nettes sur l'administration centrale	-4,4	-7,8	5,7	-2,9	-5,7	-0,8	-4,5
<i>Dont</i> : crédit au secteur privé	-1,7	0,7	0,9	1,7	1,1	1,8	1,0
Monnaie au sens large	-4,3	4,5	11,0	9,1	7,0	8,1	6,8
Vitesse de circulation (PIB non pétrolier/monnaie au sens large) ⁵	5,3	5,2	5,0	4,8	4,8	4,7	4,7
Secteur extérieur (en dollars américains)							
Exportations de biens et services, f.à.b.	15,4	37,6	-1,8	16,0	6,0	10,2	5,7
Importations de biens et services, f.à.b.	5,3	15,3	3,1	10,6	6,4	8,8	4,9
Volume des exportations	-10,8	11,6	7,2	15,7	7,8	10,1	4,5
Volume des importations	5,6	12,4	2,4	10,4	5,4	7,7	3,8
Balance globale des paiements (en pourcentage du PIB)	-1,1	1,9	1,0	1,0	1,2	-0,1	0,4
Solde courant, y compris transferts officiels (en pourcentage du PIB)	-6,6	-3,4	-6,5	-5,9	-6,4	-6,3	-5,9
Termes de l'échange	29,7	20,2	-9,0	0,2	-2,5	-1,1	0,2

Tableau 1. Tchad : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–2023 (fin)

Dettes extérieures (en pourcentage du PIB) ⁶	25,1	25,1	24,6	22,2	19,7	17,3	15,3
VAN de la dette extérieure (en pourcentage des exportations de biens et services)	94,1	62,9	65,5	55,3	50,1	42,8	37,6
(En pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)							
Finances publiques							
Recettes et dons	17,1	18,3	18,9	20,9	21,5	22,3	23,2
Dont : recettes pétrolières ⁷	4,1	6,7	6,9	8,1	8,8	9,4	9,8
Dont : recettes non pétrolières	8,7	8,1	8,8	9,4	9,8	10,0	10,4
Dépenses	18,0	16,5	18,9	18,6	19,0	18,7	18,5
Courantes	13,7	12,0	12,7	12,4	12,3	11,9	11,5
En capital	4,4	4,5	6,2	6,2	6,7	6,8	7,1
Solde primaire non pétrolier (base engagements, hors dons) ⁸	-3,8	-4,2	-4,8	-3,8	-3,8	-3,5	-2,9
Solde budgétaire global (dons compris, base engagements)	-0,9	1,9	0,0	2,3	2,5	3,6	4,6
Solde budgétaire de référence de la CEMAC (en pourcentage du PIB) ⁹	0,5	-0,8	-2,0	-0,4	0,1	0,9	1,6
Dettes totales (en pourcentage du PIB) ⁶	49,7	48,2	43,8	39,0	34,9	31,2	28,1
Dont : dette intérieure	24,6	23,1	19,2	16,8	15,2	13,9	12,8
Pour mémoire :							
PIB nominal (milliards FCFA)	5.855	6.136	6.446	6.997	7.552	8.181	8.659
Dont : PIB non pétrolier	4.830	4.970	5.212	5.515	5.900	6.299	6.732
PIB nominal (milliards de dollars)	10,1	11,1	11,2	12,3	13,4	14,6	15,5

Sources : Autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ La croissance du PIB pétrolier en 2017 a été révisée de manière à tenir compte des données finales de 2016 et de 2017. Elle tient compte aussi de la production pétrolière utilisée pour la consommation locale.

² Le taux d'inflation pour 2017 reflète les données des autorités utilisant 2014 comme année de référence.

³ Projections des PEM pour le prix du Brent.

⁴ Le prix tchadien est celui du Brent moins une remise au titre de la qualité.

⁵ Variation en pourcentage du stock de la monnaie au sens large en début de période.

⁶ Administration centrale, y compris dette garantie par l'État.

⁷ Les recettes pétrolières pour 2018 incluent les recettes liées aux cargaisons de pétrole prévues initialement pour 2017.

⁸ Total des recettes hors dons et recettes pétrolières, moins total des dépenses hors paiement d'intérêts nets et investissements financés sur ressources extérieures.

⁹ Solde budgétaire de référence de la CEMAC est égale au solde budgétaire global moins économies tirées des recettes pétrolières, à savoir la somme de 20 % des recettes pétrolières de l'année en cours et de 80 % des recettes pétrolières dépassant les recettes pétrolières moyennes des trois années précédentes.



TCHAD

18 juin 2019

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, QUATRIÈME REVUE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT, DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITERES DE REALISATION ET REVUE DES ASSURANCES DE FINANCEMENT

PRINCIPALES QUESTIONS

Contexte. Le Tchad est un pays fragile à faible revenu très dépendant des recettes pétrolières. Ces dernières années, il a subi de plein fouet un choc pétrolier et ses problèmes d'insécurité se sont aggravés récemment (attentats terroristes, mouvements rebelles). S'agissant du rétablissement de la viabilité de la dette et de la stabilité des finances publiques, des progrès notables ont été accomplis dans le cadre de l'accord de 2017 au titre de la facilité élargie de crédit (FEC). La situation économique, financière et sociale reste toutefois très délicate et la reprise de l'économie non pétrolière n'est pas encore très solide, car l'économie continue de faire face aux séquelles de la crise et à des faiblesses structurelles de longue date.

Avancement du programme. Dans l'ensemble, le programme est sur la bonne voie. Tous les critères de réalisation à fin décembre 2018 ont été respectés mais la mise en œuvre du programme a ralenti en début d'année. Sur les six repères structurels fixés pour la période se terminant à fin mars 2019, deux ont été atteints dans les délais, un a été mis en œuvre partiellement, un autre l'a été avec un léger retard et deux sont en attente. Les efforts déployés à l'échelle de la CEMAC pour conserver une orientation appropriée de la politique monétaire, accumuler des réserves au niveau régional et promouvoir la stabilité du secteur financier appuient le programme.

Principales recommandations. Les entretiens au titre de l'article IV ont porté essentiellement sur les mesures à prendre en priorité pour traiter les séquelles de la crise et remédier aux faiblesses structurelles de longue date. La réduction de la dette publique intérieure et des arriérés intérieurs lèverait les principaux obstacles à la croissance hérités de la crise. Il faut poursuivre les efforts pour accroître les recettes non pétrolières, améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques et faire en sorte que les finances publiques soient moins vulnérables aux fluctuations des cours du pétrole. Ceci contribuerait à dégager une marge de manœuvre budgétaire pour augmenter les dépenses en faveur des infrastructures et du secteur social, sans affaiblir la position budgétaire. Si les autorités

veulent créer les conditions propices à une croissance économique vigoureuse et inclusive, elles devraient s'attaquer à toute une série de facteurs structurels, en particulier pour améliorer le climat des affaires, renforcer les infrastructures humaines et matérielles, résoudre les problèmes de gouvernance, atténuer les facteurs de vulnérabilité du secteur bancaire et accroître l'inclusion financière.

Vues des services du FMI. Les services sont favorables à l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC, compte tenu de la détermination sans faille du Tchad à appliquer le programme malgré un contexte éprouvant. L'achèvement de la quatrième revue donnera lieu au décaissement de 28,04 millions de DTS. L'accord signé avec le Fonds demeure essentiel pour mobiliser le soutien des donateurs et répondre aux besoins persistants de financement de la balance des paiements. Les principaux risques pesant sur la bonne exécution du programme comprennent la montée de l'insécurité, une chute notable des prix du pétrole, un dépassement excessif des dépenses, notamment de la masse salariale, et une nouvelle détérioration de la situation des banques publiques. Sur un plan positif, les possibilités d'amélioration résident essentiellement dans la hausse des recettes pétrolières.

Approuvé par
David Owen
et Yan Sun

Les entretiens se sont déroulés à N'Djamena (du 18 mars au 1^{er} avril 2019), lors des réunions de printemps, et dans le cadre de vidéoconférences. L'équipe des services du FMI était composée de M. Bakhache (chef de mission), Mme Sharma, MM. Ben Hassine et Delepierre (tous du département AFR), M. Green (SPR), M. Ntamatungiro (représentant résident) et M. Topeur (économiste local). Des réunions ont eu lieu avec le ministre des Finances et du Budget, le ministre de l'Économie et de la Planification du Développement, le ministre de la Justice, le ministre du Pétrole, de l'Énergie et des Mines, la secrétaire générale du gouvernement, le directeur national de la BEAC, le directeur général de l'entreprise publique SHT (Société des hydrocarbures du Tchad) et les représentants de partenaires internationaux du développement. Des activités de communication ont été organisées avec l'Assemblée nationale et avec des représentants de divers ministères dont ceux de l'Éducation et de la Santé, des syndicats, du secteur bancaire, du secteur privé, des universités et des médias. Mme Pilouzoue a contribué à l'élaboration du présent rapport des services du FMI.

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE	5
EVOLUTION RECENTE	7
RESULTATS DU PROGRAMME	10
PERSPECTIVES ET RISQUES	13
ENTRETIENS DE POLITIQUE ECONOMIQUE	14
A. Thème I : renforcer la résilience budgétaire	15
B. Thème II : favoriser une croissance durable et inclusive	21
C. Thème III : renforcer la stabilité du secteur bancaire	24
FINANCEMENT, MODALITES DU PROGRAMME ET RISQUES	25
EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI	27
ENCADRE	
1. La fragilité du Tchad	6
GRAPHIQUE	
1. Evolution récente de l'économie	8

TABLEAUX

1. Principaux indicateurs économiques et financiers, 2017–23	30
2. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017–23 (En milliards de FCFA sauf indication contraire)	31
3. Opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017–23 (En pourcentage du PIB hors pétrole, sauf indication contraire)	32
4. Balance des paiements, 2017–23	33
5. Situation monétaire, 2017–23	34
6. Indicateurs de solidité financière, 2011–3 ^e trimestre de 2018	34
7. Calendrier des décaissements au titre de l'accord FEC	35
8. Indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2019–33	35
9. Matrice d'évaluation des risques	36

ANNEXES

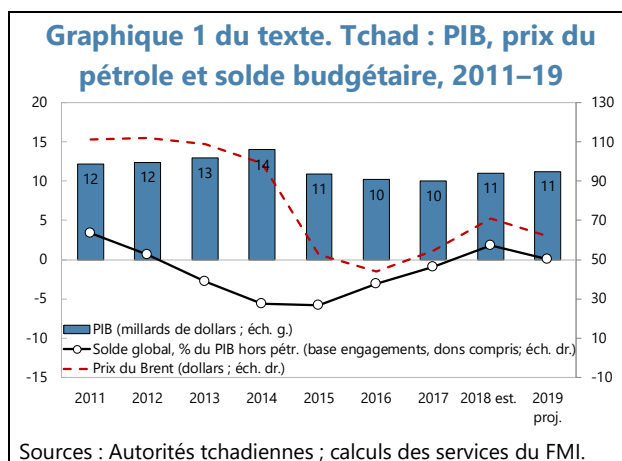
I. Mise en œuvre des recommandations de 2016 au titre de l'article IV	37
II. Renforcement des capacités au Tchad	39
III. Dépendance vis-à-vis du pétrole et aspects à considérer pour l'introduction d'un mécanisme de lissage des prix	43
IV. Évaluation du secteur extérieur	47
V. Liens macrofinanciers au Tchad	51

APPENDICE

I. Lettre d'intention	59
I. Mémoire des politiques économiques et financières	63
II. Protocole d'accord technique	80

CONTEXTE

1. Des progrès notables ont été accomplis en termes de stabilisation de l'économie et de limitation des risques après le choc pétrolier de 2014-15. Le choc, qui s'est doublé de tensions sur le plan de la sécurité, a exercé des effets délétères durables sur l'économie tchadienne déjà fragile. La baisse du PIB pétrolier et des coupes drastiques dans les dépenses ont entraîné un recul important du PIB (graphique 1 du texte). L'accord FEC (approuvé en juin 2017 pour un montant de 224,32 millions de DTS soit 160 % de la quote-part) ainsi que le soutien financier de donateurs ont permis d'enrayer la détérioration de la situation budgétaire ; l'économie a été au plus bas en 2017, avant d'afficher des signes de stabilisation.



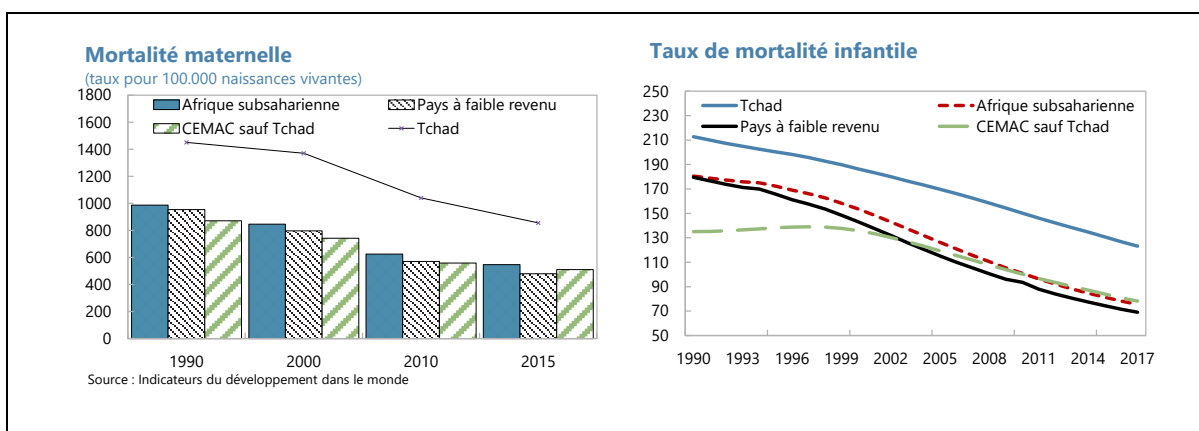
2. Néanmoins, sur les plans économique, financier et social, la situation reste très compliquée et se révèle bien fragile à certains égards (encadré 1). Le Tchad est l'un des pays les plus pauvres du monde : son indice de développement humain est peu élevé et les capacités de l'État sont très limitées. La tension est montée d'un cran récemment, surtout dans le bassin du lac Tchad et le long des régions frontalières, avivant les craintes des autorités pour la sécurité et diminuant encore leur capacité à relever efficacement les défis associés au développement. La crise humanitaire s'est également aggravée, avec l'arrivée de nouveaux réfugiés dans le pays : le Tchad est le pays d'Afrique qui accueille le plus grand nombre de réfugiés par habitant. Malgré les progrès des dix dernières années, les conditions sociales demeurent très précaires. Avec les tensions constantes qu'engendre cette situation, il devient encore plus urgent que les pouvoirs publics répondent aux besoins de développement considérables de la population. Ces tensions ont été particulièrement vives après les coupes sombres effectuées dans les dépenses ces dernières années et la récession qui a suivi. Elles se sont quelque peu apaisées au cours des derniers mois, grâce à la mise en œuvre d'un accord passé avec les syndicats en octobre 2018, qui a mis fin à une longue période de grèves.

3. La restructuration récente de la dette détenue par Glencore a fourni un mécanisme permettant d'amortir les effets budgétaires de la baisse des recettes pétrolières, mais le pays reste largement tributaire du pétrole. L'impact de la baisse des prix pétroliers à fin 2018/début 2019 a été très atténué, car le service de la dette envers Glencore était moins important. Néanmoins, comme les recettes non pétrolières restent faibles et que les possibilités de réduire encore les dépenses sont très limitées, à l'instar des réserves de la banque centrale régionale, la position budgétaire demeure extrêmement vulnérable à la baisse des recettes pétrolières. Et les faiblesses persistantes de l'économie non pétrolière, y compris du secteur bancaire, aggravent la situation.

4. Sur le plan politique, la situation est globalement stable. Avec l'adoption de la nouvelle Constitution en mai 2018, la République du Tchad est devenue un régime présidentiel à part entière et les pouvoirs du chef de l'État ont été renforcés. Les élections parlementaires ont été différées à plusieurs reprises depuis 2016, notamment en raison d'incertitudes concernant leur financement et de retards logistiques ; elles sont désormais programmées d'ici la fin de l'année ou au début de 2020. Les désaccords avec l'opposition au sujet des élections, la dégradation des conditions de sécurité et les tensions sociales pourraient freiner les progrès futurs en matière de stabilité politique.

Encadré 1. La fragilité du Tchad

Le Tchad est un pays à faible revenu qui doit relever des défis importants en termes de développement et se trouve dans une situation précaire à de nombreux égards : insécurité, gouvernance, tensions sociales, etc. Avec un PIB par habitant tombé à 812 dollars en 2017, un taux de pauvreté de 45 % et un indice de développement humain le plaçant en 186^e position sur 189 pays, le Tchad affiche des indicateurs de développement inférieurs à ceux de pays comparables.



Les activités terroristes meurtrières n'ont pas cessé, en particulier dans la région du lac Tchad.

Même si le dernier attentat à N'Djamena remonte à 2015, Boko Haram a perpétré depuis plusieurs attentats dans la région du lac Tchad, y compris depuis le début de l'année, faisant des morts et des blessés. Ce bilan, conjugué à l'insécurité dans les pays voisins qui accentue les tensions et pousse un nombre croissant de personnes à fuir vers le Tchad, aggrave la crise humanitaire. De surcroît, les attaques menées depuis août 2018 par des groupes armés près de la frontière libyenne ont menacé la stabilité du pays et contraint les autorités militaires à mettre en œuvre des moyens de dissuasion considérables. Le Tchad continue de participer activement aux efforts de maintien de la paix dans la région, y compris dans le cadre du G-5 Sahel.

Les capacités et la gouvernance médiocres constituent deux autres facteurs de fragilité. Les capacités demeurent très limitées, ce dont témoignent les problèmes persistants de gestion des finances publiques. La forte rotation des responsables de niveau intermédiaire et de haut niveau complique l'application des réformes et nuit à la capacité d'absorption. Les indicateurs de gouvernance du Tchad figurent parmi les plus faibles de la région.

5. Le Tchad a montré qu'il jouait un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des politiques qui favorisent la stabilité du dispositif financier et monétaire de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), en particulier le redressement des réserves de la banque centrale régionale (BEAC). En plus de faire preuve de prudence budgétaire, afin d'assurer le nécessaire rapatriement des recettes d'exportation, le Tchad a fourni aux comités concernés et au Secrétariat de la région tous les contrats et accords conclus avec les compagnies pétrolières. La situation économique régionale de la CEMAC présente des signes d'embellie mais, si les quatre pays bénéficiant déjà de programmes appuyés par le FMI respectaient jusqu'au bout la trajectoire d'assainissement des finances publiques qu'ils ont définie et si les débats programmatiques avec la République du Congo et la Guinée équatoriale étaient menés à bonne fin, cela favoriserait un nouveau raffermissement de la position de la BEAC en avoirs extérieurs nets.

6. La mise en œuvre des précédentes recommandations a été globalement satisfaisante. Les priorités d'action ont évolué depuis les consultations de 2016 au titre de l'article IV, pour se recentrer en particulier sur la restauration de la viabilité de la dette (objectif atteint en 2018) et le traitement des conséquences du choc pétrolier de 2014–15. Bon nombre des recommandations générales demeurent néanmoins pertinentes, y compris la nécessité d'augmenter les recettes non pétrolières, de s'attaquer à l'accumulation des arriérés intérieurs de l'administration centrale, d'améliorer la gestion des finances publiques (GFP), d'assurer la stabilité du secteur bancaire et de favoriser une croissance inclusive. Bien que la crise ait entraîné une détérioration de la situation initiale dans tous ces domaines (accumulation importante d'arriérés intérieurs, chute des recettes non pétrolières, affaiblissement des banques), des progrès sont en cours et globalement conformes au programme (annexe I).

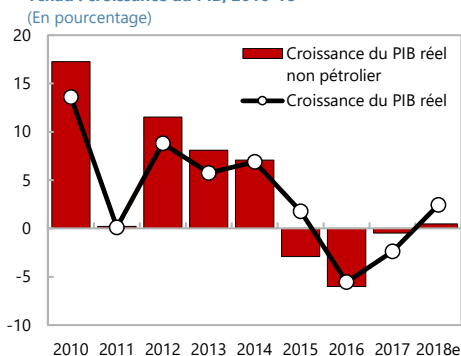
EVOLUTION RECENTE

7. En 2018, la production de pétrole a enregistré un rebond à peu près conforme aux prévisions, mais le redressement de l'économie non pétrolière a été plus lent que prévu. La croissance du PIB hors pétrole serait de 0,5 %, soit 0,5 point de moins qu'attendu, un résultat principalement imputable aux investissements financés sur ressources extérieures, à la masse salariale et aux paiements des arriérés, tous inférieurs aux prévisions initiales. L'inflation a repris en 2018 atteignant 4%, en raison surtout de la hausse des tarifs du service public de l'eau au mois de mai et de l'augmentation des prix dans les secteurs des services. D'après des données provisoires, la reprise s'est poursuivie début 2019, avec une demande intérieure soutenue par l'augmentation de la masse salariale (consécutive à l'accord passé avec les syndicats et entré en vigueur en janvier) et une production agricole apparemment abondante, d'ailleurs à l'origine d'un recul de l'inflation des prix alimentaires (de 4,5 % en glissement annuel en décembre à 2,7 % en mars 2019).

Graphique 1. Tchad : évolution récente de l'économie

Après trois années de contraction, la croissance du PIB non pétrolier devrait s'être redressée en 2018 ...

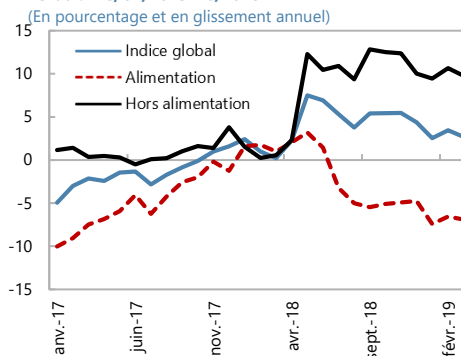
Tchad : croissance du PIB, 2010-18



La redressement de la production et des prix pétroliers sous-tend une augmentation des recettes pétrolières ...

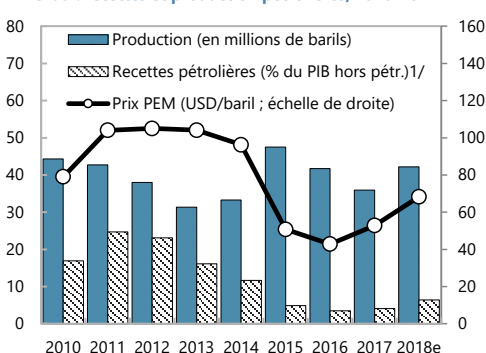
... parallèlement à un début de relâchement des tensions déflationnistes.

Tchad : IPC, 01/2015-10/2018



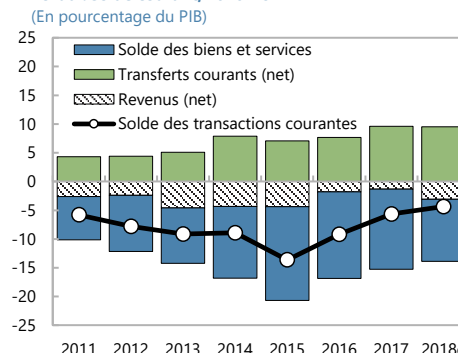
... et contribue à l'amélioration du solde courant en 2018.

Tchad : recettes et production pétrolières, 2010-18



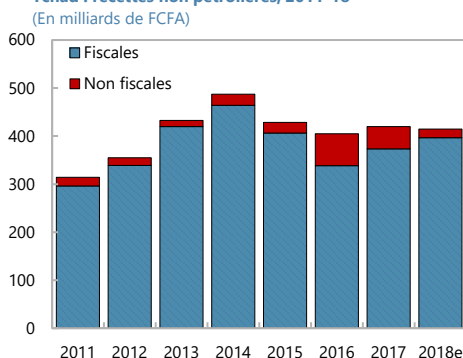
La mobilisation des recettes non pétrolières a marqué le pas ...

Tchad : solde courant, 2010-18

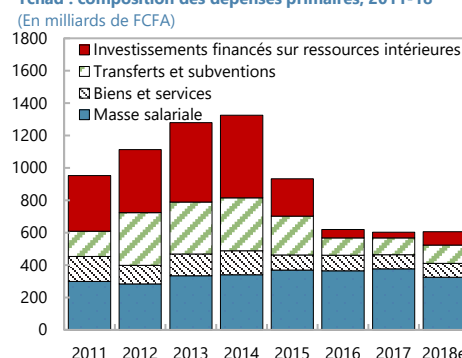


... et l'investissement public se redresse lentement.

Tchad : recettes non pétrolières, 2011-18



Tchad : composition des dépenses primaires, 2011-18



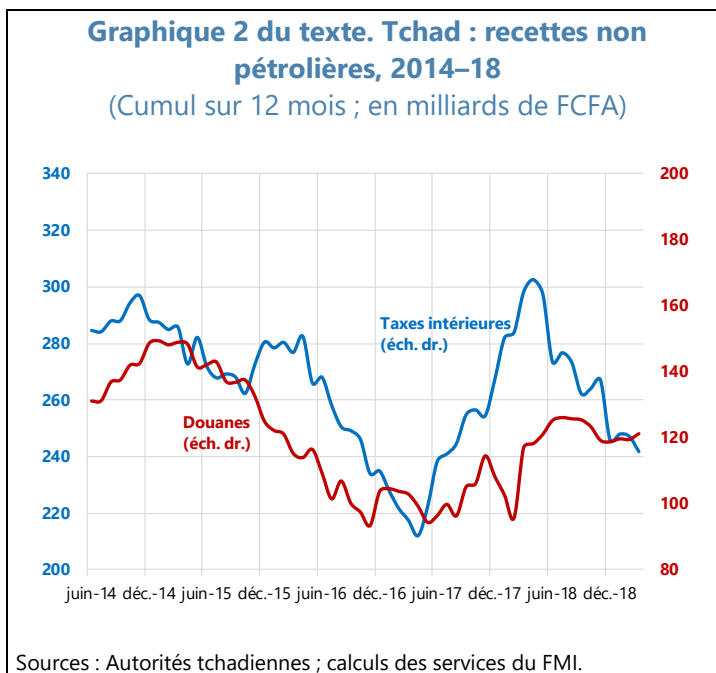
Sources : autorités tchadiennes ; calculs des services du FMI.

1/ Les recettes pétrolières n'incluent ni les frais d'exploitation ni le coût du transport liés à la participation de l'État dans les compagnies pétrolières.

8. En matière budgétaire, l'année 2018 a été marquée par une maîtrise des dépenses relativement conforme au budget et des résultats médiocres en ce qui concernait les recettes non pétrolières.

La masse salariale a été considérablement réduite, tandis que les autres dépenses financées sur ressources intérieures, à l'exception des dépenses sociales, étaient exécutées de façon globalement conforme au budget. Du côté des recettes, celles que génère le secteur non pétrolier ont baissé de 18 milliards de FCFA en raison des contre-

performances du deuxième semestre (graphique 2 du texte). Les recettes pétrolières ont augmenté, passant de 200 milliards de FCFA en 2017 à 335 milliards en 2018 du fait de la hausse de la production et des prix du pétrole et de rentrées fiscales pétrolières plus élevées que prévu. Le remboursement des arriérés intérieurs a été moins important que prévu, car l'apurement s'est interrompu au quatrième trimestre, l'essentiel du soutien budgétaire ayant été décaissé à la toute fin du mois de décembre. Ces évolutions se sont traduites par une hausse notable des dépôts publics auprès de la BEAC, de 130 milliards de FCFA, soit environ 2,6 % du PIB hors pétrole.



9. Les autorités ont considérablement avancé en matière d'apurement des arriérés extérieurs et remboursé dans les délais les échéances de la dette extérieure. Le remboursement du prêt libyen s'est effectué selon les termes de l'accord de principe signé avec la Libyan Foreign Bank en mai 2018, accord qui ouvre la voie au rééchelonnement de la dette résiduelle (272 millions de dollars). Les arriérés qui n'ont pas encore été apurés s'élèvent à environ 63 millions de dollars, en particulier à l'égard de la République du Congo (de l'ordre de 55 millions de dollars). Le Tchad s'efforce de bonne foi de traiter l'ensemble des arriérés en souffrance, y compris en s'entretenant activement avec l'Angola, la Guinée équatoriale, la République du Congo, la Banque européenne d'investissement (BEI) et Mega Bank, une banque commerciale étrangère¹.

10. L'analyse de viabilité de la dette (AVD) montre que les facteurs de vulnérabilité du Tchad dans ce domaine ont sensiblement régressé depuis le démarrage du programme appuyé par le Fonds, même si le risque de surendettement extérieur reste élevé. Tous les indicateurs relatifs à la dette extérieure sauf un sont inférieurs à leur seuil respectif dans le scénario

¹ Le Tchad a signé en février un accord en vue de négocier la restructuration de sa dette vis-à-vis de l'Angola et des réunions techniques avec des contreparties angolaises se sont tenues depuis. Des échanges ont eu lieu avec le Congo et la Guinée équatoriale en marge du récent sommet de la CEMAC et des pourparlers sont en cours avec Mega Bank. Les autorités pensent qu'il n'existe pas d'arriérés avec la BEI et qu'il s'agit d'une erreur comptable de la BEI. Elles ont contacté la BEI pour vérifier ce point.

de référence. Le risque élevé de surendettement global reflète une base de recettes relativement faible et une capacité d'endettement peu importante, qui sont essentiellement la conséquence de facteurs évoluant lentement (capacités institutionnelles médiocres, envois de fonds très limités, faible couverture des importations par les réserves en devises, etc.).

11. Le secteur bancaire présente toujours des facteurs de vulnérabilité importants, qui reflètent pour une large part les liens étroits entre les banques et l'État et la reprise lente de l'économie non pétrolière. En décembre 2018, les dépôts s'étaient stabilisés (en glissement annuel) après avoir fortement chuté en 2017. Le crédit a légèrement progressé, de 0,6 %, mais les prêts en souffrance ont atteint 31,4 % (contre 28 % en 2017). La liquidité du secteur bancaire semble légèrement s'améliorer, puisque le refinancement de la BEAC a reculé (de 199 milliards de FCFA en décembre 2017 à 160 milliards de FCFA en décembre 2018) et que toutes les avances assorties d'un taux de pénalité ont été payées. À première vue, les dépôts étaient en hausse et les crédits en cours de stabilisation au premier trimestre 2019.

12. La position extérieure s'est améliorée en 2018 grâce à l'augmentation des recettes d'exportation pétrolières. Le déficit des transactions courantes pour 2018 est descendu à 3,4 % du PIB contre 6,6 % en 2017, reflétant une hausse des exportations de pétrole. La progression du solde courant a largement compensé les dons en capital inférieurs aux prévisions, ce qui a permis d'améliorer la position du Tchad en avoirs extérieurs nets auprès de la banque centrale régionale (environ -138 milliards de FCFA à fin 2018, contre approximativement -257 milliards à fin 2017).

13. La BEAC et la COBAC ont continué de mettre en œuvre leurs engagements. S'agissant des assurances de politique existantes, la BEAC a soumis une nouvelle réglementation des changes au Comité ministériel de l'UMAC et fait en sorte que le nouveau cadre de politique monétaire soit opérationnel à fin 2018. En outre, la mise en œuvre de l'assurance régionale relative aux avoirs extérieurs nets à fin 2018 a dépassé les objectifs.

RESULTATS DU PROGRAMME

14. Tous les critères de réalisation à fin décembre 2018 ont été remplis (tableau 1 du texte). Les plafonds du solde primaire hors pétrole ont été observés, essentiellement grâce à la discipline budgétaire, en particulier la maîtrise de la masse salariale. Les objectifs de recettes douanières ont été atteints malgré la faiblesse persistante de l'activité économique et des importations. Les critères de réalisation relatifs au financement intérieur net de l'État auprès de la BEAC et du secteur bancaire, respectivement, étaient satisfaits, pour les premiers en raison de l'augmentation des dépôts auprès de la BEAC, et pour les seconds en raison d'un refinancement des titres intérieurs plus ou moins conforme au programme. Le paiement des arriérés intérieurs reconnus a été conforme au critère de réalisation ajusté à fin décembre. Le plafond continu de zéro sur les nouveaux arriérés extérieurs et les financements non concessionnels a été respecté.

Tableau 1 du texte. Tchad : critères de réalisation et objectifs indicatifs jusqu'à fin décembre 2018

(En milliards de FCFA ; cumul depuis le début de l'année, sauf indication contraire)¹

	Fin déc. 2018				Fin mars 2019			
	CR	CR ajusté	Effectif	État d'avancement	OI	OI ajusté	Effectif	État d'avancement
Critères de réalisation								
Plancher pour le solde budgétaire primaire non pétrolier	-218		-211	Atteint	-80		-76	Atteint
Plancher pour les recettes douanières	118		124	Atteint	25		29	Atteint
Plafond pour le financement intérieur net de l'État, hors BEAC	-55		-58	Atteint	-20		-33	Atteint
Plafond pour le financement intérieur net de l'État provenant de la BEAC	35		-74	Atteint	110		70	Atteint
Plafond pour l'encours des arriérés de paiements intérieurs accumulés par l'État	150	163	160	Atteint	150	160	167	Non atteint
Plafond pour les nouveaux arriérés extérieurs de l'État et des entreprises publiques non financières ²	0		0	[Atteint]	0		0	Atteint
Plafond pour la dette extérieure non concessionnelle souscrite ou garantie par l'État et par des entreprises publiques non financières ²	0		0	[Atteint]	0		0	Atteint
Objectifs indicatifs								
Plancher pour la régularisation des dépenses avant ordonnancement (DAO) (en pourcentage du total des DAO)	80		65	Non atteint	50		22	Non atteint
Plancher pour les dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	214	205	182	Non atteint	57	50	42	Non atteint
<i>Pour mémoire :</i>								
Dépenses avant ordonnancement (DAO) (en pourcentage des dépenses primaires)		22		38	
Nouveaux arriérés de paiements intérieurs de l'État	0		...		0		...	
Emprunts extérieurs concessionnels (en millions de dollars)	155		200		27		23	
Recettes pétrolières	318		335		90		78	
Dons	150		119		0		0	

Sources : Autorités tchadiennes et estimations des services du FMI.

1. Les indicateurs quantitatifs et les ajustements sont définis dans le protocole d'accord technique.

2. À respecter de manière continue.

15. Les objectifs indicatifs à fin décembre relatifs aux dépenses sociales, d'une part, et à la régularisation des dépenses avant ordonnancement (DAO), d'autre part, ont été manqués. Les premiers n'ont pas été atteints parce que i) la réduction de la masse salariale a été opérée surtout aux dépens des ministères de l'Éducation et de la Santé, qui représentent un pan important de la fonction publique et parce que ii) les crédits budgétaires alloués à ces ministères ont été sous-exécutés en raison de mauvaises pratiques de passation des marchés. Les objectifs fixés pour les dépenses avant ordonnancement n'ont pas été atteints essentiellement en raison du volume important des DAO rapporté aux capacités de régularisation du ministère des Finances.

16. La mise en œuvre des réformes structurelles a ralenti (tableau 2 du texte). Sur les six repères structurels fixés pour la période allant jusqu'à fin mars 2019 :

- deux ont été observés dans les délais impartis. Il s'agit de la publication du bulletin sur le secteur pétrolier et de l'adoption du plan d'action concernant la TVA ;
- un repère a été observé avec un léger retard. Le décret visant à limiter le recours aux DAO (repère structurel à fin décembre 2018) a été adopté en janvier 2019 en raison de l'approbation tardive des procédures d'exécution du budget ;
- un autre a été partiellement mis en œuvre. Toutes les mesures requises pour supprimer des exonérations après l'audit de 47 conventions fiscales n'ont pas été prises. En outre, dans certains cas, la décision de suppression de l'exonération s'est heurtée à des obstacles juridiques ;
- deux autres repères sont encore en attente et concernent les rapports sur l'examen et la réorganisation de deux banques publiques et l'élaboration et l'adoption d'une stratégie

d'apurement des arriérés intérieurs. La réalisation du premier objectif progresse (mesure préalable) et la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs est suspendue à l'achèvement de l'audit des arriérés non vérifiés, qui a démarré plus tard que prévu (repère structurel modifié).

Tableau 2 du texte. Tchad : repères structurels du programme dans le cadre de l'accord au titre de la FEC
État d'avancement à fin avril 2019

Mesures	Échéance	État d'avancement
Repères structurels		
1. Publication d'une note trimestrielle sur le secteur pétrolier, conformément au format convenu avec les autorités, avec notamment des informations détaillées sur le service de la dette envers Glencore.	Base trimestrielle, à partir de la fin décembre 2018	Atteint
2. Établissement d'un plan de mesures assorties de délais visant à améliorer le recouvrement de la TVA.	Fin décembre 2018	Atteint
3. Adoption d'un décret visant à limiter le recours aux procédures de dépenses d'urgence.	Fin décembre 2018	Non atteint, mis en œuvre avec du retard
4. Sur la base d'un audit de 47 conventions fiscales, supprimer les exonérations non conformes aux textes de loi et veiller à ce que les exonérations restantes soient dûment appliquées.	Fin février 2019	Non atteint, partiellement mis en œuvre
5. Transmission du rapport établi par des consultants externes sur le plan d'examen et de réorganisation de deux banques publiques.	Fin février 2019	Non atteint
6. Adoption d'une stratégie d'apurement des arriérés intérieurs fondée sur les résultats d'un audit.	Fin mars 2019	Non atteint
7. Publication d'une note semestrielle énumérant toutes les nouvelles exonérations (y compris celles renouvelées ou prolongées).	Base semestrielle, à partir de la fin juillet 2019	...

Sources : Autorités tchadiennes et services du FMI.

17. La plupart des objectifs indicatifs à fin mars ont été respectés, en particulier le solde primaire hors pétrole, le plancher défini pour les recettes douanières et le plafond fixé pour les financements de la BEAC et hors BEAC. En revanche, l'objectif indicatif ajusté concernant le plafond défini pour les arriérés intérieurs a été manqué de justesse (environ 7 milliards de FCFA). L'objectif indicatif ajusté pour les dépenses sociales et celui pour la régularisation des DAO n'ont pas été observés non plus. Les autorités ont pris depuis des mesures correctives afin de garantir que les objectifs à fin juin fixés pour ces deux indicateurs soient atteints. Les données provisoires montrent que les dépenses sociales ont en fait augmenté depuis mars et dépassé 86 milliards de FCFA au début du mois de juin, compensant en partie le faible niveau d'exécution au premier trimestre. De plus, les autorités sont déterminées à accélérer le paiement des dépenses nouvellement engagées, qui totalisaient 38 milliards de FCFA, pour atteindre l'objectif à fin juin. Elles ont également mis en place un comité de haut niveau chargé de surveiller les dépenses sociales et d'identifier les programmes sociaux qui devraient être prioritaires ; ce comité est opérationnel et se réunira une fois par mois. Les autorités tchadiennes ont également établi un plan pour le paiement de 30 milliards de FCFA d'arriérés intérieurs.

PERSPECTIVES ET RISQUES

18. Les perspectives économiques du Tchad sont globalement favorables, car la production de pétrole est en hausse, mais le secteur non pétrolier devrait connaître un redressement moins rapide que prévu (tableau 3 du texte). La production de pétrole devrait continuer d'augmenter en 2019 puis atteindre des niveaux encore plus élevés en 2020, quand de nouvelles techniques d'extraction seront utilisées et que l'exploitation de nouveaux champs démarrera². Le redressement de l'économie non pétrolière devrait prendre plus de temps que prévu initialement, en raison des séquelles toujours perceptibles de la crise (voir ci-dessous). La prévision de croissance de 2 % en 2019 reflète une augmentation des dépenses publiques, en particulier des investissements et du paiement des arriérés intérieurs. De surcroît, après la privatisation de l'entreprise publique de coton en 2018, la contribution du secteur cotonnier à la croissance devrait commencer à augmenter à partir de 2020. Sur le plan budgétaire, les dépenses primaires ont été légèrement révisées à la hausse à compter de 2021 (tableau 3 du texte), reflétant notamment les prévisions de recettes pétrolières plus importantes et la nécessité de relever le niveau des dépenses pour améliorer les services publics.

Tableau 3 du texte. Tchad : projections à moyen terme

	2017	2018		2019		2020		2021		2022	
	Prél.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	-2,4	3,5	2,4	4,6	2,4	6,1	5,5	4,9	4,8	5,4	5,4
Pétrolier	-11,2	15,2	12,7	12,7	4,0	16,8	16,7	8,2	8,2	10,6	10,6
Non pétrolier	-0,5	1,5	0,5	3,0	2,0	3,8	3,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Solde des transactions courantes, transferts officiels compris (en pourcentage du PIB)	-6,6	-4,2	-3,4	-5,5	-6,5	-4,9	-5,9	-4,9	-6,2	-4,9	-4,9
	(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)										
Recettes publiques et dons	17,1	19,4	18,3	18,9	18,9	20,0	20,9	19,7	21,5	19,8	22,2
Recettes pétrolières ¹	4,1	6,3	6,7	6,8	6,9	7,5	8,1	7,2	8,8	7,1	9,4
Recettes non pétrolières	8,7	8,3	8,1	8,8	8,8	9,2	9,4	9,6	9,8	9,9	10,0
Dons	4,3	4,8	3,5	3,3	3,2	3,4	3,3	2,8	2,9	2,8	2,8
Dépenses totales (base engagements)	18,0	18,3	16,5	18,7	18,9	18,4	18,6	18,0	19,0	17,4	18,7
Dépenses courantes (hors intérêts)	11,7	10,5	10,6	11,1	11,3	10,7	11,0	10,4	11,1	10,0	10,8
Investissement	4,4	5,5	4,5	6,1	6,2	6,1	6,2	6,3	6,7	6,3	6,8
dont : investissement financé sur ressources intérieures	0,7	1,7	1,7	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2	2,6	2,2	2,7
Solde budgétaire global (base engagements)	-0,9	1,1	1,9	0,2	0,0	1,6	2,3	1,7	2,5	2,4	3,6
Solde primaire hors pétrole (base engagements, hors dons)	-3,8	-3,8	-4,2	-4,5	-4,8	-3,7	-3,8	-3,0	-3,8	-2,3	-3,5
<i>Pour mémoire :</i>											
Cours du pétrole brut tchadien (dollar/baril)	49,4	66,2	65,1	67,3	58,8	63,4	58,5	60,8	56,8	59,0	56,4

Sources : Autorités tchadiennes et calculs des services du FMI.

¹ Recettes pétrolières nettes des appels de fonds et des coûts de transport, avant paiement du service de la dette à Glencore.

19. Le déficit des transactions courantes devrait se creuser de manière prononcée en 2019 en raison de la baisse des prix du pétrole et du niveau soutenu des importations liées à la production de pétrole. Le déficit courant devrait augmenter à 6,5 % du PIB en 2019 tout en enregistrant une légère amélioration en 2020–21. Malgré l'augmentation des exportations en volume, l'accentuation du déficit courant en 2019 s'explique essentiellement par une hypothèse de prix plus bas. Plusieurs projets d'investissement dans le secteur pétrolier devraient se traduire par

² La révision à la baisse de la croissance pétrolière en 2018 et 2019 par rapport à la troisième revue de la FEC est liée aux niveaux de départ (chiffres de production plus élevés en 2017 et 2018)

une hausse concomitante des importations de biens d'équipement et de l'IDE à moyen terme. Des entrées d'IDE abondantes et la reprise des dons en capital devraient couvrir la majeure partie de la baisse du solde courant en 2019, avec à la clé une amélioration possible de la position en avoirs extérieurs nets, à -94 milliards de FCFA.

20. La position extérieure devrait progressivement s'améliorer à moyen terme. La production de pétrole devrait augmenter jusqu'en 2025 et s'accompagner d'une hausse des exportations de coton. Les importations devraient s'accroître modérément, sous l'effet d'une demande intérieure en hausse et d'augmentations prévues des dépenses d'équipement dans le secteur pétrolier. Dans le même temps, l'IDE devrait augmenter et l'amortissement de la dette extérieure, diminuer. Avec un déficit courant en baisse et des financements solides, la position du Tchad en avoirs extérieurs nets devrait devenir positive vers 2020.

21. Les perspectives sont assombries par un certain nombre de risques (tableau 9). Sur le plan intérieur, les principaux risques résident dans la montée de l'insécurité, un relâchement de la discipline budgétaire (y compris un défaut de maîtrise de la masse salariale) et une nouvelle détérioration des positions bancaires. De plus, le ralentissement du rythme des réformes pourrait déboucher sur une croissance moins rapide du PIB hors pétrole et une contraction des recettes non pétrolières. Les risques extérieurs consistent principalement dans une évolution inattendue des prix du pétrole, même si, en l'occurrence, les perspectives sont plutôt favorables : les prix courants dépassent les prix prévus au budget. En outre, les concours des donateurs (en particulier de la Banque mondiale) pourraient être supérieurs aux prévisions, ce qui contribuerait à renforcer la position extérieure nette. Sur un plan positif, les recettes de l'impôt sur les bénéfices versé par la première compagnie pétrolière du pays pourraient aussi être plus importantes que prévu à moyen terme, car l'entreprise commence à enregistrer plus de bénéfices. Une hausse des recettes pétrolières pourrait toutefois ralentir la cadence des réformes et, à terme, aggraver la sensibilité aux fluctuations de ces revenus.

ENTRETIENS DE POLITIQUE ECONOMIQUE

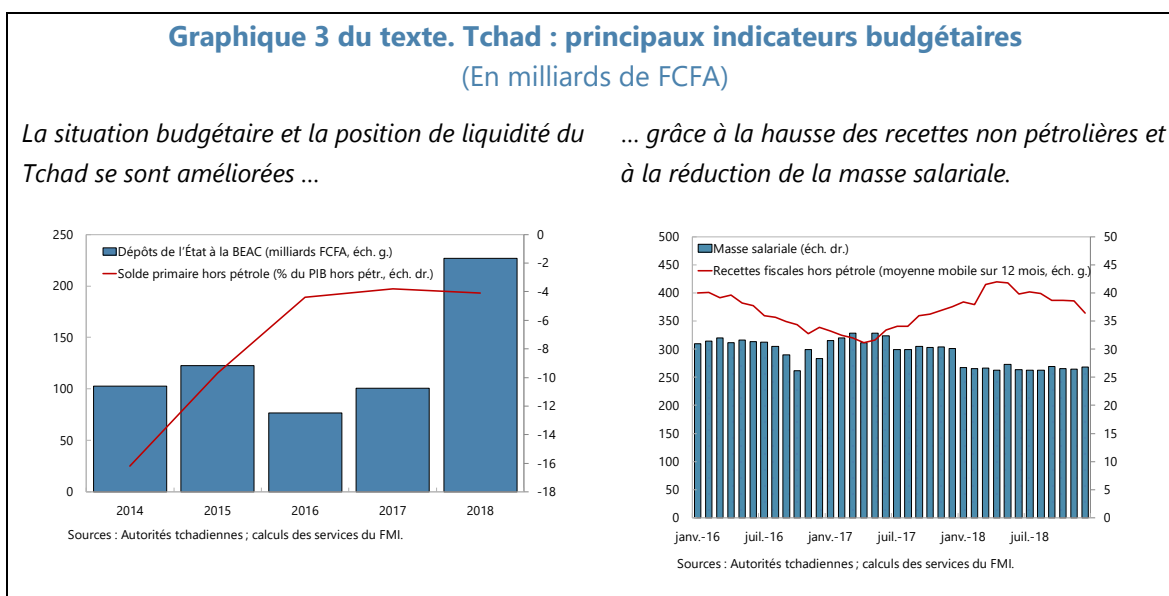
22. Pendant des années, la politique économique a été axée sur la gestion de crise. Les consultations de 2019 au titre de l'article IV ont privilégié une vision à plus long terme, en cherchant notamment à adopter des politiques plus volontaristes fondées sur les progrès accomplis dans le cadre de l'accord FEC. L'objectif est de définir la trajectoire qui assurera la résilience en matière budgétaire et financière et se traduira par une reprise inclusive plus solide. Les entretiens ont porté principalement sur trois thèmes : i) renforcer la résilience budgétaire pour traiter les facteurs de vulnérabilité à court et moyen terme tout en augmentant les dépenses sociales ; ii) favoriser une croissance durable et inclusive ; iii) renforcer la stabilité du secteur bancaire et sa contribution à la croissance.

23. La fragilité du Tchad et ses besoins importants sur le plan du renforcement des capacités ont été reconnus durant les entretiens et dans les recommandations (annexe II). Parmi les points essentiels traités figuraient la prise en compte des obstacles institutionnels et des problèmes de capacités, la situation tendue en matière de sécurité et la précarité sociale. Le succès

des réformes exige d'améliorer l'absorption de l'assistance technique liée au renforcement des capacités. Les priorités du renforcement des capacités ont d'ailleurs été rationalisées et se concentrent sur des objectifs clés du programme, en particulier : i) la mobilisation des recettes non pétrolières ; ii) l'amélioration des projections de recettes pétrolières et de leur gestion ; iii) la politique fiscale ; iv) la gestion des finances publiques ; v) la gestion de la dette. Une assistance technique continuera d'être fournie en vue d'améliorer les statistiques et les services du FMI continueront d'appuyer la lutte anticorruption des pouvoirs publics. Le soutien à la stabilité du secteur bancaire a essentiellement consisté à fournir une assistance technique à la BEAC. Compte tenu du taux de rotation élevé des effectifs dans l'administration, il pourrait être judicieux de prévoir des missions d'expertise de longue durée pour les transferts de connaissances et le renforcement des capacités institutionnelles dans un pays fragile comme le Tchad. Il est indispensable aussi d'améliorer la gestion des réformes et de mieux coordonner l'assistance technique provenant des différents donateurs.

A. Thème I : renforcer la résilience budgétaire

24. À la suite du choc pétrolier de 2014–15, le Tchad se relève d'une crise qui a nécessité la restructuration de sa dette et des ajustements budgétaires considérables. Le programme appuyé par le Fonds visait, entre autres choses, à enrayer la chute brutale des dépenses et à restaurer la viabilité de la dette, surtout après un ajustement interne douloureux dont l'économie était ressortie très affaiblie. Compte tenu de l'amélioration récente de la situation des finances publiques, il conviendrait de s'occuper en priorité des facteurs de vulnérabilité à court terme tout en renforçant la résilience à moyen terme (graphique 3 du texte).

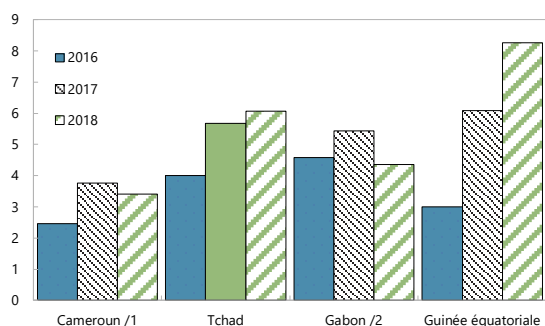


Relever les défis à court terme

25. Jusqu'à la fin de l'année 2019, la politique budgétaire sera axée sur la nécessaire amélioration de la mobilisation des recettes non pétrolières, le maintien d'une attitude prudente en matière budgétaire et la réduction de la dette publique intérieure, y compris pour limiter les pressions subies par les banques.

- S'agissant des recettes, les projections de recettes non pétrolières pour 2019 ont été légèrement révisées à la baisse en raison des résultats moins bons que prévu enregistrés en 2018 et du recul de la croissance nominale. Dans le cadre du budget 2019, les autorités entendent stimuler les recettes non pétrolières notamment i) en réformant les procédures d'octroi des exonérations fiscales pour éviter leur renouvellement tacite et en centralisant les exonérations au ministère des Finances, en évaluant leurs incidences fiscales et en interdisant les exonérations de TVA, ii) en renforçant l'administration fiscale, en particulier dans le domaine de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et celui des sociétés, et iii) en révisant le seuil du régime réel d'imposition à la TVA (paragraphe 21 du MPEF). En mai 2019, pour améliorer le sort des plus pauvres, les autorités ont temporairement exonéré de droits de douane et de taxes certains produits alimentaires de base importés. Cela ne devrait pas avoir d'incidence majeure sur les revenus. Bien que les prix du pétrole figurant dans le scénario de référence prudent soient inférieurs aux projections établies lors de la troisième revue de l'accord FEC, le paiement de taxes sur le pétrole par le premier producteur du pays à compter de 2019 devrait permettre d'éviter la contraction des recettes pétrolières. Si les prix se maintiennent au niveau actuel, le flux de recettes devrait conserver sa vigueur.
- Du côté des dépenses, les autorités sont déterminées à exécuter les dépenses conformément aux objectifs du programme et l'enveloppe budgétaire destinée aux dépenses sociales a été portée à 34 % des dépenses primaires en 2019. Le paiement des arriérés reconnus est désormais fixé à 60 milliards de FCFA (augmentation de 10 milliards par rapport à la troisième revue). S'agissant des 33 milliards de FCFA affectés à la préparation des élections parlementaires, compte tenu des incertitudes persistantes quant à la date précise du scrutin, les autorités sont convenues que le montant non dépensé pour les élections en 2019 serait transféré au budget 2020 (paragraphe 22 du MPEF). Enfin, les tensions croissantes qui menacent la sécurité pesaient déjà visiblement sur le budget des dépenses militaires au quatrième trimestre et le phénomène devrait perdurer.
- S'agissant du financement intérieur, les politiques viseront à réduire l'exposition des banques publiques à l'État et à éviter le regroupement des échéances (graphiques 4 et 5 du texte). Il s'agira notamment de limiter à 85 % le refinancement des titres arrivant à échéance dans le scénario de référence et d'utiliser d'autres ressources budgétaires pour continuer de réduire la dette publique intérieure. La structure de cette dette a évolué récemment au profit des échéances à court terme (bons du Trésor), entraînant une augmentation des risques de refinancement et du coût du crédit. Le Trésor devrait améliorer la communication avec les banques pour mieux les sensibiliser à l'amélioration de la situation budgétaire et les inciter à proposer des emprunts assortis d'échéances plus longues et de taux d'intérêt plus bas.

Graphique 4 du texte. CEMAC : taux d'intérêt moyen sur la dette intérieure, janvier 2016–juin 2018
(Échéance à 52 semaines, en pourcentage)

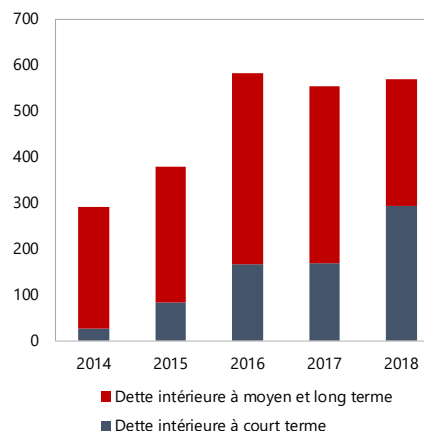


Source : BEAC

1/ Cameroun : une seule émission avec échéance à 52 semaines en 2018.

2/ Gabon : une seule émission avec échéance à 52 semaines en 2018 et deux en 2017.

Graphique 5 du texte. Tchad : dette intérieure, 2014–18
(En milliards de FCFA)



Défis à moyen terme

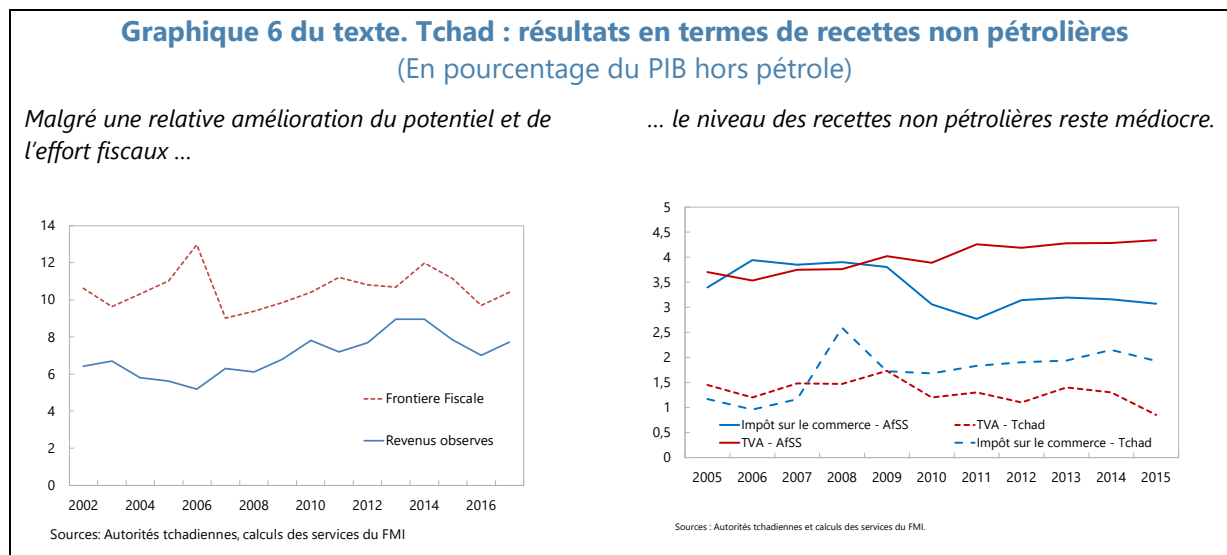
26. Les autorités et les services du FMI se sont accordés sur la nécessité de mobiliser fortement les recettes non pétrolières, ce qui contribuerait à dégager l'espace budgétaire requis pour couvrir les besoins considérables de dépenses publiques. En vertu du programme, les autorités veulent amener les recettes fiscales non pétrolières à environ 8,7 % du PIB hors pétrole d'ici 2020. Il faut poursuivre les efforts pour réduire le déficit fiscal du Tchad (c'est-à-dire l'écart entre le potentiel fiscal et les recettes fiscales effectives rapportées au PIB) et augmenter son potentiel fiscal (graphique 6 du texte)³. Dans ce domaine, les efforts devraient se concentrer sur l'élargissement de l'assiette fiscale, la réforme du système de perception de la TVA et l'amélioration de l'observance fiscale.

27. La limitation des exonérations fiscales est essentielle pour élargir l'assiette. Le Tchad opte généralement pour l'octroi de nombreuses exonérations afin de dynamiser l'activité économique et tenter de compenser les effets d'un climat peu favorable aux affaires. De nombreuses études et rapports d'assistance technique ont toutefois montré que la généralisation des exonérations, parfois hors de tout contrôle, était incompatible avec la mobilisation d'une base de recettes fiscales importante et stable⁴ et ne constituait pas l'outil le plus approprié pour attirer l'investissement privé (et qu'il fallait plutôt miser sur des réformes structurelles pour améliorer le climat des affaires). De ce fait, même si la réalité sur le terrain peut requérir d'accorder un nombre limité de nouvelles exonérations, les autorités ne devraient pas renouveler les exonérations arrivées à expiration ni prolonger les exonérations existantes, en particulier dans le secteur de la production pétrolière et du raffinage. En outre, les autorités devraient continuer à adapter et résilier celles qui

³ Pour plus de détails, voir l'annexe III du rapport national n° 17/246.

⁴ « Tax Reform for a Way Out of the Crisis » (FMI, 2017).

contreviennent à la législation (nouveau repère structurel) en se fondant sur l'audit de 47 exonérations conduit en 2017. Pour garantir la transparence dans ce domaine, elles se sont engagées à publier périodiquement une liste des exonérations nouvellement prolongées et renouvelées (repère structurel existant).



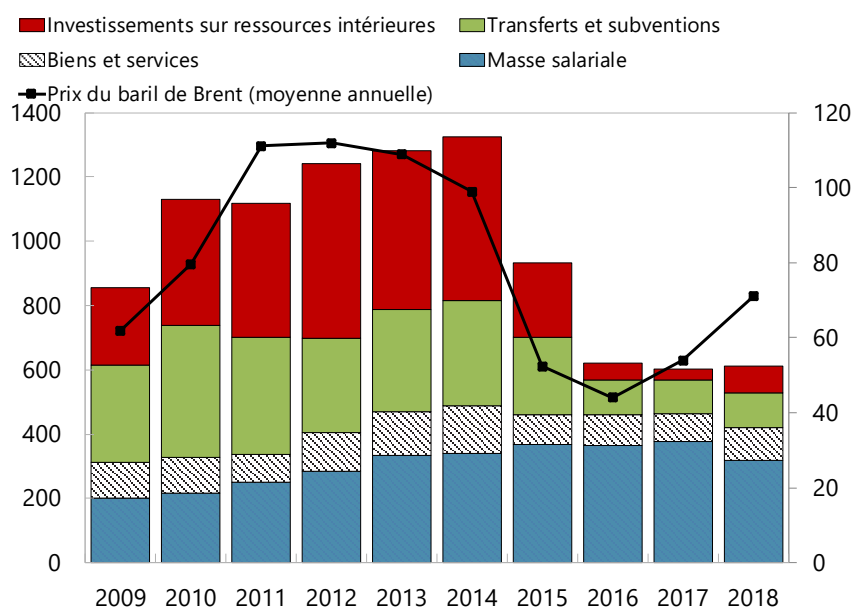
28. Il est essentiel d'augmenter les recettes de la TVA. Les autorités sont conscientes que les recettes de la TVA représentent environ 1 % du PIB hors pétrole, un des niveaux les plus bas d'Afrique. Elles ont adopté en décembre 2018 un plan et un calendrier en vue de renforcer le régime de TVA. Il s'agit, entre autres mesures, de i) mettre en place un mécanisme de remboursement de la TVA et de ii) réduire les exonérations. Les mesures en vertu desquelles les impôts doivent être payés via le système bancaire (« bancarisation des recettes ») font l'objet d'une application plus déterminée depuis janvier 2018. Elles ont en effet montré leur efficacité, y compris en limitant les risques de corruption. En outre, sur la base d'un rapport relatif à l'assistance technique du FMI, les autorités envisagent d'établir une liste des contribuables assujettis à la TVA pour la publier et l'intégrer au système informatique et appliquer un taux de pénalité spécial de 15% aux entreprises non immatriculées (nouveau repère structurel).

29. La poursuite des efforts destinés à rehausser les recettes douanières est essentielle à la mobilisation des recettes non pétrolières. Bien qu'elles progressent, les recettes douanières restent peu importantes. L'assistance technique du FMI considère qu'un contrôle plus efficace de la valeur des importations et des opérations de transit est une mesure de choix pour augmenter les recettes. Pour contrôler la valeur des importations, il faudra mettre à jour la base de données correspondante, veiller à ce que le système SYDONIA soit bien configuré et que les agents douaniers soient correctement formés. Le contrôle des opérations de transit nécessitera au premier chef de recenser quotidiennement les conteneurs en retard ou manquants.

30. Réduire la dépendance à l'égard du pétrole constitue une autre priorité à moyen terme et devrait atténuer le caractère procyclique de la politique budgétaire et accroître la résilience. Au vu de l'ajustement budgétaire drastique de 2015–17, le Tchad devrait envisager l'introduction d'un mécanisme simple de lissage des prix pour mieux préserver la stabilité en

période de forte volatilité des prix (graphique 7 du texte). Un mécanisme du type (5,1,2) atténuerait considérablement les effets budgétaires de la volatilité des recettes pétrolières prévues (graphique 8 du texte)⁵. Il permettrait également au Tchad de se ménager une marge de manœuvre budgétaire. Quand les recettes effectives (concrétisées) sont supérieures aux projections, l'excédent alimente un volant de stabilisation. À l'inverse, quand les recettes effectives sont inférieures à ce que prévoyait la formule, le déficit est financé en puisant dans les ressources accumulées précédemment. La mise en œuvre asymétrique du mécanisme (c'est-à-dire uniquement quand la projection de prix courant est supérieure au prix lissé) serait judicieuse en attendant que le Tchad dispose de volants suffisants pour absorber l'équivalent du choc moyen sur les prix des 10 dernières années. D'après les simulations des services du FMI, cette condition pourrait être remplie d'ici 2025 (annexe III).

Graphique 7 du texte. Tchad : prix du pétrole et dépenses primaires
(En milliards de FCFA)

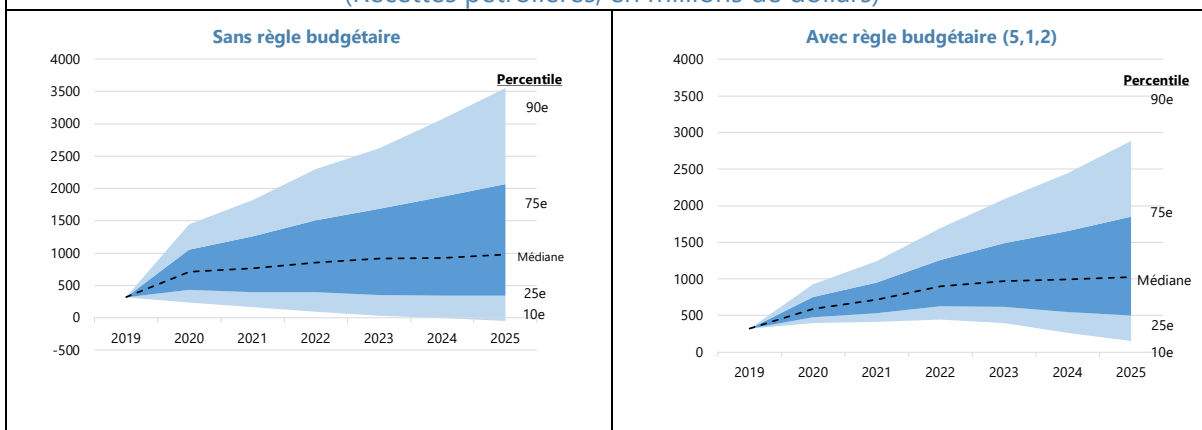


Sources: Autorités tchadiennes, calculs des services du FMI

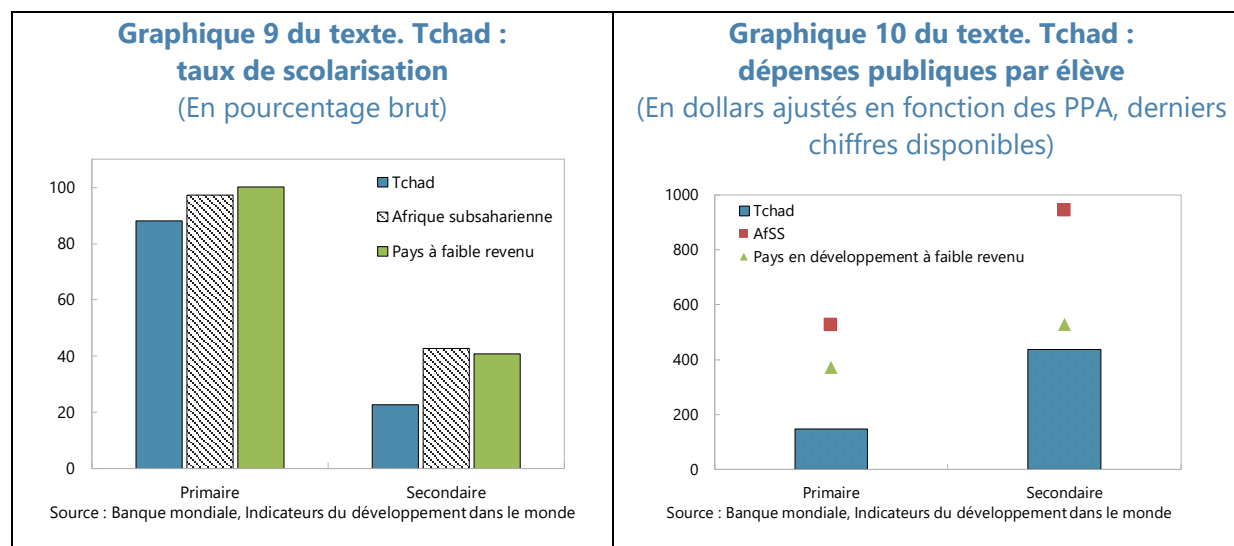
⁵ Le mécanisme de lissage (5,1,2) prend la moyenne mobile des prix pétroliers sur les cinq dernières années et les projections de prix des *Perspectives de l'économie mondiale* (PEM) pour l'année en cours et les deux suivantes. Le mécanisme proposé est conforme aux « Cadres de politique macroéconomique pour les pays en développement riches en ressources naturelles » (FMI, 2012).

Graphique 8 du texte. Tchad : effets du mécanisme de lissage des prix sur les projections de volatilité des recettes pétrolières

(Recettes pétrolières, en millions de dollars)



31. Le Tchad doit impérativement augmenter ses dépenses sociales ainsi que celles en faveur de la croissance. Les résultats en matière de développement sont mauvais et les dépenses consacrées aux secteurs clés comme la santé et l'éducation sont moindres que dans les pays comparables, à juste 4,3 % du PIB contre 7,2 % en moyenne dans les pays en développement et à faible revenu⁶ (graphiques 9 et 10 du texte). De plus, en raison de la faible densité de population et de la relative insécurité qui règne dans certaines zones du pays, la prestation de services sociaux revient plus cher et elle est plus compliquée à assurer. Ce sont autant d'obstacles supplémentaires à surmonter pour relever le niveau de développement. Il est important de noter que l'amélioration de l'efficacité des dépenses, qui est faible au Tchad, contribuera à renforcer l'effet économique et social des dépenses publiques⁷.



⁶ Dernières données comparables disponibles pour 2015.

⁷ Voir le chapitre 3 du document de la série des Questions générales sur les dépenses sociales au Tchad.

32. Il est crucial d'améliorer la gestion des finances publiques (GFP) pour mieux concevoir, mettre en œuvre et suivre la politique budgétaire. De nouveaux efforts seront nécessaires pour mieux maîtriser et surveiller les dépenses et prévenir l'accumulation d'arriérés, notamment pour consolider les progrès limités obtenus récemment en matière de prévisions des flux de trésorerie, de gestion de la dette et de réduction et de régularisation des dépenses avant ordonnancement (DAO). À l'avenir, il sera important de respecter les directives de la CEMAC en i) préparant des prévisions mensuelles des flux de trésorerie dans le cadre du budget 2020, qui seraient mises à jour chaque semestre, ii) fournissant plus de renseignements sur les plans d'investissement dans le budget 2020 et iii) lançant des discussions sur l'établissement d'un compte unique du Trésor et, pour commencer, en recensant tous les comptes existants auprès des banques commerciales.

Vues des autorités

33. Les autorités ont réaffirmé leur détermination à conduire une politique budgétaire prudente et à limiter la dépendance à l'égard du pétrole. Elles se sont accordées avec les services du FMI sur les priorités à court et moyen terme. Elles ont indiqué vouloir élaborer les budgets en se fondant sur des projections plus prudentes que celles des PEM pour les prix du pétrole, tout en se montrant disposées à adopter une méthode spécifique, mais en précisant qu'il leur faudrait du temps pour évaluer les différents mécanismes de lissage. S'agissant de la mobilisation des recettes non pétrolières, elles ont souligné les difficultés liées par exemple à la mise en œuvre des réformes sur les exonérations, du fait de l'activité relativement peu dynamique dans le secteur non pétrolier et de la nécessité de proposer des incitations fiscales aux investisseurs. Les autorités ont également insisté sur la nécessité d'obtenir une aide plus importante pour le renforcement des capacités afin d'améliorer la GFP de façon méthodique, surtout compte tenu des faibles capacités institutionnelles du pays et de la forte rotation des responsables de niveau intermédiaire et de haut niveau.

B. Thème II : favoriser une croissance durable et inclusive

34. De nombreux obstacles empêchent le Tchad d'obtenir une croissance inclusive plus vigoureuse⁸. Étant donné le faible développement de l'économie non pétrolière et la vive croissance démographique, le Tchad ne pourra pas satisfaire aux besoins de sa population sans une croissance économique robuste et inclusive. Or, celle-ci est freinée par i) les séquelles de la crise, notamment une dette publique intérieure et des arriérés intérieurs considérables et un secteur bancaire fragile, autant de facteurs qui continuent de peser sur la reprise ; ii) des contraintes structurelles de longue date qui nuisent encore à la croissance et à la diversification économiques. Il s'agit, entre autres, de déficits d'infrastructure importants, se doublant de défis de taille dans le secteur de l'électricité : efficacité très médiocre, coûts de production élevés, réseau de distribution peu développé, dépenses publiques inefficaces, capital humain insuffisant, climat peu propice aux affaires, mauvaise qualité de la gouvernance et accès insuffisant aux services financiers. Des facteurs

⁸ Voir le chapitre 1 du document de la série des Questions générales sur les obstacles entravant la croissance au Tchad.

exogènes comme l'insécurité, la géographie et le climat constituent des sources supplémentaires de complications pour surmonter les obstacles structurels.

35. Il est essentiel de s'attaquer aux séquelles de la crise pour soutenir la reprise. À cet égard, les principales mesures à prendre sont les suivantes :

- Élaborer et mettre en œuvre une stratégie claire et transparente d'apurement des arriérés intérieurs. Il est d'ailleurs crucial d'achever l'audit de ces arriérés. Les prochaines étapes consisteront à terminer l'audit en cours et à lancer l'audit des arriérés restants (mesure préalable). À l'issue du second audit (nouveau repère structurel), les autorités devraient pouvoir formuler et adopter une stratégie d'apurement pour la totalité des arriérés vérifiés (nouveau repère structurel). La stratégie expliquera clairement l'ordre de priorité retenu pour l'apurement ainsi que les modalités de financement (paragraphe 33 du MPEF). Dans l'intervalle, les autorités continueront de payer les arriérés reconnus comme le prévoit le programme et s'abstiendront de rembourser ceux qui ne sont pas enregistrés au Trésor.
- Réduire la dépendance des banques publiques à l'égard du budget afin de contribuer à desserrer les liens étroits entre les banques et l'État (section E) et rétablir la stabilité financière. Cet objectif sera réalisé principalement en abaissant le taux de refinancement des titres publics de 90 % en 2018 à 85 % en 2019. Le surcroît de recettes par rapport aux prévisions devrait être consacré en partie au remboursement de la dette publique intérieure.

36. Des efforts dans plusieurs domaines seront nécessaires pour lever les obstacles à la diversification économique et à une croissance inclusive⁹. Pour améliorer le potentiel économique du Tchad, il faudra engager des réformes en vue de corriger ces carences, en particulier dans les domaines suivants :

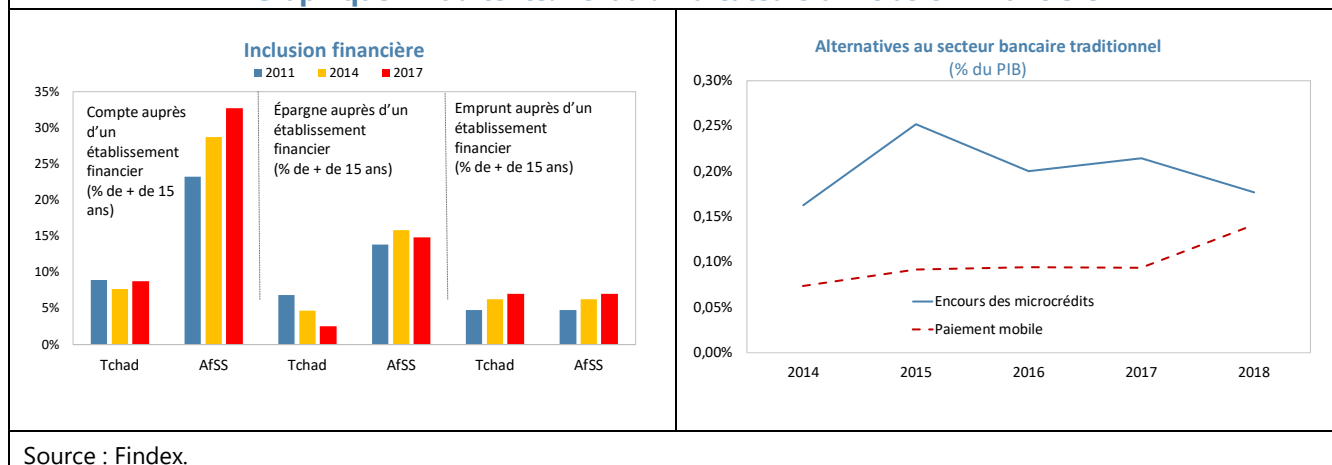
- **Améliorer le climat des affaires.** Selon l'enquête Doing Business de la Banque mondiale, le paiement des impôts, la création d'entreprise, l'accès à l'électricité, le commerce transfrontalier et la protection des investisseurs minoritaires sont particulièrement problématiques. Les autorités devraient donc simplifier les démarches de création d'entreprise et améliorer l'accès aux financements pour les exportateurs, moderniser l'administration fiscale et réformer la réglementation pour faciliter l'investissement dans le secteur de l'électricité.
- **Comblent les lacunes d'infrastructure.** Le Tchad se classe parmi les derniers pays de la planète pour le niveau et la qualité de ses infrastructures, ce qui se traduit par l'un des moins bons accès à l'électricité et à Internet du monde et de très mauvaises infrastructures de transport. Le pays aurait très largement intérêt à augmenter ses dépenses d'équipement et les rendre plus efficaces, sous réserve qu'elles soient consacrées à des investissements productifs. Au vu des facteurs de vulnérabilité liés à la dette, il serait souhaitable que ces investissements soient couverts par des financements concessionnels. Néanmoins, la faible offre de tels financements restreint les capacités des autorités à renforcer les infrastructures dont le pays a besoin. Les

⁹ Voir le chapitre 2 du document de la série des Questions générales consacré aux principaux problèmes de gouvernance et de corruption au Tchad.

autorités doivent par conséquent s’efforcer de continuer à identifier les projets qui présentent un rendement suffisamment bon sur le plan économique et du développement pour attirer des investisseurs proposant d’autres mécanismes de financement, qui ne compromettraient pas la viabilité de la dette et respecteraient les limites d’endettement fixées au titre de la FEC.

- **Traiter les problèmes de gouvernance.** La plupart des indicateurs sont au rouge en ce qui concerne la gouvernance et la corruption au Tchad : le pays est à la traîne de ses homologues subsahariens et ce retard freine l’obtention d’une croissance inclusive. Les services du FMI estiment que l’amélioration de la gouvernance et la lutte contre la corruption pourraient générer des dividendes appréciables sur le plan de la croissance. En se hissant au niveau de la moyenne des pays de la CEMAC pour la gouvernance (ou la lutte contre la corruption), le Tchad pourrait rehausser la croissance de son PIB par habitant de 0,6 point. En rejoignant la moyenne subsaharienne, le Tchad verrait sa croissance augmenter encore plus, de 2,1 à 2,3 points. Certains progrès ont été enregistrés, puisque les autorités ont amélioré le cadre anticorruption en adoptant la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), un nouveau code pénal et une nouvelle loi contre le blanchiment des capitaux. Il faut renforcer la gouvernance des finances publiques en améliorant la transparence et en réformant la GFP, en réglant les problèmes de gouvernance des banques publiques et en renforçant le cadre anticorruption et en veillant à sa mise en œuvre effective.
- **Poursuivre l’amélioration de la transparence dans le secteur pétrolier.** Les autorités devraient, dans la ligne des progrès accomplis récemment (avec, par exemple, la publication des contrats pétroliers et des recettes du secteur, y compris de celles affectées au service de la dette), publier des informations plus exhaustives, notamment les recettes versées au niveau local et les transferts aux collectivités locales, et veiller à ce que toutes les dépenses en rapport avec le pétrole se reflètent dans le budget de l’État, y compris en faisant preuve de plus de transparence au sujet des subventions à l’entreprise d’électricité (qui prennent actuellement la forme de transferts de pétrole). Il faut aussi mieux gérer les recettes d’exportation de pétrole de l’État versées sur un compte à l’étranger.
- **Promouvoir l’inclusion financière.** Au Tchad, l’inclusion financière est très faible ; 9 % seulement des Tchadiens ont un compte bancaire et les solutions de substitution à l’intermédiation bancaire, comme la banque mobile et les microfinancements, n’en sont encore qu’à un stade embryonnaire (voir graphique 11 du texte). Dans ce domaine, les efforts devraient viser en priorité à améliorer la résilience du secteur financier et sa transparence, renforcer le système de réglementation des institutions de microfinance et de la banque mobile et sensibiliser les populations aux questions financières.

Graphique 11 du texte. Tchad : indicateurs d'inclusion financière



Vues des autorités

37. Les autorités reconnaissent qu'il faut redynamiser le secteur privé non pétrolier et améliorer la gouvernance pour diversifier l'économie. Elles ont signalé que des efforts étaient déployés pour lutter contre la corruption, avec notamment une intensification de l'activité de l'Inspection générale de l'État — qui entend promouvoir la bonne gouvernance et combattre la corruption en renforçant la surveillance et le contrôle de l'utilisation des deniers publics — et le projet d'élaborer un cadre performant pour la déclaration des actifs et d'appliquer une nouvelle loi contre le blanchiment des capitaux. Les autorités ont mentionné qu'il fallait des investissements publics dans des secteurs stratégiques comme l'électricité pour favoriser la croissance qui, selon elles, est entravée par l'offre limitée de financements concessionnels et le plafond zéro sur l'emprunt non concessionnel dans le cadre du programme bénéficiant de l'appui du Fonds.

C. Thème III : renforcer la stabilité du secteur bancaire

38. La forte dépendance à l'égard du pétrole et les liens très étroits entre les banques et l'État ont été un défi pour le secteur bancaire (annexe V). À la faveur de la crise récente, les facteurs de vulnérabilité se sont accumulés, en particulier dans les deux grandes banques publiques, avec une détérioration des positions de liquidité et de la qualité des portefeuilles d'actifs. Certes, le secteur bancaire est modeste (ses actifs représentent environ 20 % du PIB), mais les deux banques publiques concentrent environ 45 % du total des actifs, détiennent approximativement 40 % des titres et obligations du Trésor et ont reçu quelque 92 % du total des refinancements fournis par la BEAC au secteur bancaire tchadien à fin 2018. Du fait de leurs liens très étroits, les banques et l'État sont exposés à des risques importants. Pour les premières, les risques sont principalement liés à la dette publique et aux arriérés intérieurs ; pour l'État, le risque est de devoir faire face à d'importants passifs conditionnels du secteur bancaire.

39. Malgré certains retards, les autorités progressent dans le traitement des sources de vulnérabilité du secteur bancaire. Le paiement plus rapide de la dette publique et des arriérés intérieurs devrait aider à améliorer la position de liquidité du système bancaire et rendre le secteur

privé plus apte à rembourser sa dette auprès des banques. S'agissant des deux établissements publics, les autorités ont partagé avec les services du FMI les rapports préliminaires établis par des consultants externes au sujet du programme d'examen et de réorganisation des banques et elles prévoient de le finaliser conformément au cahier des charges arrêté en juin (mesure préalable). Le programme de réorganisation et de financement des deux banques devrait se fonder sur des hypothèses réalistes et viser à les rendre durablement plus aptes à fournir des services d'intermédiation efficaces. Il devrait être approuvé par les organismes décisionnaires concernés des deux banques d'ici fin septembre 2019 (nouveau repère structurel). En outre, les autorités se sont engagées à remédier à toutes les faiblesses identifiées et à améliorer la structure de gouvernance des deux établissements. En attendant, les banques devraient continuer à améliorer leur position de liquidité, procéder à la classification appropriée de leurs prêts et les provisionner en conséquence. Les banques comptant une forte proportion de prêts improductifs devraient adopter une stratégie claire visant à augmenter leurs niveaux de provisions.

40. En plus d'améliorer la position des banques publiques, il faut agir sur plusieurs autres fronts pour que le secteur contribue plus efficacement à la croissance. L'objectif primordial est de s'attaquer au niveau élevé de prêts improductifs. Outre les progrès réalisés dans l'apurement des arriérés intérieurs, un certain nombre de mesures (à prendre conjointement avec les autorités de contrôle régionales) pourraient être utiles à cet égard : i) augmenter les provisions des banques présentant une forte proportion de prêts improductifs ; ii) faciliter le règlement extrajudiciaire des prêts en souffrance. Pour améliorer encore la liquidité des banques, en plus des efforts actuels de la BEAC et de la COBAC destinés à moderniser le cadre de politique monétaire et dynamiser le marché monétaire interbancaire, les autorités devraient chercher à réduire progressivement la dépendance de l'État vis-à-vis du refinancement par les banques nationales.

Vues des autorités

41. Les autorités ont convenu qu'il fallait agir pour améliorer la résilience du secteur bancaire. Elles ont souligné la nécessité d'accorder la priorité à deux mesures : i) poursuivre l'apurement des arriérés intérieurs pour aider les banques ayant un taux élevé de prêts improductifs et ii) continuer de rembourser la dette publique intérieure conformément aux modalités prévues par le programme, ce qui aidera les banques à régler leurs problèmes de liquidité. De surcroît, les autorités réaffirment leur volonté d'appliquer les mesures proposées pour traiter les facteurs de vulnérabilité des deux banques publiques, dès que les audits seront terminés.

FINANCEMENT, MODALITES DU PROGRAMME ET RISQUES

42. Le programme est intégralement financé et des assurances fermes sont en place pour les 12 prochains mois (tableau 4 du texte). La majeure partie de l'aide budgétaire prévue pour 2019 devrait être décaissée au quatrième trimestre. Des retards dans le décaissement de l'appui extérieur pourraient nuire au programme en entraînant une baisse des dépenses, un accroissement du financement intérieur net et une diminution des avoirs extérieurs nets.

Tableau 4 du texte. Tchad : sources de financement

(En millions de dollars)

	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Aide budgétaire	143	262	117	109	65	
Multilatérale	86	203	82	
Bilatérale	56	59	34	
Financement du FMI	49	99	127	39	0	
<i>en pourcentage de la quote-part</i>	<i>25</i>	<i>50</i>	<i>65¹</i>	<i>20</i>	<i>0</i>	

Sources : Autorités tchadiennes et calculs des services du FMI.

¹ Le décaissement du FMI pour la 3e revue (25 % de la quote-part en déc. 2018) a été reçu par les autorités au début de l'année 2019.

43. Les services du FMI et les autorités sont parvenus à un accord sur les critères de réalisation modifiés à fin juin 2019, les nouveaux critères de réalisation pour décembre 2019, les objectifs indicatifs pour décembre 2019 et mars et juin 2020, les repères structurels et les mesures préalables (tableaux 1 et 2 du MPEF). Le critère de réalisation concernant le financement intérieur net hors BEAC à fin juin 2019 a été révisé de manière à refléter l'encours plus important que prévu de bons du Trésor à refinancer au premier semestre. Le critère concernant le financement intérieur net de la BEAC à fin juin 2019 a également été révisé pour refléter la légère baisse des recettes pétrolières et non pétrolières au premier trimestre 2019, qui devrait être compensée d'ici fin 2019. Deux mesures préalables relatives à l'examen et la réorganisation des deux principales banques publiques et à l'audit des arriérés intérieurs ont été décidées ; elles doivent contribuer à rattraper les retards pris dans ces deux domaines (paragraphe 32 et 33 du MPEF). Les nouveaux repères structurels consistent dans l'établissement et la publication d'une liste des contribuables assujettis à la TVA, l'achèvement du second volet de l'audit des arriérés intérieurs, l'adoption d'un programme de réorganisation des deux banques publiques et la suppression des exonérations non conformes aux textes juridiques. Le repère structurel relatif à l'adoption d'une stratégie d'apurement des arriérés intérieurs est repoussé à fin septembre, quand l'audit des arriérés non vérifiés sera terminé. L'objectif indicatif concernant la régularisation des DAO, qui demeure un enjeu important en termes de GFP, sera désormais suivi par l'intermédiaire d'un indicateur « pour mémoire » (tableau 1 du MPEF). Compte tenu des difficultés rencontrées dans la réalisation de cet objectif, les autorités s'efforceront plutôt de limiter le recours aux DAO en mettant en œuvre un décret *ad hoc* (repère structurel mis en œuvre en janvier 2019). Les variations des flux extérieurs, notamment de l'aide budgétaire et des recettes pétrolières, sont prises en compte au moyen d'éléments d'ajustement du financement intérieur, du solde primaire hors pétrole, et du paiement des arriérés intérieurs (paragraphe 23 du PAT).

44. Les risques pour la bonne exécution du programme demeurent importants. Outre les risques d'assombrissement des perspectives décrits plus haut, le ralentissement de la cadence des réformes risque de diminuer les capacités de réalisation des objectifs. Ainsi, de nouveaux retards dans l'apurement des arriérés intérieurs, la correction des facteurs de vulnérabilité du secteur bancaire et l'affectation de moyens suffisants aux secteurs sociaux pourraient gêner le redressement du secteur privé. De plus, le financement des dépenses nécessaires sera difficile à assurer, de sorte

que les autorités pourraient devoir contracter des emprunts non concessionnels. La faiblesse des capacités pourrait aussi ralentir le rythme des réformes. L'engagement résolu à appliquer le programme dont les autorités font preuve constitue un facteur important d'atténuation des risques.

45. La capacité du Tchad à rembourser le FMI demeure appropriée. L'encours des obligations envers le FMI sur la base des tirages actuels et prospectifs culminerait à 3,6 % du PIB et à 10,8 % des exportations de biens et services en 2019, tandis que les remboursements annuels atteindront au maximum 0,5 % du PIB et 5,7 % des recettes fiscales en 2025.

46. La BEAC a fourni une assurance politique mise à jour sur les avoirs extérieurs nets à fin décembre 2019 pour appuyer les programmes du FMI en faveur des pays de la CEMAC¹⁰. Dans sa lettre d'appui politique mise à jour, la BEAC a présenté une projection révisée d'avoirs extérieurs nets à fin décembre 2019 et a réaffirmé son engagement à mettre en œuvre une politique monétaire suffisamment stricte pour atteindre les projections, tandis que les États membres mettront en œuvre des politiques d'ajustement dans le contexte des programmes soutenus par le FMI. Les assurances d'avoirs extérieurs nets fournies par la BEAC sont essentielles à la réussite du programme du Tchad et contribueront à renforcer la viabilité extérieure de la région.

47. La BEAC continue de mettre en œuvre le reste des recommandations issues de l'évaluation des sauvegardes de 2017. Le passage complet de la BEAC aux normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'exercice 2019 avance plus ou moins comme prévu et des mesures sont en cours d'application pour accélérer l'adoption des modifications apportées aux instruments juridiques secondaires aux fins d'harmonisation avec les Statuts de la BEAC. La date d'adoption des instruments secondaires révisés a été prolongée au-delà de la date initialement prévue (juin 2018) pour que les consultations avec les parties prenantes, notamment les services du FMI, puissent se poursuivre.

EVALUATION PAR LES SERVICES DU FMI

48. Le Tchad est un pays à faible revenu qui doit relever des défis importants en termes de développement et se trouve dans une situation précaire à de nombreux égards : insécurité, gouvernance, tensions sociales, etc. Cette fragilité a des répercussions non négligeables sur la conduite de la politique économique et la capacité des autorités à maintenir la stabilité tout en soutenant le redressement de l'économie. Le pays enregistre toutefois de solides progrès en termes de rétablissement de la stabilité macroéconomique et d'amélioration des perspectives après le choc pétrolier de 2014-15, dont les effets ont été dévastateurs.

49. Même si les perspectives sont positives dans l'ensemble, la reprise économique est plus lente que prévue. Le redressement du secteur non pétrolier devrait être moins rapide que ne l'indiquaient les projections initiales pour 2019 et le moyen terme, en raison des effets durables de la crise et des obstacles structurels qui freinent depuis longtemps la diversification et l'obtention

¹⁰ CEMAC — Rapport des services sur les politiques communes à l'appui des programmes en faveur des pays membres, juin 2019.

d'une croissance hors pétrole inclusive. La position extérieure devrait s'améliorer progressivement à moyenne échéance.

50. Le programme est plutôt en bonne voie et les autorités restent très déterminées à conduire les réformes. Tous les critères de réalisation à fin décembre 2018 ont été satisfaits et, malgré quelques retards, le programme des réformes structurelles suit son cours. À fin mars 2019, les objectifs indicatifs relatifs aux arriérés intérieurs et aux dépenses sociales de lutte contre la pauvreté n'ont pas été tenus, mais les autorités se sont efforcées de compenser cet échec et de remplir les critères de performance à fin juin 2019

51. La politique budgétaire doit continuer d'accorder la priorité à la mobilisation des recettes non pétrolières et à la réduction de la dette publique intérieure en 2019, tout en renforçant la résilience à moyen terme. Il faut poursuivre les efforts destinés à doper les recettes non pétrolières et à compenser la baisse constatée au second semestre 2018. Les autorités devraient en particulier s'attaquer plus résolument à la limitation des exonérations et mieux gérer leur octroi et leur renouvellement afin d'élargir effectivement l'assiette fiscale. Les réformes de la TVA découlant du plan d'action adopté récemment sont essentielles aussi à cet égard. Les autorités devraient continuer d'œuvrer pour que les services fiscaux et douaniers soient plus efficaces afin d'améliorer l'observance fiscale.

52. Il est essentiel de traiter les séquelles de la crise pour appuyer la reprise. L'apurement des arriérés intérieurs et la réduction de la dette à l'égard des banques nationales constituent d'ailleurs deux aspects cruciaux. Les autorités devraient procéder à l'apurement des arriérés conformément à l'objectif du programme, mener à son terme l'audit des arriérés intérieurs et définir une stratégie d'apurement claire et transparente. Il est capital aussi de réduire la dépendance budgétaire vis-à-vis des banques publiques pour desserrer les liens étroits entre les banques et l'État.

53. Mettre plus fortement l'accent sur les dépenses sociales est nécessaire pour que le Tchad atteigne ses objectifs de développement. Les autorités devraient s'assurer que les moyens alloués au secteur social sont utilisés et que l'impératif de sécurité ne conduit pas à sous-dépenser dans le domaine social. En outre, elles devraient veiller à ce que ces ressources soient utilisées de manière plus rationnelle afin d'obtenir l'effet maximal sur les indicateurs sociaux.

54. Les autorités devraient s'efforcer d'atténuer la vulnérabilité aux fluctuations des prix du pétrole. Les services du FMI ont proposé un mécanisme de lissage des prix qui devrait d'abord fonctionner dans une seule direction jusqu'à ce que des réserves suffisantes soient accumulées. Il faudrait également obtenir des progrès plus rapides sur plusieurs plans : projections des flux de trésorerie, gestion de la dette et régularisation des DAO.

55. Des efforts dans plusieurs domaines sont nécessaires pour lever les obstacles à la diversification économique et à une croissance inclusive. Il est particulièrement important d'améliorer la gouvernance dans tous les secteurs économiques, y compris en matière de gestion des finances publiques. À cet égard, renforcer le cadre anticorruption, créer des conditions plus

propices aux affaires, notamment en simplifiant les procédures de création d'entreprise, élargir l'accès aux financements et réformer le secteur de l'électricité sont également essentiels.

56. Malgré des retards, les autorités progressent dans la mise en œuvre de leur stratégie visant à s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité des banques publiques. La liquidité bancaire s'est quelque peu améliorée en 2018, mais des facteurs de vulnérabilité importants subsistent. Les autorités devraient persévérer dans leurs efforts pour appliquer les mesures qui ont été décidées en vue de l'examen et de la réorganisation des banques publiques.

57. Les perspectives favorables du Tchad et le programme sont exposés à des risques importants. Une montée de l'insécurité constitue un risque réel, d'autant qu'elle pourrait requérir d'augmenter les dépenses de sécurité. Le redressement de l'économie non pétrolière pourrait pâtir d'un essoufflement des réformes, par exemple d'un relâchement de la discipline budgétaire, d'un niveau constamment bas des dépenses sociales et de retards dans le paiement des arriérés intérieurs et la mise en œuvre de la réforme bancaire. Les risques habituels liés à un effondrement des prix du pétrole restent d'actualité.

58. Bien que relativement modeste sur le plan économique par rapport aux autres pays de la CEMAC, le Tchad a montré qu'il jouait un rôle de premier plan dans la mise en œuvre et la défense des politiques qui favorisent la stabilité régionale. Si les quatre pays bénéficiant déjà de programmes appuyés par le FMI suivaient strictement la trajectoire d'assainissement des finances publiques qu'ils ont définie et si les débats programmatiques avec le Congo et la Guinée équatoriale étaient menés à bonne fin, cela favoriserait un nouveau raffermissement de la position de la BEAC en avoirs extérieurs nets.

59. Au vu des résultats du Tchad par rapport aux objectifs du programme et compte tenu de la mise en œuvre satisfaisante des assurances fournies par la BEAC en matière de politiques régionales, les services du FMI recommandent d'achever la quatrième revue au titre de l'accord FEC. Les services du FMI sont également favorables à la demande du Tchad de modifier les critères de réalisation concernant le financement intérieur net de l'État par la BEAC et hors BEAC, respectivement. Ils proposent de clore la revue des assurances de financement et de subordonner l'achèvement de la cinquième revue FEC à la mise en œuvre d'assurances essentielles concernant l'accumulation d'avoirs extérieurs nets au niveau de l'union et telles que définies dans le document de référence de l'union de juin 2019.

60. Les services du FMI recommandent que les prochaines consultations au titre de l'article IV avec le Tchad s'inscrivent dans un cycle de 24 mois.

Tableau 1. Tchad : principaux indicateurs économiques et financiers, 2017-23

	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023
	Prél.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	Proj.	
(variation annuelle en pourcentage, sauf indication contraire)													
Économie réelle													
PIB à prix constants	-2,4	3,1	2,4	4,6	2,4	6,1	5,5	4,9	4,8	5,4	5,3	4,1	
PIB pétrolier ¹	-11,2	15,2	12,7	12,7	4,0	16,8	16,7	8,2	8,2	10,6	10,6	4,4	
PIB non pétrolier	-0,5	1,0	0,5	3,0	2,0	3,8	3,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	
Déflateur du PIB	-0,8	2,3	2,3	2,7	2,6	2,9	2,9	3,0	3,0	2,9	2,9	1,7	
Indice des prix à la consommation (moyenne annuelle) ²	-0,9	2,5	4,0	2,9	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	
Prix du pétrole													
Brent (dollar/baril) ³	54,4	71,9	71,1	72,3	61,8	69,4	61,5	66,8	60,8	65,0	60,4	60,6	
prix tchadien (dollar/baril) ⁴	49,4	66,2	65,1	67,3	58,8	63,4	58,5	60,8	56,8	59,0	56,4	56,6	
Production pétrolière pour l'exportation (millions de barils)	36,0	39,8	42,2	44,8	45,2	53,5	53,9	58,5	58,9	65,5	65,9	69,1	
Taux de change franc CFA/dollar (moyenne sur la période)	580,9	...	555,2
Monnaie et crédit													
Avoirs extérieurs nets	0,5	8,2	11,7	10,1	10,5	10,5	10,2	10,5	11,6	5,3	7,1	10,3	
Avoirs intérieurs nets	-4,7	-3,1	-7,2	-0,3	0,6	-1,7	-1,1	-3,7	-4,6	1,5	1,0	-3,5	
Dont : créances nettes sur l'administration centrale	-4,4	-0,2	-7,8	1,1	5,7	-2,9	-2,9	-4,9	-7,2	0,2	-0,8	-4,5	
Dont : crédit au secteur privé	-1,7	0,8	0,7	1,3	0,9	1,2	1,7	1,2	1,1	1,3	1,8	1,0	
Monnaie au sens large	-4,3	5,0	4,5	9,8	11,0	8,8	9,1	6,8	7,0	6,9	8,1	6,8	
Vitesse de circulation (PIB hors pétrole/monnaie au sens large) ⁵	5,3	5,2	5,2	5,1	5,0	5,0	4,8	5,0	4,8	5,0	4,7	4,7	
Secteur extérieur (quantifié en dollars)													
Exportations de biens et de services, f. à b	15,4	34,0	37,6	9,8	-1,8	11,9	16,0	5,0	6,0	8,6	10,2	5,7	
Importations de biens et de services, f. à b.	5,3	17,4	15,3	6,8	3,1	8,5	10,6	6,3	6,4	10,7	8,8	4,9	
Volume d'exportations	-10,8	7,5	11,6	10,0	7,2	16,2	15,7	7,8	7,8	10,3	10,1	4,5	
Volume d'importations	5,6	14,7	12,4	5,6	2,4	8,0	10,4	5,9	5,4	10,7	7,7	3,8	
Balance des paiements globale (en pourcentage du PIB)	-1,1	0,9	1,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	1,2	-0,3	-0,1	0,4	
Solde des transactions courantes, transferts officiels compris (en pourcentage du PIB)	-6,6	-4,7	-3,4	-5,2	-6,5	-4,4	-5,9	-5,3	-6,4	-5,5	-6,3	-5,9	
Termes de l'échange	29,7	21,8	20,2	-1,2	-9,0	-4,2	0,2	-3,0	-2,5	-1,5	-1,1	0,2	
Dettes extérieures (en pourcentage du PIB) ⁶	25,1	26,9	25,1	25,4	24,6	22,8	22,2	20,3	19,7	17,8	17,3	15,3	
VAN de la dette extérieure (en pourcentage des exportations de biens et services)	94,1	69,8	62,9	64,5	65,5	56,2	55,3	51,2	50,1	44,3	42,8	37,6	
(en pourcentage du PIB non pétrolier, sauf indication contraire)													
Finances publiques													
Recettes et dons	17,1	18,9	18,3	18,9	18,9	20,0	20,9	19,7	21,5	19,8	22,3	23,2	
Dont : recettes pétrolières ⁷	4,1	6,4	6,7	6,8	6,9	7,5	8,1	7,2	8,8	7,1	9,4	9,8	
Dont : recettes non pétrolières	8,7	8,3	8,1	8,8	8,8	9,2	9,4	9,6	9,8	9,9	10,0	10,4	
Dépenses	18,0	17,8	16,5	18,7	18,9	18,4	18,6	18,0	19,0	17,4	18,7	18,5	
Courantes	13,7	12,3	12,0	12,6	12,7	12,3	12,4	11,7	12,3	11,1	11,9	11,5	
Investissement	4,4	5,5	4,5	6,1	6,2	6,1	6,2	6,3	6,7	6,3	6,8	7,1	
Solde primaire hors pétrole (base engagements, hors dons) ⁸	-3,8	-3,8	-4,2	-4,5	-4,8	-3,7	-3,8	-3,0	-3,8	-2,3	-3,5	-2,9	
Solde budgétaire global (dons compris, base engagements)	-0,9	1,1	1,9	0,2	0,0	1,6	2,3	1,7	2,5	2,4	3,6	4,6	
Solde budgétaire de référence de la CEMAC (en pourcentage du PIB) ⁹	0,5	-1,2	-0,8	-1,9	-2,0	-0,5	-0,4	0,4	0,1	1,1	0,9	1,6	
Dettes totales (en pourcentage du PIB) ⁶	49,7	49,8	48,2	45,6	43,8	41,2	39,0	37,5	34,9	33,9	31,2	28,1	
Dont : dette intérieure	24,6	22,9	23,1	20,1	19,2	18,4	16,8	17,2	15,2	16,1	13,9	12,8	
Pour mémoire :													
PIB nominal (en milliards de francs CFA)	5,855	6,062	6,136	6,514	6,446	7,109	6,997	7,676	7,552	8,319	8,181	8,659	
Dont : PIB non pétrolier	4,830	4,995	4,970	5,290	5,212	5,637	5,515	6,035	5,900	6,449	6,299	6,732	
PIB nominal (en milliards de dollars)	10,1	11,0	11,1	11,6	11,2	12,9	12,3	14,0	13,4	15,3	14,6	15,5	

Sources : Autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ La croissance du PIB pétrolier de 2017 a été révisée de façon à tenir compte de données définitives relatives au PIB pétrolier pour 2016 et 2017. La production de pétrole utilisée à des fins de consommation intérieure est également mise en considération.² Le taux d'inflation de 2017 est fondé sur les données des autorités, pour lesquelles 2014 sert d'année de base.³ Projections des PEM pour le cours du brut Brent.⁴ Le prix du pétrole tchadien est le prix du Brent, moins une décote pour la qualité.⁵ Variation en pourcentage du stock de la monnaie au sens large en début de période.⁶ Administration centrale, y compris dette garantie par l'État.⁷ Les recettes pétrolières de 2018 comprennent les recettes liées aux cargaisons de pétrole de l'État initialement prévues pour 2017.⁸ Recettes totales hors dons et recettes pétrolières, moins dépenses totales hors paiements d'intérêts nets et investissements financés sur ressources extérieures.⁹ Le solde budgétaire de référence de la CEMAC correspond au solde budgétaire globale moins l'épargne issue des recettes pétrolières, laquelle se calcule en ajoutant 20 % des recettes pétrolières de l'année en cours à 80 % des recettes pétrolières supérieures à la moyenne observées au cours des trois années précédentes.

Tableau 2. Tchad: opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017–23
(En milliards de FCFA sauf indication contraire)

	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023
	Prél.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	Proj.	
Recettes totales et dons	826	944	910	1.000	985	1.130	1.151	1.186	1.268	1.275	1.402	1.559	
Recettes	620	735	737	827	819	941	968	1.016	1.096	1.096	1.222	1.363	
Pétrolières ¹	200	320	335	359	362	420	449	434	517	455	591	661	
Non pétrolières	420	414	403	468	457	521	519	582	579	641	632	702	
Fiscales	373	397	372	441	421	493	481	551	539	602	589	656	
Non fiscales	47	18	31	26	35	28	38	30	40	39	43	46	
Dons	206	210	173	173	167	189	183	170	171	178	179	196	
Appui budgétaire	102	122	119	60	54	68	62	36	37	35	36	36	
Dons pour projets	103	88	53	113	113	121	121	135	135	143	143	160	
Dépenses	871	887	818	989	984	1.038	1.025	1.086	1.121	1.123	1.178	1.249	
Courantes	659	613	595	666	661	694	681	706	724	718	750	774	
Traitements et salaires	376	324	319	350	350	355	355	358	358	362	362	365	
Biens et services	88	87	100	109	109	114	114	121	138	129	150	162	
Transferts et subventions	103	112	109	131	131	137	137	147	158	153	170	182	
Intérêts	92	90	67	77	71	88	76	80	69	74	68	65	
Intérieurs	34	27	29	22	23	30	27	29	27	27	25	25	
Extérieurs	58	63	38	55	48	58	49	51	42	47	43	39	
<i>Pour mémoire : prêt de Glencore (après restructuration)</i>	51	48	30	43	36	47	39	39	32	36	32	28	
Investissements	212	274	223	323	323	344	344	380	397	405	428	475	
Financés sur ressources intérieures	36	83	84	118	118	124	124	135	152	145	168	185	
Financés sur ressources extérieures ²	176	191	138	205	205	220	220	245	245	260	260	290	
Solde global (dons inclus, engagements)	-46	57	92	10	1	92	125	101	147	152	224	310	
Solde primaire non pétrolier (hors dons, engagements) ³	-183	-192	-211	-240	-251	-209	-211	-179	-227	-148	-218	-192	
Instances de paiement de l'année précédente ⁴	-80	-12	-12	-43	-49	-75	-75	-79	-79	-91	-91	-80	
Instances de paiement à la fin de la période ⁴	12	43	49	75	75	79	79	91	91	80	80	78	
Variation des arriérés ⁵	6	-60	-35	-50	-60	-35	-35	-35	-40	-15	-25	0	
Remboursement d'autres arriérés ⁶	-13	-54	-54	-10	-10	-10	-10	-20	-30	-45	-60	-90	
Solde global (y compris dons et liquidités)	-121	-26	40	-18	-43	51	85	58	89	81	128	218	
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base caisse)	-259	-275	-262	-268	-296	-250	-251	-222	-285	-219	-314	-284	
Financement	122	25	-40	18	43	-51	-85	-57	-89	-81	-128	-218	
Financement intérieur	45	9	-73	14	18	-11	-43	-6	-35	-11	-58	-139	
Financement bancaire	9	8	-80	56	119	-24	0	-24	-46	-65	-92	-170	
Banque centrale (BEAC)	-11	8	-74	56	119	-24	0	-24	-46	-65	-92	-170	
Dépôts	-24	-74	-129	12	46	-45	-21	-17	-40	-4	-30	-98	
Avances (net)	-14	0	0	0	0	0	0	0	0	-48	-48	-48	
FMI	27	83	55	44	73	20	21	-6	-6	-13	-14	-24	
Banques commerciales (dépôts)	20	0	-6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Autre financement (net), dont :	-37	-8	-2	-43	-102	13	-43	18	12	55	34	31	
<i>Amortissement</i>	-71	-192	-169	-85	-109	-149	-145	-76	-73	-78	-68	-68	
<i>Prêts de banques commerciales</i>	11	54	59	0	0	10	10	10	10	15	15	10	
<i>Prêts d'entités non bancaires (brut)</i> ⁷	2	45	0	32	32	35	35	39	39	41	41	46	
<i>Bons du Trésor (net)</i>	-6	85	108	-45	-54	-5	-45	-5	-12	18	-1	1	
<i>Obligations du Trésor (brut)</i>	27	0	0	56	28	122	102	50	48	58	47	41	
Privatisations et autres recettes exceptionnelles	73	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Financement extérieur	77	17	33	4	25	-40	-41	-52	-54	-70	-71	-79	
Prêts (nets)	30	-10	10	-23	-2	-65	-67	-77	-80	-95	-96	-105	
Décaissements	159	85	111	73	73	64	64	72	72	76	76	85	
Budgétaires	88	26	26	13	13	0	0	0	0	0	0	0	
Projets	71	58	85	60	60	64	64	72	72	76	76	85	
Amortissement	-128	-95	-101	-96	-75	-129	-131	-148	-151	-171	-172	-190	
<i>Pour mémoire : prêt de Glencore (après restructuration)</i>	-59	-40	-40	-35	-14	-64	-64	-77	-78	-93	-92	-95	
Allègement/rééchelonnement de la dette	30	27	27	27	27	25	26	25	25	25	26	26	
Arriérés extérieurs ⁸	17	0	-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Écart de financement	-1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
<i>Pour mémoire :</i>													
PIB non pétrolier	4.830	4.995	4.970	5.290	5.212	5.637	5.515	6.035	5.900	6.449	6.299	6.732	
Dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté	202	214	182	241	241								
Dépôts dans les banques (notamment BEAC)	119	193	254	181	208	225	229	243	268	247	299	397	
(en mois de dépenses sur financement intérieur)	2,0	3,3	4,5	2,8	3,2	3,3	3,4	3,5	3,7	3,4	3,9	5,0	
Avances de la BEAC ⁹	480	480	480	480	480	480	480	480	480	432	432	384	

Sources: Autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Nettes des appels de fonds et des coûts de transport liés à la participation de l'entreprise pétrolière publique (SHT) dans des sociétés pétrolières privées.

² Y compris les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme financement intérieur.

³ Recettes totales hors dons et recettes pétrolières, moins dépenses totales hors paiements d'intérêts nets et investissements financés sur ressources extérieures.

⁴ Différence entre dépenses engagées et dépenses en espèces, et erreurs et omissions.

⁵ Arriérés reconnus, tels que répertoriés par le Trésor dans le tableau "restes à payer".

⁶ Les autres arriérés comprennent notamment les arriérés non reconnus, dont le total sera établi une fois l'audit des arriérés effectué, et l'apurement en 2018 de 54 milliards de FCFA d'arriérés dus par l'entreprise Coton Tchad, alors publique, à des banques locales.

⁷ Prêts bilatéraux et multilatéraux en FCFA (ex. : BDEAC, prêt du Cameroun en 2016).

⁸ 27 milliards en 2016, dont des arriérés envers la Chine, appurés au moyen d'un accord en avril 2017.

⁹ La totalité de la dette envers la BEAC a été consolidée et rééchelonnée sous forme de titres à long terme en septembre 2017.

Tableau 3. Tchad : opérations budgétaires de l'administration centrale, 2017–23
(En pourcentage du PIB hors pétrole, sauf indication contraire)

	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023
	Prél.	3e rév.	Proj.	3e rév.	Proj.	3e rév.	Proj.	3e rév.	Proj.	3e rév.	Proj.	Proj.	
Total recettes et dons	17,1	18,9	18,3	18,9	18,9	20,0	20,9	19,7	21,5	19,8	22,3	23,2	
Recettes	12,8	14,7	14,8	15,6	15,7	16,7	17,6	16,8	18,6	17,0	19,4	20,2	
Pétrole 1/	4,1	6,4	6,7	6,8	6,9	7,5	8,1	7,2	8,8	7,1	9,4	9,8	
Hors pétrole	8,7	8,3	8,1	8,8	8,8	9,2	9,4	9,6	9,8	9,9	10,0	10,4	
Fiscales	7,7	7,9	7,5	8,3	8,1	8,7	8,7	9,1	9,1	9,3	9,3	9,7	
Non fiscales	1,0	0,4	0,6	0,5	0,7	0,5	0,7	0,5	0,7	0,6	0,7	0,7	
Dons	4,3	4,2	3,5	3,3	3,2	3,4	3,3	2,8	2,9	3,4	3,4	3,8	
Assistance budgétaire	2,1	2,4	2,4	1,1	1,0	1,2	1,1	0,6	0,6	0,7	0,7	0,7	
Dons projets	2,1	1,8	1,1	2,1	2,2	2,1	2,2	2,2	2,3	2,7	2,7	3,1	
Dépenses	18,0	17,8	16,5	18,7	18,9	18,4	18,6	18,0	19,0	17,4	18,7	18,5	
Courantes	13,7	12,3	12,0	12,6	12,7	12,3	12,4	11,7	12,3	11,1	11,9	11,5	
Traitements et salaires	7,8	6,5	6,4	6,6	6,7	6,3	6,4	5,9	6,1	5,6	5,7	5,4	
Biens et services	1,8	1,7	2,0	2,1	2,1	2,0	2,1	2,0	2,3	10,0	10,8	10,5	
Transferts et subventions	2,1	2,2	2,2	2,5	2,5	2,4	2,5	2,4	2,7	2,4	2,7	2,7	
Intérêts	1,9	1,8	1,3	1,5	1,4	1,6	1,4	1,3	1,2	1,1	1,1	1,0	
Intérieurs	0,7	0,5	0,6	0,4	0,4	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,4	0,4	
Extérieurs	1,2	1,3	0,8	1,0	0,9	1,0	0,9	0,8	0,7	0,7	0,7	0,6	
<i>Pour mémoire : prêt Glencore (après restructuration)</i>	1,1	1,0	0,6	0,8	0,7	0,8	0,7	0,7	0,5	0,6	0,5	0,4	
Investissement	4,4	5,5	4,5	6,1	6,2	6,1	6,2	6,3	6,7	6,3	6,8	7,1	
Financement intérieur	0,7	1,7	1,7	2,2	2,3	2,2	2,2	2,2	2,6	2,2	2,7	2,7	
Financement extérieur 2/	3,6	3,8	2,8	3,9	3,9	3,9	4,0	4,1	4,2	4,0	4,1	4,3	
Solde global (dons compris, base engagement)	-0,9	1,1	1,9	0,2	0,0	1,6	2,3	1,7	2,5	2,4	3,6	4,6	
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base eng.) 3/	-3,8	-3,8	-4,2	-4,5	-4,0	-4,8	-3,8	-3,0	-3,8	-2,3	-3,5	-2,9	
Instances de paiement fin d'année précédente 4/	-1,6	-0,2	-0,2	-0,8	-0,9	-1,3	-1,4	-1,3	-1,3	-1,4	-1,4	-1,2	
Instances de paiement fin d'année 4/	0,2	0,9	1,0	1,4	1,4	1,4	1,4	1,5	1,5	1,2	1,3	1,2	
Var arriérés 5/	0,1	-1,2	-0,7	-0,9	-1,1	-0,6	-0,6	-0,6	-0,7	-0,2	-0,4	0,0	
Remboursement d'autres arriérés 6/	-0,3	-1,1	-1,1	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,3	-0,5	-0,7	-1,0	-1,3	
Solde global (dons compris, base caisse)	-2,5	-0,5	0,8	-0,3	-0,8	0,9	1,5	1,0	1,5	1,3	2,0	3,2	
Solde primaire hors pétrole (hors dons, base caisse)	-5,4	-5,5	-5,3	-5,1	-5,7	-4,4	-4,6	-3,7	-4,8	-3,4	-5,0	-4,2	
Financement	2,5	0,5	-0,8	0,3	0,8	-0,9	-1,5	-0,9	-1,5	-1,3	-2,0	-3,2	
Financement intérieur	0,9	0,2	-1,5	0,3	0,3	-0,2	-0,8	-0,1	-0,6	-0,2	-0,9	-2,1	
Financement bancaire	0,2	0,2	-1,6	1,1	2,3	-0,4	0,0	-0,4	-0,8	-1,0	-1,5	-2,5	
Banque centrale (BEAC)	-0,2	0,2	-1,5	1,1	2,3	-0,4	0,0	-0,4	-0,8	-1,0	-1,5	-2,5	
Dépôts	-0,5	-1,5	-2,6	0,2	0,9	-0,8	-0,4	-0,3	-0,3	-0,1	0,0	-0,5	
Avances (nettes)	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,7	-0,8	-0,7	
FMI	0,6	1,7	1,1	0,8	1,4	0,4	0,4	-0,1	-0,1	-0,2	-0,2	-0,4	
Banques commerciales (dépôts)	0,4	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Autres financements (net)	-0,8	-0,2	0,0	-0,8	-1,9	0,2	-0,8	0,3	0,2	0,8	0,5	0,5	
Privatisations et autres recettes exceptionnelles	1,5	0,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Financement extérieur	1,6	0,3	0,7	0,1	0,5	-0,7	-0,8	-0,9	-0,9	-1,1	-1,1	-1,2	
Prêts (nets)	0,6	-0,2	0,2	-0,4	0,0	-1,1	-1,2	-1,3	-1,4	-1,5	-1,5	-1,6	
Décaissements	3,3	1,7	2,2	1,4	1,4	1,1	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2	1,3	
Amortissement	-2,7	-1,9	-2,0	-1,8	-1,4	-2,3	-2,4	-2,5	-2,6	-2,7	-2,7	-2,8	
<i>Pour mémoire : prêt Glencore (après restructuration)</i>	-1,2	-0,8	-0,8	-0,7	-0,3	-1,1	-1,2	-1,3	-1,3	-1,4	-1,5	-1,4	
Allegement/rééchelonnement de la dette (PPTE)	0,6	0,5	0,5	0,5	0,5	0,4	0,5	0,4	0,4	0,4	0,4	0,4	
Arriérés extérieurs 7/	0,3	0,0	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Écart de financement	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
<i>Pour mémoire :</i>													
PIB hors pétrole	4.830	4.995	4.970	5.290	5.212	5.637	5.515	6.035	5.900	6.449	6.299	6.732	
Dépenses sociales de réduction de la pauvreté	4,2	4,3	3,7	4,6	4,6								
Dépôts dans les banques (dont la BEAC)	2,5	3,9	5,1	3,4	4,0	4,0	4,1	4,0	4,5	3,8	4,7	5,9	
(en mois de dépenses sur financement intérieur)	2,0	3,3	4,5	2,8	3,2	3,3	3,4	3,5	3,7	3,4	3,9	5,0	
Avances de la BEAC 8/	9,9	9,6	9,7	9,1	9,2	8,5	8,7	7,9	8,1	6,7	6,9	5,7	

Sources : Autorités tchadiennes ; estimations et prévisions du FMI.

1/ Déduction faite des appels de fonds et des coûts de transport associés à la participation de la SHT dans des sociétés pétrolières privées.

2/ Inclut les projets financés par la BDEAC, mais les prêts correspondants (en FCFA) sont comptabilisés comme un financement intérieur.

3/ Total des recettes, moins dons et recettes pétrolières, moins dépenses totales, moins dépenses d'intérêts et investissements sur financement extérieur.

4/ Différence entre les engagements et les dépenses de trésorerie.

5/ Arriérés reconnus, comptabilisés par le Trésor dans le tableau "restes à payer".

6/ Les autres arriérés incluent des arriérés non reconnus, dont le total sera établi à l'issue de l'audit, ainsi que l'apurement en 2018 de 54 milliards de FCFA d'arriérés de la société (alors publique) Coton Tchad envers les banques nationales.

7/ Les 27 milliards en 2016 incluent les arriérés envers la Chine, apurés par un accord en avril 2017.

8/ Le total de la dette envers la BEAC a été consolidé et rééchelonné en septembre 2017 sous forme de titres à long terme.

Tableau 4. Tchad : balance des paiements, 2017–23
(En milliards de FCFA sauf indication contraire)

	2017		2018		2019		2020		2021		2022		2023
	Prél.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.	3 ^e rév.	Proj.
Solde courant, transferts officiels courants inclus	-442	-408	-327	-398	-470	-312	-416	-410	-482	-470	-514	-514	
Balance commerciale	180	483	585	582	435	725	569	710	602	729	673	784	
Exportations (FAB) :	1.436	1.855	1.931	2.072	1.943	2.301	2.250	2.401	2.371	2.593	2.605	2.745	
dont : pétrole	1.048	1.446	1.523	1.649	1.523	1.841	1.790	1.919	1.887	2.072	2.083	2.183	
Importations (FAB)	-1.256	-1.372	-1.346	-1.490	-1.507	-1.576	-1.681	-1.692	-1.769	-1.864	-1.933	-1.961	
Services (net)	-1.037	-1.130	-1.191	-1.220	-1.187	-1.333	-1.278	-1.385	-1.360	-1.524	-1.460	-1.582	
Revenu (net)	-78	-186	-145	-201	-188	-234	-222	-244	-234	-211	-254	-258	
Transferts (net)	493	426	424	441	470	530	515	510	511	536	527	542	
Officiels (net)	149	108	108	112	112	168	160	141	140	146	146	152	
Privés (net)	344	318	317	329	358	363	355	369	370	390	381	390	
Compte de capital et d'opérations financières	231	312	297	390	470	388	488	489	573	486	550	599	
Transferts en capital	100	84	49	109	109	117	117	131	131	139	139	156	
Investissements directs étrangers	211	268	256	332	397	321	453	391	495	383	537	554	
Autres investissements à moyen et long terme	-71	-50	-30	-56	-31	-98	-95	-82	-80	-97	-93	-102	
Secteur public (hors prêts d'appui budgétaire)	-58	-36	-16	-36	-15	-65	-67	-77	-80	-95	-96	-105	
Secteur privé	-13	-14	-14	-21	-16	-33	-28	-5	0	-2	3	3	
Capital à court terme	-9	10	22	5	-5	47	13	48	26	60	-33	-9	
Erreurs et omissions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Solde global	-211	-95	-30	-8	-1	75	72	79	91	16	36	86	
Financement	-81	-171	-204	-135	-167	-120	-119	-104	-117	-42	-63	-113	
Variation des réserves officielles (baisse +)	-81	-171	-204	-135	-167	-120	-119	-104	-117	-42	-63	-113	
Financements exceptionnels	119	35	32	27	27	25	26	25	25	25	26	26	
Allègement de la dette (PPTÉ)	30	27	27	27	27	25	26	25	25	25	26	26	
Autres revenus exceptionnels	73	9	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Accumulation d'arriérés extérieurs	17	0	-3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Écart de financement	-173	-231	-201	-117	-140	-20	-21	0	0	0	-2	-1	
Écart de financement (pourcentage du PIB)	-2,9	-3,8	-3,3	-1,8	-2,2	-0,3	-0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	
Financement anticipé (hors FMI; prêts budgétaires et dons anticipés compris)	145	148	146	73	67	0	0	0	0	0	0	0	
Écart résiduel/financement du FMI, dont	-27	-83	-55	-44	-73	-20	-21	0	0	0	-2	-1	
FEC du FMI	27	83	55	44	73	20	21	
<i>Pour mémoire :</i>													
Solde courant (dons budgétaires anticipés compris; pourcentage du PIB)	-6,6	-4,7	-3,4	-5,2	-6,5	-4,4	-5,9	-5,3	-6,4	-5,6	-6,3	-5,9	
Balance des paiements globale (appui budgétaire anticipé compris; pourcentage du PIB)	-1,1	0,9	1,9	1,0	1,0	1,1	1,0	1,0	1,2	0,2	0,4	1,0	
Exportations (pourcentage du PIB)	24,5	30,6	31,5	31,8	30,1	32,4	32,1	31,3	31,4	31,2	31,8	31,7	
dont : pétrole	17,9	23,9	24,8	25,3	23,6	25,9	25,6	25,0	25,0	24,9	25,5	25,2	
Importations (pourcentage du PIB)	-21,4	-22,6	-21,9	-22,9	-23,4	-22,2	-24,0	-22,0	-23,4	-22,4	-23,6	-22,6	
IDE (pourcentage du PIB)	3,6	4,4	4,2	5,1	6,2	4,5	6,5	5,1	6,6	4,6	6,6	6,4	
Réserves brutes imputées (milliards de dollars)	-0,2	0,1	0,2	0,4	0,5	0,6	0,7	0,8	0,9	0,8	1,0	1,2	

Sources: Autorités tchadiennes; estimations et projections du FMI.

Tableau 5. Tchad : situation monétaire, 2017–23

(En milliards de FCFA sauf indication contraire)

	2017	2018	2019				2020				2021	2022	2023
	Prél.	Prél.	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Proj.	Proj.	Proj.
			Proj.				Proj.						
Avoirs extérieurs nets	-299,4	-193,0	-159,4	-135,8	-115,2	-93,6	-69,1	-44,7	-20,2	14,3	147,4	234,3	371,1
Banque centrale	-257,0	-138,0	-114,4	-90,8	-67,2	-43,6	-19,1	5,3	29,8	54,3	177,4	254,3	391,1
Avoirs extérieurs ¹	12,5	88,7	110,6	159,2	182,8	226,4	250,9	285,3	309,8	344,3	462,4	524,3	636,1
Engagements extérieurs	-269,6	-226,7	-225,0	-250,0	-250,0	-270,0	-270,0	-280,0	-280,0	-290,0	-285,0	-270,0	-245,0
Dont financement du FMI ¹	-97,3	-154,2	-181,7	-204,2	-204,2	-226,7	-226,7	-226,7	-247,5	-247,5	-241,0	-227,4	-203,7
Banques commerciales	-42,3	-55,0	-45,0	-45,0	-48,0	-50,0	-50,0	-50,0	-50,0	-40,0	-30,0	-20,0	-20,0
Avoirs intérieurs nets	1207,1	1141,3	1089,4	1115,8	1105,2	1146,6	1089,1	1094,7	1090,2	1134,7	1082,2	1094,4	1048,5
Crédit intérieur	1308,1	1243,8	1249,4	1275,8	1265,2	1306,6	1249,1	1254,7	1250,2	1294,7	1242,2	1254,4	1208,5
Créances sur l'État (net) ¹	810,9	739,9	762,9	790,4	780,4	793,9	791,9	781,9	792,7	763,7	698,1	687,8	628,1
Trésor (net)	757,2	684,9	712,9	740,4	740,4	763,9	761,9	751,9	762,7	733,7	668,1	617,8	528,1
Secteur bancaire	757,2	684,9	712,9	740,4	740,4	763,9	761,9	751,9	762,7	733,7	668,1	617,8	528,1
Banque centrale	584,5	512,0	553,9	581,4	581,4	631,0	618,9	608,9	619,7	630,8	585,2	494,9	325,2
Créances sur l'État	609,5	666,4	693,9	716,4	716,4	738,9	738,9	738,9	759,7	759,7	753,2	691,6	619,9
Dont avances ²	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	479,9	431,9	383,9
Dont financement du FMI ¹	97,3	154,2	181,7	204,2	204,2	226,7	226,7	247,5	247,5	247,5	241,0	227,4	203,7
Engagements vis-à-vis de l'État	-25,0	-154,4	-140,0	-135,0	-107,9	-120,0	-130,0	-140,0	-128,9	-168,0	-168,0	-196,7	-294,7
Banques commerciales	172,7	172,9	159,0	159,0	159,0	132,9	143,0	143,0	143,0	102,9	82,9	122,9	202,9
Créances sur l'État	263,7	270,0	250,0	250,0	250,0	230,0	240,0	240,0	240,0	200,0	180,0	220,0	300,0
Engagements vis-à-vis de l'État	-91,0	-97,1	-91,0	-91,0	-91,0	-97,1	-97,0	-97,0	-97,1	-97,1	-97,1	-97,1	-97,1
Autres, hors Trésor	53,7	55,0	50,0	50,0	40,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	30,0	70,0	100,0
Crédit à l'économie	497,1	503,8	486,4	485,4	484,8	512,7	457,2	472,8	457,5	531,0	544,1	566,6	580,4
Autres postes (net)	-101,0	-102,5	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0	-160,0
Monnaie et quasi-monnaie	907,7	948,4	930,0	980,0	990,0	1053,0	1020,0	1050,0	1070,0	1149,0	1229,6	1328,8	1419,6
Circulation fiduciaire hors banques	406,5	424,7	416,5	438,9	443,4	471,6	456,8	470,2	479,2	514,6	550,7	595,1	635,8
Dépôts à vue	404,0	422,1	413,9	436,1	440,6	468,6	453,9	467,3	476,2	511,3	547,2	591,4	631,8
Dépôts à terme et d'épargne	97,2	101,6	99,6	105,0	106,0	112,8	109,2	112,5	114,6	123,1	131,7	142,3	152,0
<i>Pour mémoire:</i>													
Monnaie au sens large (variation annuelle en %)	-4,3	4,5				11,0				9,1	7,0	8,1	6,8
Crédit à l'économie (variation annuelle en %)	-3,2	1,4				1,8				3,6	2,5	4,1	2,4
Crédit à l'économie (en pourcentage du PIB)	8,5	8,2				8,0				7,6	7,2	6,9	6,7
Crédit à l'économie (en pourcentage du PIB hors pétrole)	10,3	10,1				9,8				9,6	9,2	9,0	8,6
Vélocité (PIB hors pétrole)	5,3	5,2				5,0				4,8	4,8	4,7	4,7
Vélocité (PIB total)	6,4	6,5				6,1				6,1	6,1	6,2	6,1

Sources : Autorités tchadiennes ; estimations et projections des services du FMI.

¹ Les données pour 2018 n'incluent pas le décaissement du FMI en décembre 2018, celui-ci étant comptabilisé dans le compte du Trésor en février 2019.² Inclut les avances statutaires et exceptionnelles.**Tableau 6. Tchad : indicateurs de solidité financière, 2011–3^e trimestre de 2018**

(En pourcentage)

	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018Q3
Solvabilité								
Ratio de solvabilité	20,0	18,1	22,0	13,4	14,7	13,2	18,0	18,1
Qualité des actifs								
Prêts non performants/Prêts bruts	7,6	7,4	9,8	11,7	17,0	20,9	25,8	28,9
Provisions/Prêts non performants	89,0	64,5	65,3	68,3	56,1	52,4
Prêts non performants nets/Prêts bruts	0,8	2,6	3,4	3,7	7,3
Rentabilité								
ROA	2,6	2,2	2,8	2,1	1,6	1,4	1,1	...
ROE	19,2	15,5	21,1	19,4	15,2	14,6	9,0	...
Liquidité								
Actifs liquides sur actifs totaux	29,9	31,8	28,6	30,8	26,0	23,1	27,5	18,8
Actifs liquides sur engagements à court terme	149,3	146,6	139,3	152,9	142,1	155,0	188,9	111,9

Sources : indicateurs de solidité financière du FMI ; COBAC.

Tableau 7. Tchad : calendrier des décaissements au titre de l'accord FEC

Montant (pourcentage de la quote-part)	Montant (millions de DTS)	Date de disponibilité	Conditions du décaissement
25,0	35,05	Date d'approbation du Conseil	Approbation par le Conseil de l'accord triennal au titre de la FEC
25,0	35,05	15 août 2017	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2017 et achèvement de la première revue de l'accord
25,0	35,05	15 avril 2018	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2017 et achèvement de la deuxième revue de l'accord
25,0	35,05	15 octobre 2018	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2018 et achèvement de la troisième revue de l'accord
20,0	28,04	15 avril 2019	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2018 et achèvement de la quatrième revue de l'accord
20,0	28,04	15 octobre 2019	Observation des critères de réalisation pour le 30 juin 2019 et achèvement de la cinquième revue de l'accord
20,0	28,04	15 avril 2020	Observation des critères de réalisation pour le 31 décembre 2019 et achèvement de la sixième revue de l'accord
Total	160,0	224,32	

Source : Estimations et projections des services du FMI.

Tableau 8. Tchad : indicateurs de la capacité à rembourser le FMI, 2019–33
(En pourcentage)

	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant (en millions de DTS)															
Principal	0,0	2,0	8,1	17,0	29,7	47,7	43,1	36,9	28,0	17,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Commissions et intérêts	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Obligations envers le FMI sur la base du crédit existant (en millions de DTS)															
Principal	0,0	2,0	8,1	17,0	29,7	47,7	57,1	53,8	44,9	34,4	16,8	2,8	0,0	0,0	0,0
Commissions et intérêts	0,5	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6	0,6
Total obligations sur la base du crédit existant et prospectif															
Millions de DTS	0,5	2,6	8,7	17,6	30,3	48,3	57,7	54,4	45,5	35,0	17,4	3,4	0,6	0,6	0,6
Milliards de FCFA	0,4	2,1	7,0	14,1	24,2	38,7	46,2	43,5	36,4	28,0	14,0	2,7	0,5	0,5	0,5
Pourcentage des exportations de biens et de services	0,0	0,1	0,3	0,5	0,8	1,3	1,4	1,3	1,0	0,7	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du service de la dette ¹	0,4	1,3	4,1	7,4	11,9	19,2	19,8	18,8	36,6	28,7	16,0	3,2	0,6	0,5	0,5
Pourcentage du PIB	0,0	0,0	0,1	0,2	0,3	0,4	0,5	0,4	0,3	0,2	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des recettes fiscales	0,1	0,4	1,3	2,4	3,7	5,3	5,7	4,8	3,6	2,5	1,2	0,2	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la quote-part	0,3	1,9	6,2	12,6	21,6	34,5	41,1	38,8	32,4	24,9	12,4	2,4	0,4	0,4	0,4
Encours de crédit du FMI sur la base des tirages existants et prospectifs															
Millions de DTS	286,1	312,2	304,1	287,0	257,4	209,7	152,6	98,8	54,0	19,6	2,8	0,0	0,0	0,0	0,0
Milliards de FCFA	229,3	249,3	242,9	229,3	205,9	167,8	122,1	79,1	43,2	15,7	2,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des exportations de biens et de services	10,8	10,3	9,5	8,2	7,0	5,5	3,8	2,3	1,2	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du service de la dette ¹	240,1	160,9	144,2	121,0	101,5	83,4	52,3	34,2	43,4	16,1	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage du PIB	3,6	3,6	3,2	2,8	2,4	1,8	1,2	0,7	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage des recettes fiscales	54,4	51,8	45,1	38,9	31,4	23,0	15,0	8,7	4,3	1,4	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Pourcentage de la quote-part	204,1	222,7	216,9	204,7	183,6	149,5	108,8	70,5	38,5	14,0	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Utilisation nette du crédit du FMI (millions de DTS)															
Décaissements	56,1	28,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Remboursements et rachats	0,0	2,0	8,1	17,0	29,7	47,7	57,1	53,8	44,9	34,4	16,8	2,8	0,0	0,0	0,0
Pour mémoire :															
Exportations de biens et de services (milliards de FCFA)	2.114	2.426	2.557	2.798	2.947	3.075	3.237	3.407	3.588	3.780	3.984	4.086	4.076	4.076	4.059
Service de la dette extérieure (milliards de FCFA) ¹	96	155	168	190	203	201	233	232	100	97	87	84	85	90	98
PIB nominal (milliards de FCFA)	6.446	6.997	7.552	8.181	8.659	9.240	9.867	10.568	11.281	12.045	12.860	13.582	14.332	15.150	15.977
Recettes fiscales (milliards de FCFA)	421	481	539	589	656	731	815	906	1.004	1.103	1.211	1.328	1.442	1.564	1.697
Quote-parts (millions de DTS)	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2	140,2

Source : Estimations et projections des services du FMI.

¹ Le service total de la dette extérieure inclut les rachats et les remboursements au FMI.

Tableau 9. Tchad : matrice d'évaluation des risques

	Source de risque / Échéance / Probabilité relative	Effets potentiels	Riposte recommandée
Risques intérieurs	Dépenses excédentaires au titre de la masse salariale. Les tensions sociales et électorales pourraient entraîner une hausse des salaires / court à moyen terme / moyenne	Moyens Les possibilités d'emprunt étant limitées, le Tchad pourrait à nouveau recourir aux arriérés ou emprunter à des banques nationales, au détriment de la croissance non pétrolière et de la stabilité du secteur bancaire.	Donner la priorité à l'efficacité des dépenses en préservant les dépenses sociales reste indispensable pour effacer les séquelles de la dernière crise économique.
	Dépenses sociales insuffisantes / moyen à long terme / élevée	Moyens Les tensions sociales pourraient dégénérer et créer des turbulences. À long terme, le potentiel de croissance non pétrolière du Tchad est subordonné à une augmentation des investissements dans le capital humain.	Il faut améliorer l'exécution budgétaire des dépenses sociales. En matière d'emploi public, l'État devrait se concentrer sur la santé et l'éducation.
	Menaces pour la sécurité nationale et régionale/court à moyen terme/élevée	Importants Comme la situation plus préoccupante sur le plan de la sécurité implique une hausse des dépenses dans ce domaine, le Tchad risque de s'écarter des priorités de sa politique économique et les tensions budgétaires pourraient s'accroître.	Préserver les dépenses sociales et solliciter les donateurs.
	Détérioration de la situation des banques publiques / court terme / élevée	Importants Risques de déstabilisation du secteur bancaire et d'accroissement des tensions budgétaires liés aux passifs conditionnels et risque de moindre refinancement des titres du Trésor.	Adopter et appliquer des plans de restructuration fondés sur les résultats d'audit.
Risques extérieurs	Fortes fluctuations des prix de l'énergie / court à moyen terme / moyenne	Importants La santé budgétaire et la viabilité de la dette du Tchad dépendent dans une large mesure des cours du pétrole, dont les probabilités de baisse et les probabilités de hausse sont plus ou moins identiques.	Le contrat négocié avec Glencore prévoit une forme de stabilisation automatique. Continuer à diversifier les sources de recettes non pétrolières et mettre en œuvre un mécanisme de lissage des prix pour l'action budgétaire.
	Intensification des risques d'insécurité dans diverses régions d'Afrique, d'Asie et d'Europe, voire du Moyen-Orient / court à moyen terme / élevée	Moyens Des craintes plus globales pour la sécurité pourraient aggraver les risques nationaux et régionaux déjà importants dans ce domaine, ainsi que les tensions budgétaires.	Préserver les dépenses sociales et solliciter les donateurs.
	Durcissement très sensible des conditions financières mondiales / court terme / moyenne	Moyens Principalement sous la forme d'une hausse du coût de la dette Glencore liée au LIBOR. La politique monétaire régionale pourrait se traduire par un durcissement des conditions monétaires qui alourdirait le coût des emprunts intérieurs.	Éviter les emprunts non concessionnels ; réduire le montant de la dette intérieure et en allonger les échéances.

- La matrice d'évaluation des risques présente des événements susceptibles de modifier notablement le scénario de référence (le scénario le plus probable selon les services du FMI). La probabilité relative correspond à l'évaluation subjective par les services du FMI des risques liés au scénario de référence (« faible » indique une probabilité inférieure à 10 %, « moyenne », une probabilité située entre 10 % et 30 % et « élevée », une probabilité de 30 % à 50 %). La matrice reflète les vues des services du FMI sur les sources de risque et le niveau global de préoccupation au moment des entretiens avec les autorités. Les risques non mutuellement exclusifs peuvent interagir et se concrétiser en même temps. Les mentions « court terme » et « moyen terme » indiquent que le risque pourrait se matérialiser d'ici un an ou trois ans, respectivement.

Annexe I. Mise en œuvre des recommandations de 2016 au titre de l'article IV

Recommandation	Mise en œuvre
Appliquer des procédures de gestion budgétaire en base caisse afin d'éviter l'accumulation de nouveaux arriérés.	L'établissement de budgets en base caisse a été mis en œuvre pour une courte période afin de limiter l'accumulation des arriérés, qui s'est toutefois poursuivie jusqu'en 2017. La mise en œuvre du nouveau programme a permis néanmoins de limiter l'accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs.
Cibler un déficit primaire hors pétrole à moyen terme qui soit compatible avec la viabilité des finances publiques et de la dette et élargir la marge de manœuvre budgétaire grâce aux efforts de mobilisation des recettes non pétrolières.	Le plancher du solde primaire non pétrolier n'a pas été respecté en 2016, principalement en raison de la baisse des recettes non pétrolières. Dans le cadre du nouveau programme, les déficits primaires non pétroliers sont restés dans les limites prévues. La mobilisation des recettes non pétrolières a progressé, mais a pris du retard dernièrement.
Définir et mettre en œuvre une stratégie globale d'apurement des arriérés intérieurs et éviter l'accumulation de nouveaux arriérés à l'avenir.	La stratégie globale d'apurement des arriérés intérieurs devrait être achevée d'ici la fin de l'année. Le programme de réformes et de stabilisation appuyé par le FMI est un volet essentiel de la stratégie visant à ne plus accumuler d'arriérés.
Renforcer la gestion des finances publiques, y compris la planification et l'exécution des investissements, et améliorer la transparence et l'intégrité des recettes pétrolières.	Le renforcement de la gestion des finances publiques reste l'une des priorités actuelles du programme : certains aspects ont été améliorés, mais la marge de progression reste importante. La transparence et l'intégrité des recettes pétrolières se sont considérablement améliorées au cours des deux dernières années.
Surveiller de près la santé du système bancaire en raison de sa forte exposition directe et indirecte aux opérations des administrations publiques.	Les autorités ont commencé à desserrer les liens étroits entre le système bancaire et le risque souverain. Le recours aux financements bancaires a diminué et l'apurement des arriérés intérieurs progresse, ce qui devrait contribuer à améliorer la liquidité du système bancaire et à réduire les prêts improductifs.

Annexe I. Mise en œuvre des recommandations de 2016 au titre de l'article IV (suite et fin)	
Favoriser une croissance inclusive et une diversification de l'économie en réalisant les objectifs prioritaires du prochain Plan national de développement 2016–20, notamment en améliorant le climat des affaires et l'inclusion financière.	Le Plan de développement national a été présenté en septembre 2017 et sa mise en œuvre a débuté, mais les progrès sont inégaux.

Annexe II. Renforcement des capacités au Tchad

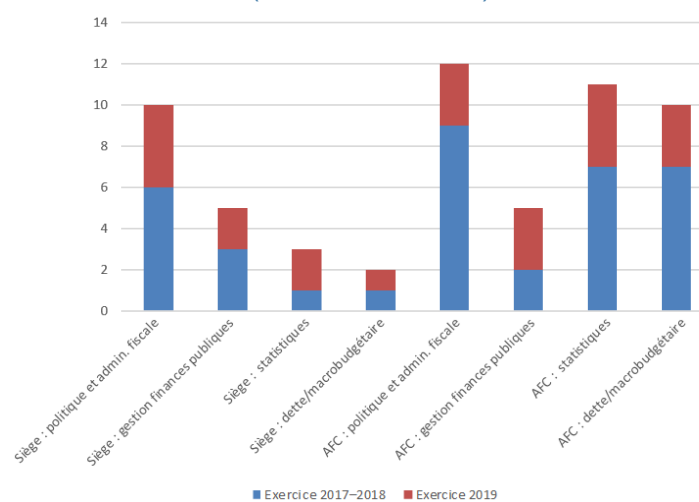
1. L'assistance technique du FMI fournie au Tchad a été plus ou moins adaptée à ses capacités et visait à soutenir la réalisation des objectifs gouvernementaux dans le cadre du programme appuyé par le FMI. Le Tchad est un pays fragile et pauvre, dont les capacités institutionnelles sont faibles et qui présente un fort risque de surendettement ; il doit composer avec la volatilité des recettes pétrolières, qui plus est dans un contexte régional difficile en matière de sécurité et sur le plan humanitaire. Le programme bénéficiant de l'appui du FMI et approuvé le 30 juin 2017 vise à préserver la stabilité macroéconomique, à assurer la viabilité des finances publiques et de la dette et à renforcer le secteur bancaire. Les réformes doivent aussi permettre de dégager une marge de manœuvre budgétaire suffisante pour couvrir les besoins de développement importants du pays et favoriser une croissance hors pétrole inclusive et soutenue.

2. L'assistance technique fournie au Tchad par le FMI a augmenté pendant les exercices 2017 à 2019. Les départements fonctionnels du siège (FAD, MCM et STA) et l'AFRITAC Centre ont effectué une soixantaine de visites (graphique 1 et tableau 1). Il s'agit d'une progression appréciable par rapport aux 39 effectuées durant les exercices 2014 à 2016. L'intensité de l'assistance technique du FMI est toutefois restée modérée, limitée par une capacité d'absorption très restreinte. L'assistance fournie au Tchad a porté sur i) la politique fiscale ainsi que les administrations fiscale et douanière et plus particulièrement sur la mobilisation

des recettes non pétrolières ; ii) la gestion des finances publiques (GFP), afin de renforcer l'élaboration, l'exécution, le contrôle et l'information budgétaires ; iii) le cadre macroéconomique et les questions macrobudgétaires ; iv) la gestion de la dette ; v) les statistiques (comptes nationaux, balance des paiements et finances publiques). L'appui à la stabilité du secteur bancaire a pris essentiellement la forme d'une assistance technique fournie à la BEAC.

3. Le Tchad a bénéficié de l'assistance technique fournie par d'autres partenaires. L'Union européenne (UE) soutient un Plan d'action pour la modernisation des finances publiques (PAMFIP). S'agissant de la gouvernance budgétaire, elle projette aussi d'apporter son soutien au Tchad dans des domaines tels que la transparence des recettes pétrolières, la GFP et la politique fiscale. L'Agence française de développement (AFD) a recruté un conseiller résident au Trésor pour la réforme du système de comptabilité. Début 2019, elle a lancé un projet d'informatisation du Trésor. L'AFD aidera également le Tchad à élaborer une architecture plus performante pour les systèmes

Graphique 1. Tchad : assistance technique fournie par le FMI, exercices 2017 à 2019
(Nombre de visites)



Source : FMI, série chronologique multidimensionnelle.

informatiques du ministère des Finances et du Budget. La Banque africaine de développement a financé l'audit des arriérés intérieurs. La Banque mondiale fournit une assistance financière à l'administration des douanes et a lancé en décembre 2018 un projet consistant dans le don de 35 millions de dollars pour la mobilisation et la gestion des ressources intérieures (ProMoGRI).

4. L'appropriation des réformes progresse, mais les résultats ont été inégaux. La volonté politique de mettre en œuvre les réformes est plus forte depuis l'adoption du programme actuel appuyé par la FEC. Néanmoins, le rapport de 2017 (achevé en octobre 2018) sur les dépenses publiques et la responsabilité financière (PEFA) montre que les progrès ont été à la fois inégaux et plus lents que prévu en raison de capacités insuffisantes et d'un taux de renouvellement élevé parmi les responsables. Des avancées importantes ont été constatées dans le domaine des finances publiques, avec le maintien d'une politique de dépenses prudente, l'informatisation du circuit de la dépense, l'essor des marchés régionaux de titres d'État, l'appui au refinancement de la dette publique intérieure et une transparence accrue (production et publication d'une note trimestrielle sur le secteur pétrolier, de documents relatifs aux lois de finances et de rapports sur l'exécution du budget). Le gouvernement a adopté des règles conformes aux directives régionales de la CEMAC. Il y a eu toutefois des échecs : i) la Cour des comptes, qui existait depuis janvier 2015, est redevenue en 2018 une chambre des comptes sous tutelle de la Cour suprême ; ii) le recours à la procédure de dépense avant ordonnancement (DAO) s'est intensifié ; iii) les résultats en matière de TVA sont très inférieurs à ceux des autres pays de la région ; iv) malgré les efforts d'apurement déployés depuis le second semestre 2017, les arriérés intérieurs restent importants et freinent l'activité du secteur non pétrolier et du secteur bancaire ; v) l'amélioration des recettes non pétrolières mesurée début 2018 a été éphémère.

5. L'assistance technique du FMI continuera d'appuyer les réformes du programme FEC en faisant fond sur son appropriation plus forte par le Tchad. Compte tenu de la faible capacité d'absorption du Tchad, les priorités en matière de renforcement des capacités seront rationalisées, avec une meilleure coordination de l'assistance technique et un recours plus fréquent à des missions d'experts de longue durée. L'assistance technique du FMI se concentrera sur i) la mobilisation des recettes non pétrolières, y compris la mise en œuvre du plan d'action de fin 2018 destiné à améliorer la perception de la TVA ; ii) des projections de recettes pétrolières plus fiables et une meilleure gestion de ces recettes ; iii) la politique fiscale (exonérations, simplification, fiscalité foncière) ; iv) la GFP, y compris le respect du circuit de la dépense — avec notamment la suppression progressive des DAO — et la gestion des investissements publics ; v) la gestion de la dette, y compris la mise en œuvre de la stratégie de gestion de la dette à moyen terme (SDMT) et le cadre réglementaire applicable aux PPP ; vi) les statistiques (comptes nationaux, y compris les travaux préparatoires au passage à 2008 comme année de base du SNC et l'amélioration des statistiques trimestrielles, des finances publiques et de la balance des paiements). Sur le plan de la gouvernance, les carences sont telles que les services du Fonds aideront le Tchad à supprimer les facteurs de vulnérabilité existants, avec la rédaction de règlements d'application relatifs aux obligations constitutionnelles de déclaration des patrimoines. Compte tenu du taux de rotation élevé dans l'administration, il pourrait être plus judicieux de s'appuyer sur des missions d'expertise de longue durée pour les transferts de connaissances et le renforcement des capacités institutionnelles dans un

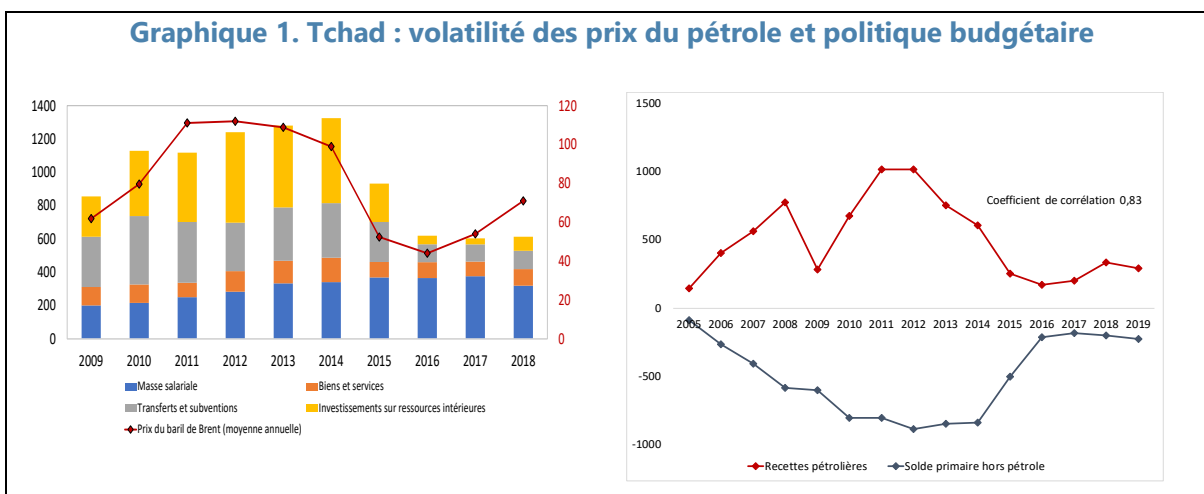
pays fragile comme le Tchad. Il est indispensable aussi d'améliorer la gestion des réformes et la coordination de l'assistance technique fournie par les différents donateurs. Le FMI aide le Tchad à mettre à jour sa stratégie de réforme des finances publiques de 2013 pour qu'elle tienne compte de l'exercice PEFA de 2017 et de la contribution de l'ensemble des donateurs.

Tableau 1. Tchad : renforcement des capacités à l'appui des objectifs et de la conditionnalité du programme		
Priorités de l'assistance technique	Principales activités prévues	Objectif/conditionnalité
Administrations fiscale et douanière FAD et AFRITAC Centre	Modifier l'organigramme du ministère des Finances pour accroître l'efficacité du fisc et des douanes	- Augmenter les recettes non pétrolières
	Améliorer la gestion et l'efficacité de la TVA	- Augmenter les recettes non pétrolières - Repère structurel concernant le plan d'action TVA et liste des contribuables assujettis à la TVA
	Réduire les exonérations fiscales, évaluer les dépenses fiscales	- Augmenter les recettes non pétrolières - Repère structurel concernant la suppression d'exonérations fiscales
Gestion des finances publiques (GFP) AFRITAC Centre	Élaboration du budget	- Améliorer l'affectation des crédits budgétaires aux secteurs prioritaires - Lisser l'effet de la volatilité des cours pétroliers - Objectif indicatif concernant les dépenses sociales
	Exécution du budget : respect du circuit de la dépense, meilleure gestion de la trésorerie	- Limitation des procédures de dépense avant ordonnancement - Critère de réalisation relatif aux arriérés intérieurs - Repère structurel concernant la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs
Gestion de la dette MCM / Banque mondiale / AFRITAC Centre	Suivi de la SDMT définie en 2018	- Viabilité de la dette - Critère de réalisation relatif aux arriérés extérieurs

Annexe III. Dépendance vis-à-vis du pétrole et aspects à considérer pour l'introduction d'un mécanisme de lissage des prix

Sur fond de volatilité accrue des cours du pétrole, la présente annexe examine l'opportunité d'introduire un mécanisme de lissage des prix et la manière dont il faut le paramétrer pour le Tchad. Premièrement, elle expose le cadre général de la politique budgétaire procyclique du Tchad vis-à-vis des prix du pétrole et des recettes pétrolières. Deuxièmement, à l'aide d'une méthode probabiliste, elle évalue l'effet des différents réglages du mécanisme de lissage sur la volatilité des recettes pétrolières. Troisièmement, elle présente des projections de l'épargne accumulée avec différents mécanismes. Quatrièmement, à partir de l'épisode de volatilité récent, elle estime les volants de sécurité qui seraient nécessaires et le temps qu'il faudrait pour les constituer avec les différents mécanismes. Cette annexe aborde les aspects macroéconomiques et budgétaires et ne traite pas des cadres institutionnel et réglementaire qui permettraient la mise en place d'un mécanisme de lissage.

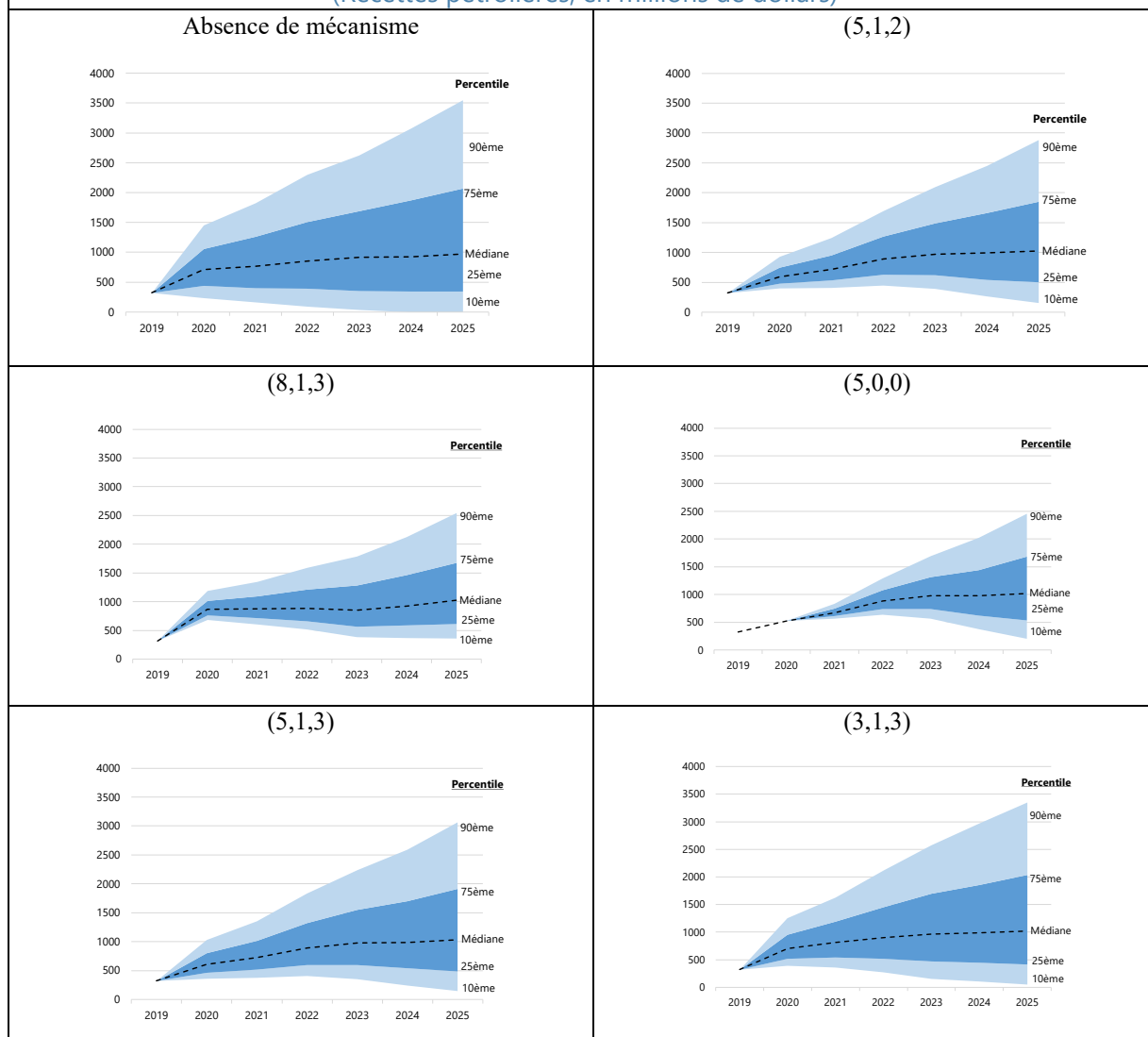
1. Depuis que le Tchad produit du pétrole, sa dépendance vis-à-vis des cours pétroliers et des recettes issues du pétrole n'a cessé de croître, le conduisant à opter pour une politique budgétaire procyclique. Le Tchad a commencé à extraire et exporter du pétrole en 2003. Parties de zéro au début de la première décennie 2000, les recettes pétrolières ont culminé à environ 18 % du PIB en 2011 avant de chuter à 4 % du PIB en moyenne depuis 2014. Depuis le début de la production, le solde budgétaire a presque toujours été instable en raison de la forte corrélation entre les recettes pétrolières et les dépenses publiques (graphique 1).



2. Les services du FMI ont simulé les effets de différents mécanismes de lissage des prix sur la volatilité des recettes pétrolières. Schématiquement, un mécanisme de lissage des prix consiste à se servir d'un prix du pétrole lissé pour préparer le budget. Par exemple, un mécanisme de type (5,1,2) signifie que le prix de référence est égal à la moyenne mobile des cinq années précédentes, de l'année en cours et des projections pour les deux années suivantes. Quand les recettes effectivement constatées sont supérieures aux prévisions, l'excédent alimente un volant de stabilisation. À l'inverse, quand les recettes effectives sont inférieures au résultat donné par la

formule, le déficit est financé en puisant dans le volant de stabilisation accumulé précédemment¹. À l'aide d'une méthode probabiliste fondée sur la volatilité historique des prix du pétrole, les services du FMI ont simulé 5.000 scénarios de prix sur l'ensemble de l'horizon de projection². En appliquant différents paramètres (moyennes mobiles différentes), ils ont simulé les 5.000 scénarios de recettes correspondants. Les résultats sont illustrés au graphique 2.

Graphique 2. Tchad : effets d'un mécanisme de lissage des prix sur la volatilité des recettes pétrolières
(Recettes pétrolières, en millions de dollars)

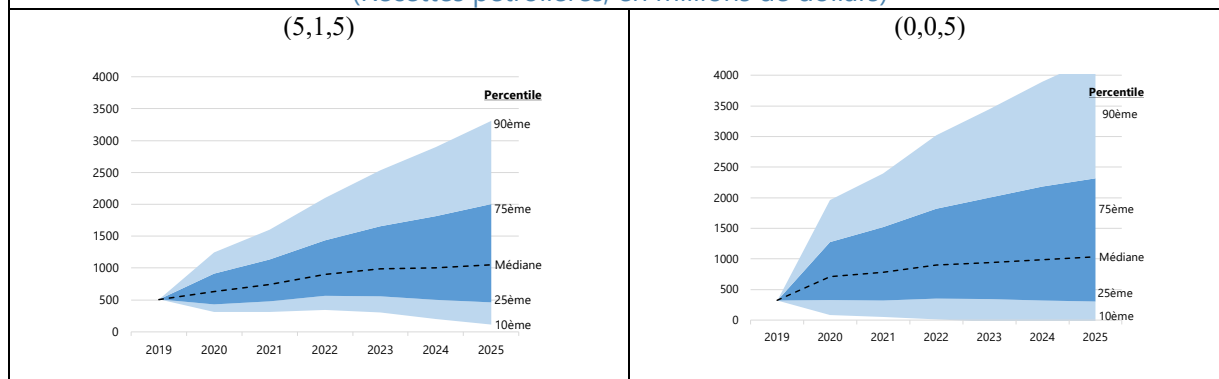


¹ Voir FMI (2012).

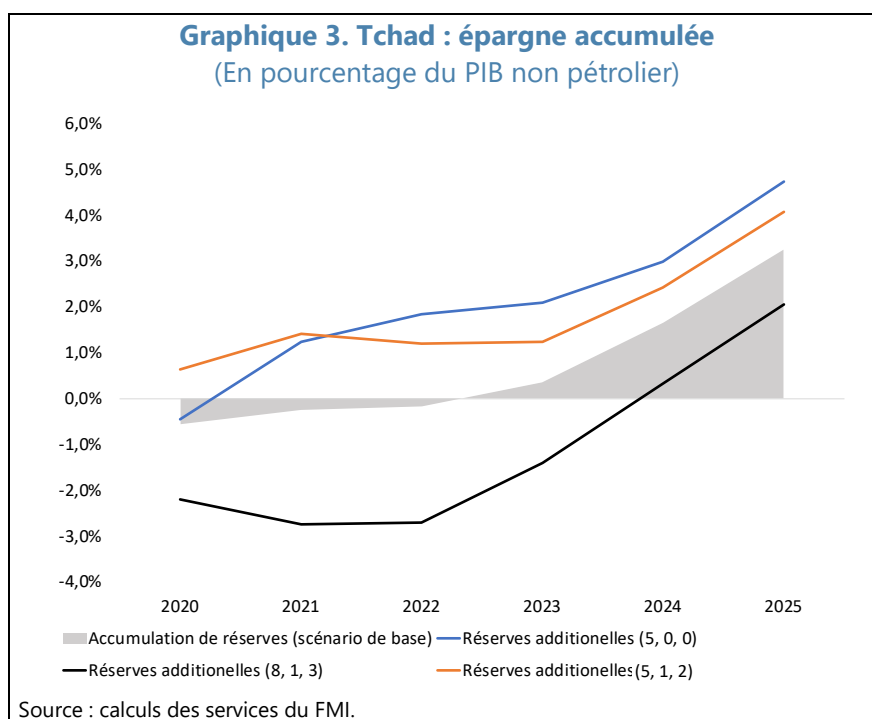
² L'écart-type moyen des variations des prix du pétrole depuis 2000 est de 25 %. Les séries de prix générées suivent un mouvement aléatoire sur la base d'une distribution normale avec les paramètres (0, 0,25).

Graphique 2. Tchad : effets d'un mécanisme de lissage des prix sur la volatilité des recettes pétrolières, (suite et fin)

(Recettes pétrolières, en millions de dollars)



3. Le graphique 3 utilise les projections relatives au budget, aux recettes pétrolières et à la situation macroéconomique dans le scénario de référence pour illustrer l'épargne qui serait accumulée avec différents mécanismes. Compte tenu de la baisse des prix du pétrole en 2014/15, le mécanisme de lissage (5,0,0) permet de constituer des volants plus importants que d'autres mécanismes de lissage à partir de 2020.



4. Enfin, les services du FMI ont estimé le niveau d'épargne requis pour permettre au Tchad d'absorber un choc pétrolier d'un an et de deux ans, respectivement. Afin d'éviter un ajustement brutal des dépenses en cas de choc des prix du pétrole, le Tchad doit constituer un volant (d'épargne) suffisant. La baisse annuelle des prix observée depuis 2008 est d'en moyenne

27 %³. L'effet sur les recettes pétrolières du choc moyen sur le prix de référence du pétrole, avec différents mécanismes de lissage, s'échelonne entre 2,3 % et 3,5 % du PIB hors pétrole pour un choc d'un an et de 5,4 % à 7,1 % pour un choc de deux ans (tableau 1). La comparaison entre ce manque à gagner et le niveau d'épargne accumulée permet d'évaluer à quel moment les volants couvriraient le déficit et préviendraient ainsi toute coupe dans les dépenses. Le tableau 1 montre qu'avec les mécanismes (5,0,0) et (5,1,2) les volants suffisants pour absorber un choc d'un an seraient accumulés d'ici 2025 et, pour un choc de deux ans, d'ici 2026.

Tableau 1. Tchad : épargne accumulée et baisse des recettes pétrolières avec différents tests de résistance
(En pourcentage du PIB non pétrolier)

	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Accumulation d'épargne selon (5,0,0)	1,3%	2,0%	2,2%	3,2%	5,1%	7,6%
Baisse des recettes pétrolières (choc 1 an)	2,3%	3,2%	3,7%	3,7%	3,3%	3,0%
Baisse des recettes pétrolières (choc 2 ans)		5,4%	6,7%	7,1%	6,7%	6,1%
Accumulation d'épargne selon (5,1,2)	1,5%	1,3%	1,3%	2,6%	4,4%	6,7%
Baisse des recettes pétrolières (choc 1 an)	2,8%	3,3%	3,7%	3,7%	3,4%	3,2%
Baisse des recettes pétrolières (choc 2 ans)		5,9%	5,9%	5,9%	5,9%	5,9%

Note : les cellules en rouge/vert indiquent que les recettes sont supérieures/inférieures à l'épargne cumulée.

Source : calculs des services du FMI.

Note : Une cellule rouge (verte) indique que le manque à percevoir est supérieur (inférieur) à l'épargne accumulée.

Source : calcul des services du FMI.

³ Plus précisément, les prix du pétrole au Tchad ont baissé en 2009 (33 %), 2014 (10 %), 2015 (57 %) et 2016 (9 %).

Annexe IV. Évaluation du secteur extérieur

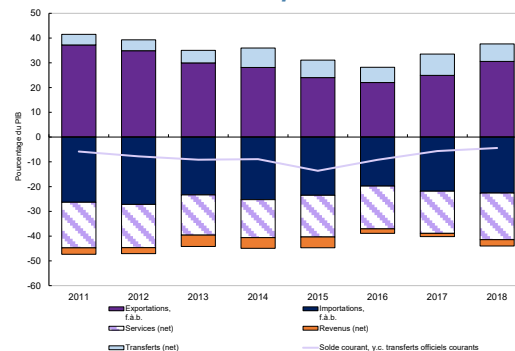
La position extérieure du Tchad est jugée plus faible que ce que laissent supposer les paramètres fondamentaux et la politique économique appropriée du pays à fin 2018. Le déficit des transactions courantes devrait se creuser en 2019 en raison de la baisse des prix du pétrole et plus ou moins se stabiliser par la suite.

A. Évolution récente des comptes extérieurs

1. Le déficit courant du Tchad est plus modéré qu'après l'effondrement des prix du pétrole en 2015 (graphique 1). Cependant, le fléchissement des prix pétroliers enregistré fin 2018 pourrait amener le déficit courant à 6,5 % du PIB en 2019, contre 4,4 % en 2018. Le secteur des services contribue négativement au compte courant en raison de paiements importants concernant des services liés au transport (expédition, assurance de marchandises, etc.). Les flux de revenus sont aussi négatifs du fait du rapatriement par les entreprises multinationales de bénéfices liés à la production pétrolière¹.

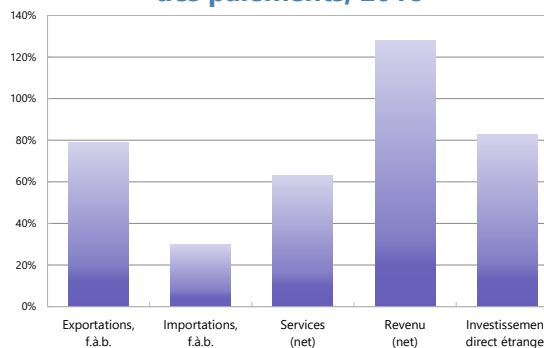
2. La prépondérance du secteur pétrolier est bien plus marquée dans la balance des paiements que dans l'économie en général (graphique 2). Alors que le secteur pétrolier représente 18 % de l'économie, sa part est encore bien plus importante dans la quasi-totalité des composantes de la balance des paiements pour lesquelles elle peut être identifiée. Le graphique 2 montre que le pétrole représente près de 80 % des exportations ; le compte courant varie donc au gré des fluctuations des cours. Les importations ont un lien relativement ténu avec le pétrole, mais les importations d'équipements et de matériels pour l'exploitation pétrolière représentent largement 30 % du total. Les recettes des ventes de pétrole ne restent pas en totalité au Tchad, car les composantes négatives des services et des revenus correspondent presque toutes à des activités liées au pétrole. La plupart des flux de capitaux du secteur privé sont également liés à

Graphique 1. Tchad : solde des transactions courantes, 2011–18



Sources : Autorités nationales ; BEAC ; estimations des services du FMI.

Graphique 2. Tchad : part du pétrole dans les principales composantes de la balance des paiements, 2018



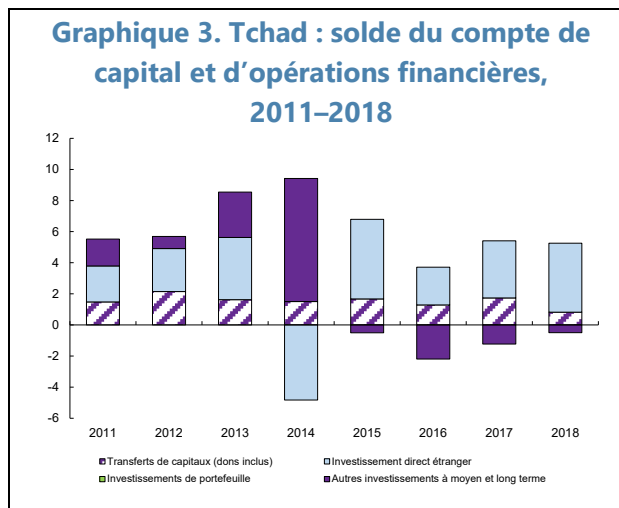
Sources : Autorités nationales ; BEAC ; estimations des services du FMI.

¹ Les données manquantes limitent singulièrement la précision de l'analyse du secteur extérieur tchadien. Les données de balance des paiements les plus récentes allaient jusqu'à l'année 2012 comprise ; les données chiffrées indiquées ensuite sont donc des estimations.

l'économie pétrolière. L'IDE, par exemple, provient en grande partie de compagnies pétrolières internationales (bénéfices non redistribués ou injections de capitaux dans leurs activités au Tchad).

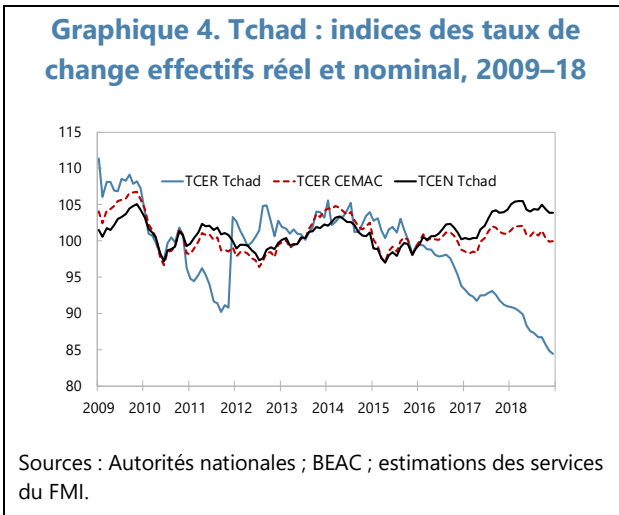
3. L'IDE constitue la principale source de financement du déficit des transactions

courantes. Sauf en 2014, année où l'État tchadien a racheté les parts de Chevron dans le secteur pétrolier du pays, l'IDE a fourni l'essentiel des entrées de capitaux (graphique 3). Les dons destinés à des projets d'investissement constituent des transferts en capital et représentent une autre source fiable de financement. Après l'effondrement des prix du pétrole, le Tchad s'est désendetté et le remboursement des prêts s'est traduit par des sorties nettes d'autres investissements à moyen et long terme.



4. La monnaie tchadienne s'est dépréciée pendant plusieurs années après un épisode de déflation lié à la crise qui a duré deux ans et ne s'est achevé qu'en 2018.

Le Tchad a connu une période inflationniste très différente de celle de ses voisins, avec un taux de change effectif réel (TCER) qui a évolué à rebours de ce que l'on observait dans la région (graphique 4). L'économie non pétrolière tchadienne est relativement localisée : elle repose largement sur des produits agricoles primaires et des produits artisanaux répondant à la demande régionale, quand ils sont exportés. Le secteur pétrolier, en revanche, est très protégé de l'évolution des prix locaux, car il utilise essentiellement le dollar.



B. Évaluation de la position extérieure à partir de modèles

5. L'utilisation d'une série de cinq modèles livre un large éventail de résultats concernant le risque de désalignement du solde des transactions courantes et du TCER. La méthode EBA-lite fournit trois modèles portant essentiellement sur les déterminants du compte courant, l'indice du TCER et la stabilité extérieure. Comme le Tchad est aussi un producteur de produits de base, deux autres modèles ont servi à étudier de nouveaux emplois possibles pour les recettes générées par ces produits. Le modèle de Bems et Carvalho (2009) s'intéresse à l'équité intergénérationnelle en évaluant le compte courant qui permettrait d'assurer à perpétuité et à l'ensemble de la population une annuité réelle constante. Le modèle d'Araujo *et al.* (2013) s'applique aux pays ayant des besoins

d'investissement très importants et évalue les avantages et inconvénients de l'affectation à court terme d'une partie des recettes pétrolières à l'investissement intérieur.

6. Le modèle du compte courant semble indiquer une légère surévaluation (tableau 1). On considère généralement que le modèle EBA-Lite est plus pertinent pour les pays à faible revenu que les modèles TCER, car les liens théoriquement cohérents entre le compte courant et le taux de change tendent à être moins étroits qu'avec d'autres phénomènes économiques. De fait, dans le cas du Tchad, le modèle du compte courant est bien plus adapté. Il donne un déficit courant de 3 % du PIB, ce qui signifie que le compte courant est inférieur à la « norme » dérivée du modèle ou au niveau attendu compte tenu des paramètres fondamentaux et de la politique économique appropriée. La relation empirique entre le compte courant et le taux de change réel paraît indiquer qu'il faudrait une dépréciation réelle de 11 % pour faciliter l'ajustement des exportations et des importations et combler ainsi le déficit.

Tableau 1. Tchad : évaluations de la position extérieure

	EBA-Lite, 2018			Modules d'exportation de produits de base, 2024	
	Compte courant (CC)	Indice du taux de change effectif réel (ITCER)	Viabilité extérieure (VE)	Annuité réelle constante par habitant de Bems/Carvalho	Besoins d'investissement selon Araujo et al.
Norme du compte courant (% du PIB)	-2,9			7,5	2,1
Compte courant sous-jacent ¹ (% du PIB)	-5,8			-5,7	-5,7
Écart du compte courant ² (% du PIB)	-3,0	4,7	-1,2	-13,3	-7,8
Surévaluation (+) /sous-évaluation (-) ² (%)	11,0	-16,8	4,3	47,5	28,0

¹ Dans le modèle CC, le compte courant structurel est corrigé des variations conjoncturelles. Les modules « exportateurs de produits de base » se concentrent sur des intervalles de temps ne tenant pas compte des cycles.

² Dans tous les modèles, la relation entre le déficit courant et l'écart de TCER est définie par une semi-élasticité de -0,28.

7. Selon que l'on privilégie l'équité intergénérationnelle ou les besoins d'investissement, une progression spectaculaire ou plus modérée du solde courant serait souhaitable. Un déficit courant représente un emprunt que les générations futures doivent rembourser. Monétiser des ressources nationales comme le pétrole pour financer la consommation courante revient à en priver les générations suivantes. Par mesure d'équité, mieux vaut s'abstenir de faire l'un ou l'autre et, d'après le modèle de Bems et Carvalho, le bon équilibre résiderait dans un solde courant à moyen terme positif de 7,5 % du PIB. Le modèle d'Araujo *et al.* reconnaît qu'il peut être avisé d'utiliser les ressources du futur pour les besoins courants, à condition de les employer judicieusement et préconise un solde courant à moyen terme plus modéré, à 2,1 % du PIB. Au Tchad, le degré d'ajustement budgétaire requis ne serait-ce que pour respecter la norme des besoins d'investissement, pourtant moins stricte, serait dévastateur et compromettrait radicalement l'objectif de hausse des dépenses sociales et des dépenses essentielles à la croissance.

8. Enfin, les modèles du TCER et de la stabilité extérieure envoient des signaux assez différents. Le modèle de la stabilité extérieure cible une position extérieure globale nette. Il indique qu'une amélioration modérée du compte courant suffirait. De son côté, le modèle du TCER semble indiquer que le taux de change est sous-évalué et devrait augmenter. Bien que la forte dépréciation observée récemment puisse pointer la nécessité d'une correction, elle compense plus vraisemblablement une vigueur excessive de la monnaie, fréquente chez les exportateurs de produits de base. L'adéquation du modèle du TCER est moins sûre, car il est difficile de modéliser les taux de change et les problèmes de qualité insuffisante des TCER pourraient le rendre encore moins pertinent pour le Tchad.

9. Dans l'ensemble, le compte courant et le taux de change réel du Tchad semblent inférieurs à ce que laissent supposer les paramètres fondamentaux et la politique économique appropriée du pays à fin 2018. Les estimations du modèle du compte courant sont non seulement la médiane de la fourchette de valeurs, mais aussi les plus fiables et les plus pertinentes pour le Tchad. D'après l'évaluation des services du FMI, le déficit courant est de l'ordre de 2,5 % à 3,5 % du PIB et l'écart de TCER de -5 à -15 %.

C. Réformes structurelles visant à améliorer la compétitivité

10. En tant que membre d'une union monétaire, le mieux serait que le Tchad engage des réformes structurelles. La politique monétaire et de change n'est pas disponible et la politique budgétaire se concentre à juste titre simultanément sur le renforcement de la résilience et la protection des populations les plus vulnérables. Mais le climat des affaires, la gouvernance et le système bancaire sont trois domaines où des progrès pourraient avoir des effets notables sur la compétitivité des entreprises locales.

Annexe V. Liens macrofinanciers au Tchad

Le secteur bancaire tchadien a subi de fortes pressions dues principalement aux effets du choc pétrolier, car l'État a accumulé des arriérés intérieurs importants et s'est trop appuyé sur le financement intérieur. La présente annexe décrit la structure du secteur financier et explique quels sont les principaux canaux d'interaction entre les banques et l'État et les principales sources de risques et de fragilité dans le secteur bancaire.

Vue d'ensemble du secteur financier

1. Les circuits financiers sont relativement peu denses au Tchad et dominés par une poignée de banques commerciales. Neuf banques commerciales totalisent 1.185 milliards de FCFA d'actifs (19 % du PIB). Quatre banques commerciales sont détenues pour partie par l'État, et deux d'entre elles, la Commercial Bank of Tchad (CBT) et la Banque Commerciale du Chari (BCC), représentent environ 45 % du total des actifs et détiennent approximativement 40 % de tous les bons et obligations du Trésor. L'intermédiation bancaire est peu développée : le crédit au secteur privé n'atteignait que 11,5 % du PIB en 2018, l'activité interbancaire était réduite au minimum et il n'y avait pas de marché secondaire établi pour les titres publics. On recense 100 établissements de microfinancement, dont les activités sont toutefois limitées. Le reste du système financier se compose de deux petits fonds de pension (pour le secteur privé) et de trois compagnies d'assurance.

Liens macrofinanciers

2. L'économie tchadienne se caractérise par une faible diversification et une forte dépendance à l'égard du pétrole et des dépenses publiques. Le secteur pétrolier est une source importante de recettes publiques (45 % en 2018) et représente la majorité des exportations (environ 80 % en 2018), mais est distinct du reste de l'économie. Les liens entre ce secteur et les autres activités économiques passent par la politique budgétaire, car l'État utilise les recettes pétrolières pour financer ses dépenses. La plupart des agents économiques (salariés, entreprises d'État, entreprises privées) dépendent directement des dépenses publiques, par le biais des salaires, des transferts aux entreprises (publiques) et des marchés passés avec des entreprises privées pour la fourniture de biens et de services et la construction d'infrastructures matérielles. De ce fait, les dépenses publiques sont prépondérantes dans les opérations financières du secteur privé (dépôts et crédits) avec le secteur bancaire.

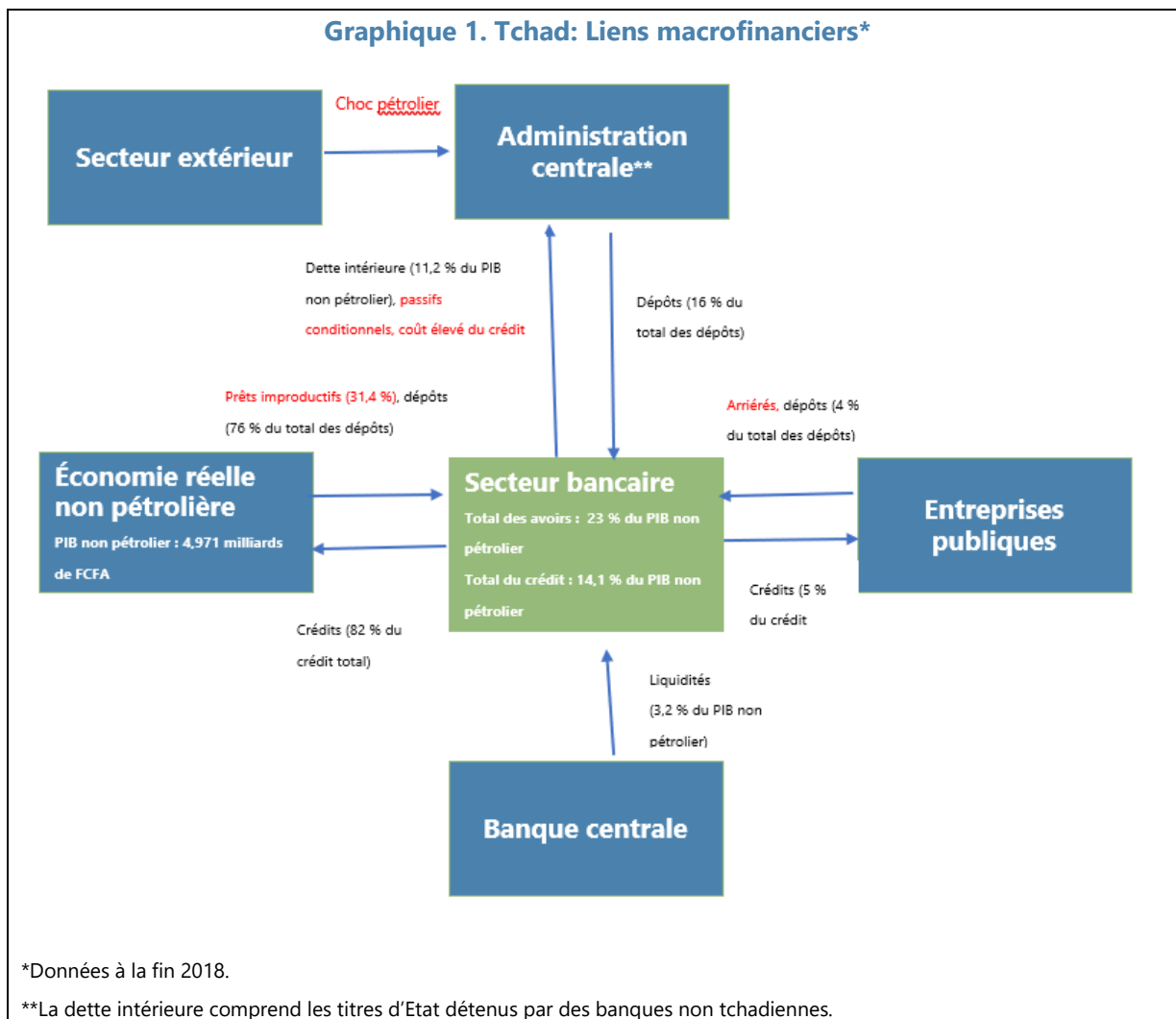
3. L'impact violent de la crise de 2014–17 sur le secteur bancaire témoigne des liens très étroits entre les banques et l'État. Ces liens sont le reflet du rôle considérable de l'État dans l'économie (qui, à son tour, aggrave la vulnérabilité des banques aux évolutions du secteur pétrolier) et sa participation importante dans le capital des banques. Les liens clés entre l'État et le secteur bancaire influent à la fois sur le passif et l'actif des bilans bancaires et sur les risques budgétaires (graphique 1).

4. Face à la baisse significative des recettes pétrolières, le gouvernement a réduit les dépenses publiques de façon drastique et considérablement augmenté les émissions de titres publics et l'État a accumulé des arriérés intérieurs importants. La récession économique et l'accumulation d'arriérés ont entraîné une détérioration rapide de la qualité des portefeuilles bancaires. Les principaux canaux de transmission entre l'État et les banques sont les suivants :

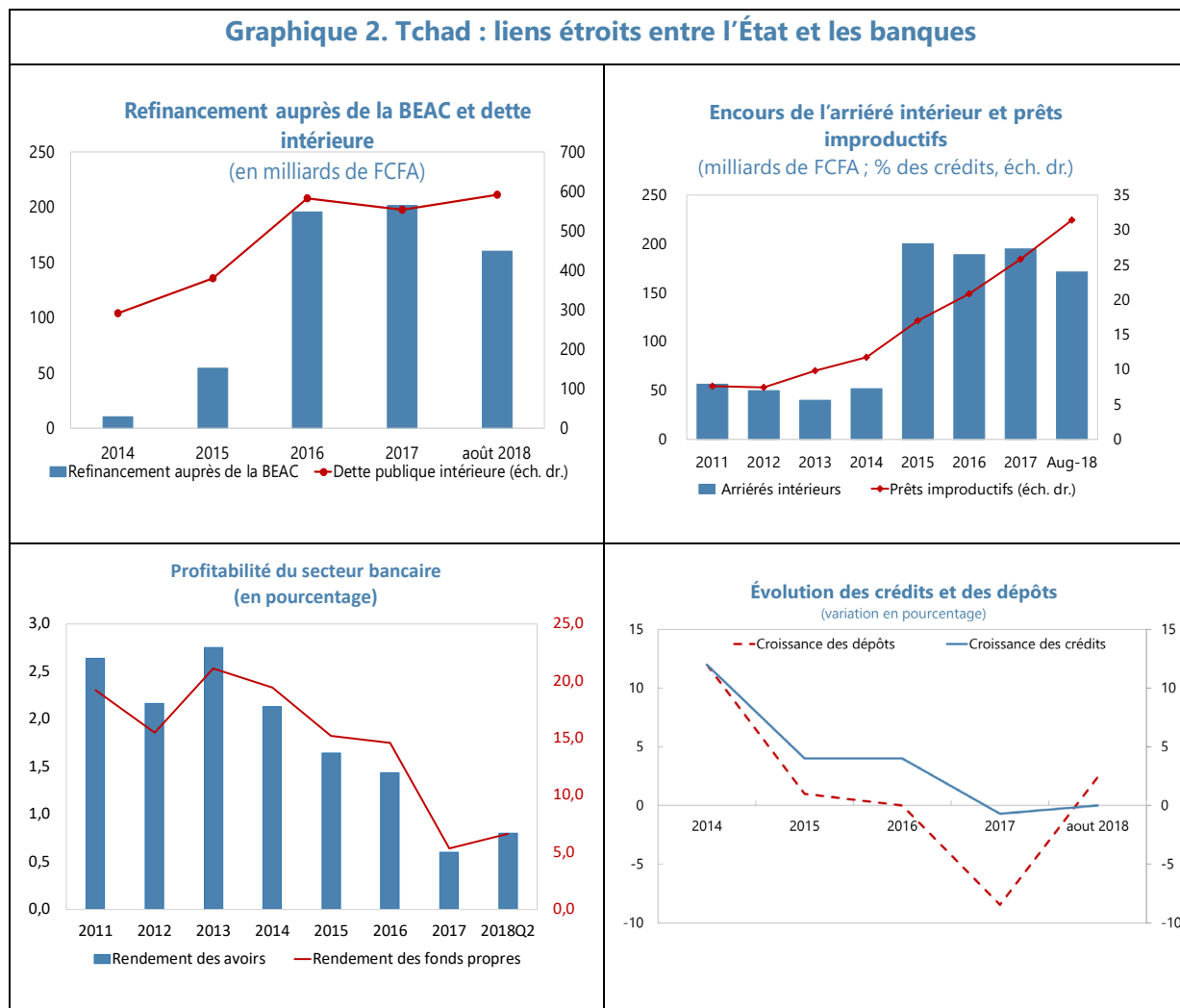
- **Arriérés intérieurs publics.** L'État a accumulé un stock considérable d'arriérés intérieurs durant la crise. Si le stock d'arriérés reconnus s'était élevé à environ 3,2 % pendant la crise, l'encours total est largement plus important et en cours d'audit. Ces arriérés ont entraîné une hausse très notable des prêts en souffrance, qui ont avoisiné 31 % fin 2018, contre 12 % fin 2014, le secteur privé ayant alors accordé plus de prêts sur la foi de reconnaissances de dette que l'État n'a pas honorées.
- **Dettes publiques intérieures.** Pendant la crise, la dette intérieure détenue par le secteur bancaire (y compris des banques régionales étrangères) a fortement augmenté, pour représenter environ 12 % du PIB non pétrolier en 2018, contre 5,6 % en 2014. Actuellement, cette dette est détenue aux deux tiers par des banques tchadiennes. La détention de nombreux titres publics a représenté une source de revenus appréciable pour certaines banques, même si quelques-unes ont rencontré des problèmes de liquidité quand l'État, lui aussi à cours de liquidité, a prolongé l'échéance de toutes ses dettes et que la BEAC a commencé à durcir sa politique monétaire. La forte exposition des banques à la dette souveraine les a rendues extrêmement vulnérables au risque souverain, en plus du risque de liquidité. Bien que la situation budgétaire se soit améliorée, l'État devra sans doute continuer de reconduire la dette intérieure encore quelques années. Outre les titres publics, les banques détiennent des prêts garantis par l'État, équivalant à environ 1,4 % du PIB non pétrolier. C'est un risque potentiel, car les banques ne sont pas tenues de constituer des provisions pour cette dette au cas où l'échéance ne serait pas respectée.
- **Dépôts publics.** De plus, la position de liquidité de l'État influe directement sur celle des banques. Ainsi, les dépôts publics auprès du secteur bancaire ont baissé de 11 % entre 2016 et 2018 et contribué au problème de liquidité des banques.

5. L'État est largement tributaire des financements accordés par les banques locales et les dépôts privés diminuent, mettant la liquidité des banques à rude épreuve. Le secteur bancaire a atteint la limite d'accès aux refinancements de la banque centrale et les banques publiques ont dû tirer sur les avances, assorties d'intérêts de pénalisation et remplacées ensuite par l'apport de liquidités en urgence. Ces banques ont donc vu augmenter le coût de la liquidité. Dans l'ensemble, le refinancement des banques auprès de la BEAC a sensiblement progressé pendant cette période (de 10 milliards de FCFA en décembre 2014 à 160 milliards de FCFA en décembre 2018). Par conséquent, leur rentabilité a diminué, de même que leur capacité à collecter des dépôts et proposer des crédits. Si les crédits et les dépôts avaient augmenté d'environ 12 % en 2014, ils ont reculé entre 2015 et 2017 avant de se stabiliser en 2018 (graphique 2).

Graphique 1. Tchad: Liens macrofinanciers*



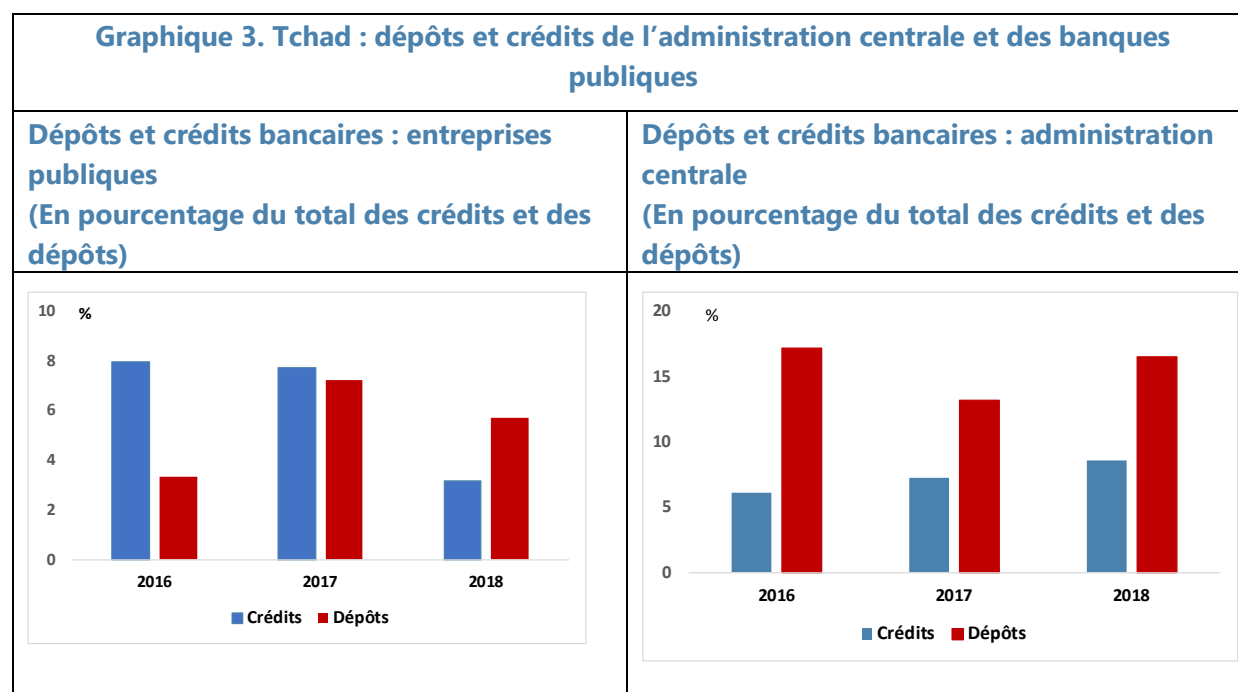
Graphique 2. Tchad : liens étroits entre l'État et les banques



6. Un nouveau durcissement de la politique monétaire pourrait accentuer les pressions sur la liquidité des banques tchadiennes. L'absorption des excès de liquidité par la BEAC de même que l'absence d'un marché interbancaire efficace devraient être particulièrement problématiques pour les banques très tributaires des financements de la BEAC.

7. Même si le secteur bancaire est moins exposé aux entreprises publiques, la situation financière difficile de certaines d'entre elles constitue un facteur de risque. Le crédit bancaire aux entreprises publiques a diminué, passant d'environ 8 % du crédit total en 2016 à environ 3 % en 2018, tandis que la part des dépôts des entreprises publiques dans le total des dépôts a augmenté, de 3,3 % en 2016 à 5,7 % en 2018 (graphique 3). La contraction du crédit aux entreprises publiques est due en partie à l'apurement d'arriérés de l'entreprise publique cotonnière (54 milliards de FCFA) par l'État. D'autres entreprises publiques sont en difficulté : la compagnie d'électricité et la compagnie sucrière ont accumulé des arriérés importants vis-à-vis des banques, qui pourraient à terme se transformer en passifs pour l'État.

8. Les faiblesses du secteur bancaire, en particulier des établissements publics, exposent l'État à des risques budgétaires supplémentaires. Comme elles sont la propriété de l'État, les problèmes de solvabilité des banques publiques pourraient se transformer en passifs conditionnels si des recapitalisations se révélaient nécessaires. Les plans de réorganisation de deux banques publiques devraient indiquer si une recapitalisation s'impose. En outre, une petite banque publique (avec participation étrangère) ne satisfait pas aux critères de fonds propres et pourrait devoir être restructurée.



Synthèse des tests de résistance

9. Les tests de résistance effectués à partir des bilans bancaires à fin 2017 ont confirmé la prépondérance des risques souverains. Comparables à ceux utilisés pour d'autres pays de la CEMAC², ils visent à évaluer la résilience du secteur bancaire dans différents scénarios : décotes de la dette publique, prêts en souffrance, prêts improductifs³ et prêts garantis par l'État, récession économique entraînant une hausse des prêts improductifs et relèvement du taux directeur de la BEAC. Le graphique 4 récapitule les résultats des tests de résistance à un choc modéré et à un choc grave⁴. Dans le premier cas, les décotes de la dette souveraine et de la dette garantie par l'État sont les chocs les plus importants qu'encaissent les fonds propres bancaires. Le système bancaire en

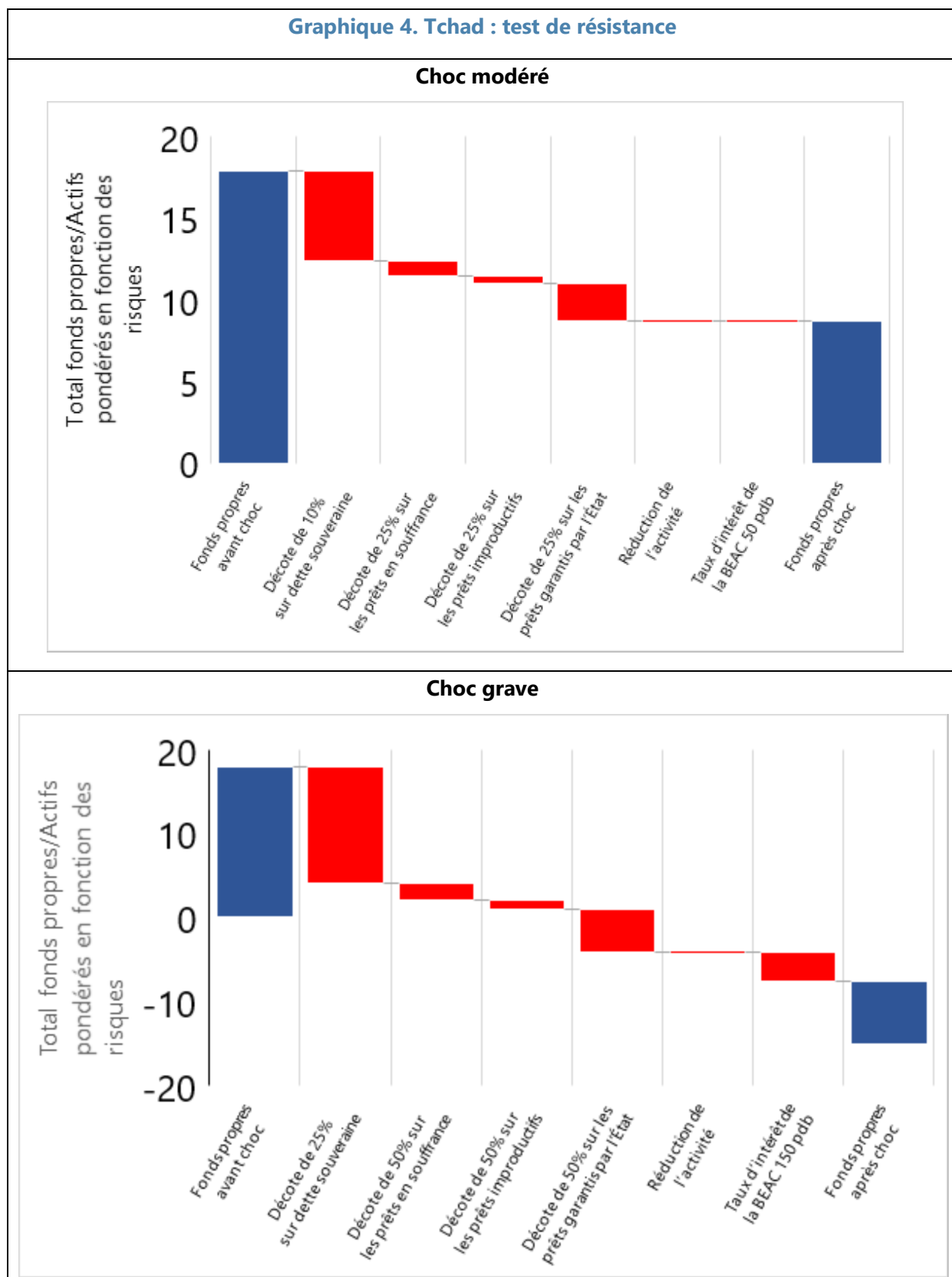
² Voir le rapport des services du FMI sur les consultations de 2018 au titre de l'article IV avec le Cameroun.

³ Les prêts en souffrance sont les prêts dont le service est en retard de trois mois au maximum. Les prêts improductifs sont les prêts dont le service n'est pas assuré depuis plus de trois mois.

⁴ Ces tests de résistance sont indicatifs. L'audit des deux plus grandes banques publiques fournira une évaluation plus à jour de leur situation ; le test de résistance que doit réaliser la BEAC reflètera des évolutions plus récentes du secteur bancaire et adaptera les hypothèses utilisées pour ces tests.

général continuera de satisfaire aux exigences de fonds propres en cas de crise modérée, mais les banques publiques seront proportionnellement plus touchées que les autres. Dans le scénario de crise grave, les chocs les plus importants sont une décote de la dette souveraine, une décote de la dette garantie par l'État et une hausse du taux directeur de la BEAC. Le secteur bancaire ne résiste pas à ce scénario : les capitaux propres deviennent négatifs.

Graphique 4. Tchad : test de résistance



10. L'analyse des liens macrofinanciers au Tchad montre la prépondérance du risque souverain et la nécessité de mesures décisives de la part des pouvoirs publics. La priorité absolue est le niveau élevé des prêts improductifs. En plus d'avancer dans l'apurement des arriérés intérieurs, les autorités tchadiennes, en collaboration avec les autorités de contrôle régionales, devraient s'attaquer aux facteurs de vulnérabilité des deux banques publiques, comme le prévoit le programme, et adopter un plan d'action et en lancer la mise en œuvre, qui comprendrait i) l'augmentation des provisions pour les banques affichant des niveaux élevés de prêts improductifs, et ii) la facilitation du règlement extrajudiciaire des prêts en souffrance. Afin d'améliorer encore la position de liquidité des banques, en plus des efforts actuels de la BEAC et de la COBAC pour moderniser le cadre de politique monétaire et dynamiser le marché monétaire interbancaire, les autorités devraient s'atteler à réduire progressivement la dépendance de l'État à l'égard des banques nationales.

Appendice I. Lettre d'intention

Le 18 juin 2019

Madame Christine Lagarde
Directrice générale
Fonds monétaire international
Washington
États-Unis

Madame la Directrice générale,

Le 30 juin 2017, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un programme financier au titre de la Facilité élargie de crédit (FEC) pour la période allant du 30 juin 2017 au 29 juin 2020, à l'appui de la stratégie de stabilisation et de redressement économique du Tchad. Le conseil d'administration a achevé la première revue du programme le 13 avril 2018, et a approuvé la deuxième revue le 27 juillet 2018 et la troisième revue le 21 décembre 2018. Chaque revue a conduit au décaissement immédiat de 35,05 millions de DTS, ce qui porte le total des décaissements au titre du programme à 140,20 millions de DTS.

En dépit d'une situation socio-économique difficile et de problèmes de sécurité, le Tchad continue d'accomplir des progrès dans le cadre de son programme appuyé par la FEC. Les signes de stabilisation observés depuis le deuxième semestre de 2017 ont persisté en 2018 et au début de 2019. Après s'être contractée pour une troisième année consécutive en 2017, l'activité économique hors pétrole a commencé à se redresser en 2018, mais plus lentement que prévu. Tandis que la production de pétrole a rebondi comme prévu, la hausse de l'activité économique hors pétrole n'a pas été aussi vigoureuse que prévu initialement. Des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'apurement des arriérés extérieurs et, depuis la conclusion de la troisième revue de la FEC, toutes les obligations au titre de la dette extérieure ont été réglées en temps opportun.

Tous les critères de réalisation pour l'achèvement de la quatrième revue ont été remplis. Cependant, les deux objectifs indicatifs n'ont pas été atteints. L'objectif indicatif relatif aux dépenses sociales de lutte contre la pauvreté n'a pas été atteint, du fait d'une réduction de la masse salariale qui a touché de manière disproportionnée les ministères de l'Éducation de la Santé, et de la lourdeur du processus de passation des marchés publics. L'objectif indicatif relatif à la régularisation des dépenses avant ordonnancement (DAO) n'a pas été atteint non plus. Tous les objectifs quantitatifs pour fin mars 2019 ont été atteints, à l'exception de ceux relatifs à la régularisation des DAO, aux dépenses sociales de lutte contre la pauvreté et à la réduction des arriérés intérieurs. Des mesures correctives ont été prises pour atteindre les objectifs de fin juin, à

savoir l'augmentation des dépenses sociales, qui ont atteint 86 milliards en début juin, et le plan de règlement de 30 milliards de francs CFA d'arriérés intérieurs.

Le gouvernement reste fermement déterminé à mettre en œuvre le programme de réformes structurelles, en dépit de certains retards. Sur les six repères structurels pour la période allant jusqu'à fin mars 2019, trois ont été mis en œuvre, quoiqu'avec retard pour l'un d'entre eux. La mise en œuvre des trois autres repères progresse. En particulier, les rapports d'audit des deux banques publiques seront soumis aux services du FMI et à la COBAC en juin (mesure préalable). Si des progrès ont été accomplis en ce qui concerne l'élimination des exonérations conformément à l'audit de 47 conventions d'établissement, des mesures supplémentaires seront prises d'ici février 2020 afin de l'achever (nouveau repère structurel). Enfin, en raison du retard pris dans l'achèvement de l'audit des arriérés intérieurs, la stratégie d'apurement de ces arriérés n'a pas pu être adoptée avant fin mars 2019. Cependant, le gouvernement achèvera l'audit en cours d'un montant considérable d'arriérés et engagera le deuxième audit des obligations restantes (mesure préalable). Sur cette base, il s'engage à adopter d'ici fin novembre 2019 une stratégie globale d'apurement des arriérés intérieurs qui établira clairement les priorités et les modalités d'apurement des arriérés vérifiés. Cette stratégie sera largement diffusée auprès du public.

La stratégie de réforme économique du gouvernement reste axée sur la stabilisation de l'économie et le soutien à la reprise de la croissance hors pétrole. L'amélioration progressive de la position budgétaire, grâce à la forte mobilisation des recettes non pétrolières et une transparence accrue des recettes pétrolières, ainsi qu'à l'amélioration de la gestion des finances publiques, créera l'espace budgétaire nécessaire pour accroître l'investissement et les dépenses sociales, apurer les arriérés intérieurs et rembourser la dette intérieure. Cela devrait contribuer à renforcer la stabilité du secteur financier et à stimuler l'activité hors pétrole.

L'accroissement des recettes non pétrolières demeure un aspect important de l'amélioration globale de la viabilité des finances publiques. Des efforts particuliers devront être consentis étant donné la mauvaise performance en 2018. Le budget de 2019 inclut des dispositions supplémentaires visant à accroître les recettes fiscales non pétrolières, notamment l'élimination ou la révision des exonérations non conformes à la législation et la simplification de l'impôt sur le revenu, ainsi que l'application d'une pénalité douanière aux importateurs ne disposant pas d'un numéro d'identification fiscale. Le gouvernement s'engage à ne pas renouveler les exonérations fiscales arrivant à expiration. Pour accroître les recettes pétrolières, le gouvernement est fermement déterminé à ne pas prolonger ou renouveler les exonérations fiscales et douanières accordées pour les activités de production et de raffinage de pétrole, et à veiller à ce que toutes les recettes pétrolières soient versées au Trésor.

En ce qui concerne les dépenses, la loi de finances 2019 vise la prudence, notamment la maîtrise de la masse salariale, mais prévoit aussi une hausse des crédits aux secteurs sociaux et à l'investissement. En particulier, le gouvernement veillera à ce que les dépenses des ministères sociaux soient conformes au budget et à ce que l'insuffisance des dépenses observée plus tôt dans l'année soit compensée rapidement. À cet égard, il veillera en particulier à ce que le

processus existant de passation des marchés publics n'entrave pas les dépenses de ces ministères, qui devraient représenter au moins 34 % des dépenses primaires. Le gouvernement a mis en place un comité sur les dépenses sociales présidé par le directeur général du ministère des Finances, qui est déjà opérationnelle et qui veillera à ce que les dépenses sociales soient conformes aux objectives du programme. Des efforts importants sont déployés pour atteindre l'objectif de fin juin 2019. En ce qui concerne les DAO, le gouvernement veillera à ce que leur utilisation soit conforme au décret présidentiel qui les limite à 22 % du total des dépenses primaires, comme convenu avec les services du FMI. Pour ce qui est du crédit affecté aux élections parlementaires, si ces dernières sont reportées à 2020, le montant non dépensé du crédit budgétaire pour 2019 sera transféré au budget de 2020. Si les recettes pétrolières s'avèrent supérieures à celles prévues dans le programme, le gouvernement s'engage à les utiliser conformément aux paramètres convenus du programme appuyé par le FMI.

Le gouvernement reconnaît l'importance de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption pour assurer une croissance tirée par le secteur privé qui soit durable et inclusive. Une attention particulière est donc accordée à l'amélioration de la gouvernance (en particulier dans le domaine budgétaire), ainsi qu'à d'autres réformes structurelles visant à diversifier l'économie et à en accroître la compétitivité. La bonne mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la Corruption constitue un élément fondamental de l'effort du gouvernement à cet égard. Par ailleurs, le gouvernement améliorera son programme d'investissement public afin de chercher à satisfaire les besoins d'infrastructures urgents du pays. Il est engagé à rechercher des financements concessionnels pour les investissements prioritaires. Grâce à une exécution plus déterminée du programme et à l'aide technique et financière continue de nos partenaires au développement, nous sommes convaincus de pouvoir atteindre l'objectif d'accélérer progressivement la croissance économique et de réduire la pauvreté.

Le gouvernement appuie vigoureusement les efforts que la CEMAC déploie pour maintenir une politique monétaire appropriée, renforcer les réserves de change régionales et promouvoir la stabilité du secteur financier. À cet égard, il continuera de fournir tous les contrats et accords conclus avec des compagnies pétrolières aux organes concernés de la CEMAC. Le gouvernement est déterminé aussi à gérer de manière transparente les flux de capitaux relatifs au secteur pétrolier, notamment en révisant les codes du pétrole et des mines de manière à les aligner sur la réglementation des changes de la CEMAC d'ici fin 2019, ainsi qu'en rapatriant les recettes en devises dans le système bancaire local, en transférant les soldes des comptes extérieurs auprès de la Citibank au compte-courant du Trésor auprès de la BEAC et en veillant à ce que toutes les recettes transitant par ces comptes soient ensuite rapatriées sans retard.

Le Mémoire de politique économique et financière ci-joint complète celui daté de décembre 2018. Il décrit la situation économique et financière en 2018 et au début de 2019, présente les mesures économiques et financières que le gouvernement entend appliquer pendant le reste de 2019, et établit les critères de réalisation, les objectifs indicatifs et les repères structurels pour le reste de 2019 et le début de 2020.

Sur la base des résultats du programme, le gouvernement demande que le conseil d'administration du FMI approuve l'achèvement de la quatrième revue du programme appuyé par la FEC. Le gouvernement demande que soit modifiée la date des repères structurels relatifs à la stratégie d'apurement des arriérés intérieurs et à l'élimination des exonérations fiscales pour les 47 conventions vérifiées. Il demande aussi que soient modifiés les critères de réalisation relatifs au financement net de l'État par la BEAC et au financement intérieur net de l'État hors BEAC.

Le gouvernement est convaincu que les mesures et politiques énoncées dans le mémorandum permettront d'atteindre les objectifs du programme. Il est prêt à prendre d'autres mesures si nécessaire. Les autorités tchadiennes consulteront le FMI en ce qui concerne l'adoption de toute mesure supplémentaire avant de réviser les mesures énoncées dans le mémorandum, conformément à la politique du FMI relative à ces consultations. Pour faciliter le suivi et l'évaluation du programme, les autorités s'engagent à fournir toutes les informations nécessaires aux services du FMI de manière régulière et dans les délais prescrits, conformément au Protocole d'accord technique ci-joint.

Enfin, conformément à notre engagement de longue date en matière de transparence, nous consentons à la publication du rapport des services du FMI, de la lettre d'intention, du mémorandum de politique économique et financière, ainsi que du protocole d'accord technique sur le site Web du FMI.

Veillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'assurance de ma très haute considération.

/s/

Allali Mahamat Abakar

Ministre des Finances et du Budget

Pièces jointes:

I.Mémorandum de politique économique et financière (MPEF)

II.Protocole d'accord technique (PAT)

Pièce jointe I. Mémoire des politiques économiques et financières

APERÇU

1. La crise qui a commencé en 2014 a eu des effets économiques, financiers et sociaux importants sur le Tchad. Si la crise a été provoquée par la chute des cours du pétrole, le fardeau de la dette commerciale extérieure a sensiblement accentué ses effets financiers et sociaux, car il a nécessité une contraction budgétaire profonde et insoutenable. En outre, les tensions sécuritaires et humanitaires, notamment dans les régions du lac Tchad et septentrionales, ainsi que la participation active du pays dans les efforts de maintien de la paix dans la région ont alourdi fortement la pression sur le budget et l'économie de manière plus générale.

2. En juin 2017, le gouvernement du Tchad a sollicité un nouveau programme au titre de l'accord FEC à l'appui de ses réformes et de sa stratégie de stabilisation visant à sortir le pays de la crise. Un accord triennal FEC a été approuvé le 30 juin 2017 à l'appui du programme économique à moyen terme du gouvernement. Les première, deuxième et troisième revues de la performance dans le cadre de l'accord FEC ont été approuvées par le conseil d'administration du FMI respectivement le 13 avril 2018, le 27 juillet 2018, et le 21 décembre 2018. Les principaux éléments du programme sont les suivants : (i) le rétablissement de la viabilité de la dette grâce à une restructuration de la dette extérieure commerciale, (ii) la poursuite d'un ajustement budgétaire progressif et la création d'un espace pour l'apurement des arriérés intérieurs en maintenant une enveloppe budgétaire serrée et en renforçant la mobilisation des recettes non pétrolières, et (iii) la limitation du recours au financement intérieur afin d'alléger la pression sur les banques locales.

3. Après trois années de forte contraction de l'économie non-pétrolière, des signes de stabilisation ont commencé à apparaître vers la fin de 2017 et se sont poursuivis en 2018. Le soutien des partenaires internationaux, le rééchelonnement de la dette envers Glencore et le refinancement (rollover) réussi de la dette publique intérieure ont contribué à améliorer la situation de trésorerie de l'Etat, qui a été en mesure de payer les salaires régulièrement et d'apurer certains arriérés intérieurs et extérieurs. Néanmoins, la situation économique, budgétaire, financière et sociale reste difficile. Le gouvernement est conscient de la nécessité de rester concentré sur la mise en œuvre de réformes visant à stabiliser davantage la situation budgétaire et financière du pays, ainsi que d'assurer la reprise de la croissance du secteur non pétrolier.

4. Le présent Mémoire est une mise à jour et un complément de celui de décembre 2018. Il décrit des éléments spécifiques de la stratégie de réforme du gouvernement au titre de l'accord FEC. Il présente l'évolution récente, les efforts déployés par le gouvernement pour mettre en œuvre les mesures convenues dans le cadre du programme existant appuyé par l'accord actuel, les perspectives macroéconomiques, ainsi que la politique économique et le programme de réformes du gouvernement, en particulier pour 2019.

ÉVOLUTION RÉCENTE ET MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD FEC 2017

A. Évolution récente

5. L'activité économique a montré des signes d'une reprise modeste en 2018, mais à un rythme moins rapide qu'initialement prévu. Après avoir enregistré un net repli en 2017 à la suite de certains problèmes techniques rencontrés par le secteur pétrolier, la production pétrolière a rebondi en 2018 en ligne avec les prévisions. Même si la croissance économique non pétrolière est devenue positive en 2018, avec une croissance estimée à 0,5%, l'activité économique non pétrolière n'a pas été aussi forte qu'initialement prévue en raison d'une baisse d'investissements financés sur ressources extérieures, d'une masse salariale moins importante et d'un remboursement des arriérés relativement moins important que prévu initialement. Après avoir atteint un pic de 7,3% en mai (en glissement annuel), l'inflation a décéléré pour se situer à 4,3% au mois de décembre 2018, principalement due à une révision à la hausse du prix de l'eau potable en mai (passant de 105 FCFA à 200 FCFA par mètre cube) décidée par la Société Tchadienne des Eaux.

6. L'évolution budgétaire de 2018 a été principalement marquée par une baisse des recettes non pétrolières et une masse salariale plus basse qu'initialement prévu dans le budget. La performance des revenus non pétroliers, qui était encourageante au premier semestre s'est affaiblie au cours du deuxième semestre à cause de la faible mise en place de la bancarisation des recettes, exacerbée par la grève des agents à la DGI. Malgré la bonne performance des recettes douanières, les recettes fiscales ont enregistré un déficit d'environ 30 milliards de FCFA, non entièrement compensé par la bonne tenue des recettes non fiscales. La bonne performance des recettes douanières et des recettes non fiscales reflète des actions fortes prises en vue de les sécuriser. Alors que la masse salariale de 2018 a été inférieure aux prévisions initiales du budget (d'environ 35 milliards de FCFA) suite à la réduction des avantages et des primes au début de 2018, les autres postes de dépenses primaires étaient globalement conformes au budget. Néanmoins, les dépenses dans les secteurs sociaux (y compris les biens et services) ont été nettement inférieures au montant prévu au budget et ont diminué par rapport à 2017.

7. Les recettes pétrolières ont légèrement dépassé les prévisions du programme tirées par la bonne tenue des recettes fiscales pétrolières. La hausse des cours et de la production de pétrole a contribué à la mobilisation plus importante que prévue des recettes fiscales pétrolières en 2018. Les recettes pétrolières directes du gouvernement (provenant des redevances et de la participation du gouvernement dans les sociétés pétrolières) en 2018 sont restées globalement en ligne avec les prévisions.

8. En 2018 le financement intérieur net a été globalement conforme aux objectifs du programme. Le financement intérieur net des banques était globalement conforme aux prévisions, bien que les émissions de bons et d'obligations de trésor aient entraîné un taux de « rollover légèrement plus élevé que les 90% initialement prévus dans le programme. En outre, les échéances se réduisent car toutes les OTA arrivées à maturité en 2018 ont été transformées en BTA avec des maturités de six et douze mois. Le financement intérieur net de la BEAC a été nettement inférieur aux prévisions étant donné que : i) le décaissement du FMI au titre de la troisième revue du

programme a été transféré en 2019, et ii) les dépôts à la BEAC ont augmenté de manière significative, reflétant, entre autres facteurs, la hausse des recettes pétrolières et la baisse de la masse salariale.

9. Les progrès considérables enregistrés dans l’apurement des arriérés intérieurs ont connu un ralentissement au quatrième trimestre de 2018. Après avoir diminué d'environ 45 milliards FCFA au deuxième semestre de 2017, le stock d’arriérés intérieurs a encore été réduit en 2018 de 35 milliards de FCFA.

10. Le gouvernement a réalisé des progrès considérables en ce qui concerne le règlement de ses arriérés vis-à-vis des créanciers extérieurs et, depuis la conclusion de la troisième revue de la FEC, le gouvernement rembourse dans les délais ses échéances de la dette extérieure. Le principal des échéances de mai, juillet et septembre 2018 a été payé, conformément à l'accord de principe signé avec la Libyan Foreign Bank en mai 2018. Des discussions actives sont en cours pour apurer les arriérés vis-à-vis de la Libye, de l’Angola, de la Guinée Equatoriale, de la République du Congo et Mega Bank, une banque commerciale étrangère. Le gouvernement est convaincu que les fonds dédiés au paiement de la dette extérieure dans un compte séquestre, ainsi que les réunions mensuelles de toutes les parties concernées par le service de la dette extérieure (avec la participation du représentant résident du FMI en qualité d’observateur) garantissent la non accumulation de nouveaux arriérés extérieurs.

11. Les vulnérabilités du secteur bancaire restent importantes, notamment en raison de la détérioration continue du portefeuille. En décembre 2018, les dépôts se sont stabilisés (en glissement annuel) après une forte baisse en 2017 et les crédits ont légèrement augmenté de 0,6%, mais les prêts en souffrance ont atteint 31,4% (contre 28% en 2017). La liquidité du secteur bancaire montre des signes d'amélioration, le refinancement de la BEAC passant de 199 milliards de FCFA en décembre 2017 à 160 milliards de FCFA en décembre 2018 et toutes les avances au taux de pénalité étant remboursées.

12. La situation sécuritaire s'est dégradée. Boko Haram a lancé des attaques meurtrières des deux côtés du lac Tchad, à la fois contre les villageois et les forces armées. En réponse, les forces régionales, y compris le Tchad, se sont lancées dans une campagne déterminée contre le groupe. Le conflit a occasionné le déplacement de plus de réfugiés de la région vers le Tchad. En outre, les forces de sécurité et de défense ont repoussé les attaques menées par des groupes armés dans le nord du Tchad, près de la frontière avec la Libye. Ces attaques se sont intensifiées début février 2019. Les préoccupations en matière de sécurité ont nécessité une augmentation des dépenses de sécurité au quatrième trimestre de 2018 et début 2019.

13. Les tensions sociales se sont apaisées. La situation sociale s'est améliorée à la suite de l'accord conclu au mois d'octobre 2018 avec les syndicats du secteur public. L'accord a permis de mettre fin à une grève de cinq mois qui avait perturbé les activités d'éducation et de santé. Le gouvernement a honoré ses engagements au titre de l'accord : (i) en janvier 2019, il a restitué 15% des avantages et des bonus qui avaient été supprimés au début de 2018; et ii) en novembre 2018, il a mis en place un comité mixte chargé de la rationalisation de la masse salariale, y compris de la

suppression des agents fantômes et de l'audit des diplômés. Suite l'adoption de la nouvelle constitution en mai 2018, le gouvernement prévoit d'organiser des élections législatives durant le quatrième trimestre de 2019.

B. Mise en Œuvre du Programme

14. Le gouvernement continue à démontrer son ferme engagement à mettre en œuvre le programme. Tous les critères de performance ont été respectés, y compris les deux CP continus. Toutefois, les deux objectifs indicatifs n'étaient pas atteints à la fin décembre 2018.

- Le plafond du solde primaire hors pétrole à la fin du mois de décembre 2018 a été atteint, le déficit s'élevant à 211 milliards de FCFA par rapport au critère de performance quantitatif de 218 milliards de FCFA. Ce résultat a été obtenu principalement grâce à des efforts du gouvernement pour contenir les dépenses, en particulier la masse salariale.
- Le plancher des recettes douanières a été dépassé (124 milliards FCFA contre un objectif de 118 milliards FCFA). Malgré une activité économique et des importations toujours faibles, le gouvernement a renforcé ses efforts de mobilisation et de sécurisation des recettes douanières.
- Le critère relatif au financement intérieur net de la BEAC a été largement respecté. Cela reflète la hausse de recettes pétrolières, la réduction de la masse salariale et des remboursements d'arriérés domestique plus faible.
- Le critère relatif au financement intérieur net hors BEAC a été respecté, principalement parce que le refinancement des BTAs et des OTAs était globalement conforme à l'objectif du programme de 90%, bien que légèrement supérieur.
- Le critère ajusté relatif au paiement des arriérés intérieurs a été respecté avec une marge étroite. Le stock des arriérés intérieurs a atteint 159 milliards de FCFA contre un objectif ajusté de 163 milliards de FCFA.
- Le plafond zéro continu sur tous nouveaux arriérés extérieurs par le gouvernement et des entreprises publiques non financières a été respecté après avoir été manqué lors de toutes les revues précédentes.
- Le plafond zéro pour contracter ou garantir toute nouvelle dette extérieure non-concessionnelle par le gouvernement et les entreprises publiques non financières a été respecté grâce aux efforts continus du gouvernement pour résister aux pressions de recourir au financement non concessionnel.
- L'objectif indicatif relatif aux dépenses sociales de réduction de la pauvreté a été manqué, principalement parce que la réduction de la masse salariale a affecté de manière disproportionnée les secteurs de la santé et de l'éducation et que l'exécution des dépenses sociales engagées en biens et services a été faible du fait de la lourdeur du système de passation de marchés publics. Dans un contexte de restriction des dépenses, le gouvernement reste

fermement engagé à protéger les dépenses dans les secteurs sociaux. Les allocations aux secteurs sociaux ont considérablement augmenté dans le budget 2019, conformément au programme.

- L'objectif indicatif sur la régularisation des procédures de dépense avant ordonnancement (DAO) a été manqué, puisque la régularisation n'atteint que 65% contre un objectif de 80%. Les autorités se sont engagées à accélérer la régularisation pour atteindre l'objectif de fin d'année.

15. Les performances à fin mars 2019 sont restées globalement conformes au programme.

Le déficit primaire hors pétrole est resté inférieur au plafond du programme ; l'objectif de recettes douanières a été atteint car le gouvernement a poursuivi ses efforts pour améliorer l'administration des douanes et limiter la fraude. L'OI sur le financement intérieur net de la BEAC a été satisfait, la baisse des dépôts du gouvernement ayant été inférieure aux prévisions, ainsi que l'OI sur le financement intérieur net auprès des banques, le « rollover » des titres est resté conforme aux objectifs du programme. L'OI sur le remboursement des arriérés intérieurs a été manquée de peu, ces derniers ayant augmenté d'environ 7 milliards de FCFA au cours des trois premiers mois de l'année. Cependant, le gouvernement s'est engagé à compenser rapidement cette augmentation et à respecter les objectifs de fin juin ; une commission ad-hoc a été formée pour apurer 30 milliards de FCFA d'arriérés intérieurs. L'OI sur les dépenses sociales de réduction de la pauvreté a été manquée, en partie à cause de la lenteur de l'exécution du budget ; Les données préliminaires montrent que les dépenses sociales ont effectivement augmenté depuis mars et ont dépassé 86 milliards de FCFA au 10 juin, compensant en partie la faible exécution du premier trimestre. En outre, le gouvernement s'est engagé à accélérer le paiement des engagements de dépenses qui ont atteint un montant total de 38 milliards de FCFA avant la fin du mois afin de respecter l'objectif de fin juin. Les autorités ont également mis en place un comité de haut niveau chargé de suivre les dépenses sociales et d'identifier les programmes sociaux spécifiques à prioriser. Cette commission est opérationnelle et se réunira régulièrement.

16. Malgré quelques retards, le gouvernement reste déterminé à mettre en œuvre le programme de réformes structurelles. Sur les six (6) repères structurels pour la période allant jusque fin mars 2019, deux (2) ont été satisfaits, un (1) a été partiellement atteint, un (1) a été mis en œuvre avec de légers retards et deux (2) sont toujours en attente.

- (i) Le repère structurel sur la publication de la note sur le secteur pétrolier a été atteint, étant donné que le gouvernement continue de publier des notes trimestrielles sur le secteur pétrolier, conformément au modèle convenu avec les services du FMI.
- (ii) Le plan d'action visant à améliorer la perception de la TVA a été adopté avant la fin décembre 2018, comme prévu dans le programme.
- (iii) Le repère structurel lié à la suppression des exonérations fiscales sur la base de l'audit de 47 conventions a été partiellement mis en œuvre à fin février 2019. Sur les 47 conventions, 45 ont été auditées ; par contre 15 entreprises ont contesté le résultat de l'audit dont 7 ont été rétablies après vérification par le Comité ad hoc. Les

8 autres conventions devraient être abrogées, bien que certaines entreprises aient contesté cette décision devant les tribunaux et ces dossiers restent sous contrôle judiciaire.

- (iv) Le décret d'application de la loi de finances 2019 adopté le 16 janvier 2019 (légèrement plus tard que prévu dans le programme) limite l'utilisation des procédures de dépense avant ordonnancement à 22% des dépenses primaires.
- (v) Le repère structurel pour la revue et le plan de réorganisation des deux banques publiques à la fin du mois de février 2019 n'a pas été respecté, mais les autorités ont partagé les rapports provisoires, qui sont en train d'être finalisés, avec les services du FMI.
- (vi) En raison des retards enregistrés dans la finalisation du rapport d'audit des arriérés intérieurs, la stratégie d'apurement des arriérés n'a pas pu être adoptée comme prévu à fin mars 2019. L'audit a été retardé en raison de problèmes liés à son financement, du temps plus long que prévu pour l'examen du document et du désir des autorités de suivre de près et de superviser l'avancement de l'audit. Un rapport d'audit intermédiaire a identifié un montant substantiel d'arriérés reconnues, mais de nombreux arriérés restent probablement non audités. Le gouvernement s'est engagé à redoubler d'efforts pour que l'audit soit terminé cette année.

17. La BEAC et la COBAC ont poursuivi la mise en œuvre de leurs engagements de politiques économiques. Conformément aux assurances politiques de décembre 2018, la BEAC a soumis la nouvelle réglementation en matière de change au comité ministériel de l'UMAC et a opérationnalisé fin de 2018 le nouveau cadre de politique monétaire. En outre, les projections de fin 2018 pour les avois extérieurs nets de la région ont été dépassées.

PERSPECTIVES ET POLITIQUES ÉCONOMIQUES POUR LE RESTE DU PROGRAMME

18. La priorité du gouvernement demeure celle de renforcer la stabilisation, appuyer la reprise et atteindre une croissance durable et inclusive. Les défis à moyen terme, liés à des prix du pétrole moins favorables et à la situation sécuritaire, ont renforcé l'engagement du gouvernement à poursuivre des réformes. La politique budgétaire continuera à préserver une grande partie de l'ajustement des dépenses courantes des trois (3) dernières années et à réorienter les ressources vers les secteurs sociaux et l'investissement public, tout en réduisant la dette intérieure envers les banques et les arriérés envers les fournisseurs. Le Gouvernement estime qu'une politique prudente de dépenses, y compris la maîtrise de la masse salariale, est nécessaire pour garantir une situation budgétaire durable à moyen terme. Dans le même temps, les efforts visant à augmenter la mobilisation des recettes non pétrolières devront être renforcés afin de permettre au gouvernement d'avoir une source de revenus stable et fiable, tout en renforçant la transparence

dans les flux des recettes pétrolières directes et indirectes et en adoptant des mesures fiscales efficaces dans le secteur pétrolier.

A. Politique budgétaire pour 2019 et à moyen terme

19. La politique budgétaire pour le reste de 2019 sera axée sur l'accroissement des recettes non pétrolières, l'augmentation des dépenses sociales et des investissements productifs, l'apurement des arriérés intérieurs et le remboursement de la dette intérieure. Le gouvernement veillera à une exécution du budget avec plus de prévisibilité et de transparence grâce à une exécution efficace du budget réparti de manière égale sur l'année, avec un recours minimal aux procédures de dépenses d'urgence (DAO). Compte tenu des préoccupations sécuritaires persistantes, le gouvernement pourrait être amené à augmenter les dépenses de sécurité, mais il s'engage à le faire sans pour autant compromettre les objectifs du programme.

20. Les prévisions de recettes pétrolières pour 2019 restent globalement inchangées. Les recettes pétrolières directes moins élevées que prévue (provenant des redevances et des participations) suite à la baisse des cours du pétrole depuis la troisième revue seront largement compensées par (i) le fait que moins de ressources seront consacrées au service de la dette Glencore, conformément aux clauses du contrat, et (ii) le paiement par la principale compagnie pétrolière de l'impôt sur les sociétés. En cas de mobilisations des recettes pétrolières plus élevées que prévues, elles serviront à constituer des réserves, rembourser la dette intérieure et les arriérés intérieurs dans le tableau reste à payer, alors que tout montant restant sera alloué, si nécessaire, aux dépenses primaires (voir le PAT).

21. Les actions visant à augmenter les recettes non pétrolières seront renforcées et le gouvernement s'engage à prendre de mesures supplémentaires pour améliorer la mobilisation des recettes au cours de cet exercice 2019 au cas où la situation des recettes ne s'améliore pas à la fin du premier semestre. Les prévisions des recettes non pétrolières pour 2019 ont été légèrement révisées à la baisse, reflétant les résultats plus faibles que prévus en 2018 et une croissance nominale attendue moins forte. En dépit de la baisse des recettes non pétrolières dans le deuxième semestre de 2018, le gouvernement reste déterminé à augmenter ces recettes en 2019 pour rester en ligne avec les objectifs du programme. Dans le budget de 2019, le gouvernement a pris des dispositions supplémentaires pour améliorer les recettes fiscales non pétrolières conformément aux objectifs du programme. Ces mesures consistent notamment à: (i) centraliser l'octroi d'exonérations au Ministère des Finances, évaluer systématiquement leur incidence fiscale, ne pas accorder d'exonération à un contribuable si ce dernier n'en est que le collecteur (essentiellement la TVA) et interdire leur renouvellement tacite; (ii) augmenter les recettes de l'impôt sur les revenus en améliorant sa perception et en élargissant son assiette; et (iii) la révision du seuil du « régime réel » de la TVA. Dans le cadre de son programme économique, le gouvernement vise une augmentation progressive des recettes fiscales non pétrolières à environ 9 % du PIB hors pétrole d'ici 2020 et adoptera des mesures supplémentaires du renforcement de la mobilisation des recettes au cours de cet exercice et le prochain en cas de besoin pour arriver à cette fin. En mai 2019, le gouvernement a exonéré des droits de douane et des taxes temporairement un petit nombre de produits alimentaires de base importés pour alléger les pressions sur les pauvres. Cela

ne devrait pas avoir d'incidence majeure sur les revenus, mais le gouvernement est prêt à prendre des mesures compensatoires si nécessaire.

22. En 2019, les dépenses financées sur ressources intérieures resteront conformes au budget.

- Le gouvernement reste déterminé à assurer la maîtrise de la masse salariale tout en améliorant sa gestion. Le gouvernement est conscient qu'il est essentiel de maintenir la masse salariale à un niveau soutenable pour lui permettre de mettre en œuvre efficacement sa politique budgétaire et de répondre aux besoins de développement et de dépenses sociales du pays. Le gouvernement s'engage à poursuivre les efforts en cours pour mettre à jour et assainir la solde. Il s'engage également à prendre de nouvelles mesures pour contrôler la masse salariale si la masse salariale mensuelle venait à dépasser le montant budgétisé.
- Des élections législatives sont prévues pour 2019, bien que la date ne soit pas encore fixée. Le gouvernement a alloué 33 milliards de FCFA pour couvrir leurs coûts. Si les élections sont reportées à 2020, le montant non dépensé pour les élections de 2019 de cette allocation sera transféré au budget 2020. Des dépenses supplémentaires pour les élections ne seraient engagées que si un appui budgétaire extérieur pourrait être obtenu ou en cas de recettes supplémentaires (par exemple, des recettes pétrolières supérieures aux prévisions), et seraient en ligne avec le programme.
- Conformément aux objectifs du programme, le gouvernement a augmenté l'enveloppe budgétaire allouée aux secteurs sociaux dans le budget de 2019. Alors que les dépenses sociales étaient insuffisantes en 2018, le gouvernement veillera à une exécution adéquate des dépenses par les ministères sectoriels.

23. Au-delà de 2019, le gouvernement s'engage à concevoir des budgets futurs prévoyant davantage de ressources pour répondre aux importants besoins de développement du pays. À cet égard, l'accent sera mis sur l'augmentation des crédits alloués aux secteurs sociaux, en particulier la santé et l'éducation, et à la construction des infrastructures du pays. Dans le même temps, le gouvernement veillera à l'efficacité de dépenses. Il envisage de consulter ses partenaires extérieurs à ce sujet. En outre, le gouvernement s'engage à consulter les services du FMI sur l'utilisation des recettes exceptionnelles.

24. Le gouvernement prévoit de rembourser davantage de dettes aux banques locales pour aider à atténuer les pressions de liquidités dans le secteur bancaire. En plus de payer les échéances liées à la dette non titrisée, le gouvernement prévoit de rembourser au moins 15 % des bons et obligations du Trésor arrivant à échéance (taux de recyclage ou de « rollover » de 85% en moyenne sur l'année). Il entend utiliser des recettes budgétaires supplémentaires pour réduire encore la dette intérieure en 2019, conformément aux objectifs du programme. En outre, le gouvernement mettra tout en œuvre - notamment par le biais d'une meilleure communication avec les banques - pour allonger les échéances de la dette recyclé afin de limiter les risques de liquidité et de réduire les coûts du financement intérieur au moyen de bons du Trésor moyennant des intérêts précomptés. Le

gouvernement estime que l'allongement des échéances pourrait se réaliser compte tenu de l'amélioration prévue de la situation budgétaire du gouvernement.

25. Le gouvernement considère le paiement des arriérés intérieurs comme une priorité et entend réduire l'encours des arriérés reconnus d'au moins le montant fixé dans le cadre du programme. Le gouvernement a l'intention d'apurer davantage d'arriérés intérieurs enregistrés dans le Reste-a-Payer, afin de rattraper le faible niveau de paiement des arriérés intérieurs en 2018. Le gouvernement est fermement convaincu que le paiement des arriérés est essentiel au redressement du secteur non pétrolier et prévoit ainsi de payer plus d'arriérés intérieurs que prévus, si des ressources supplémentaires sont disponibles. En ce qui concerne les arriérés non reconnus (arriérés en dehors du tableau 'Restes à Payer'), le gouvernement réitère son engagement de ne rembourser aucun de ceux-ci avant la fin de leur audit et l'élaboration d'une stratégie pour leur apurement (voir paragraphes 30 et 31).

26. Dans ses efforts pour mobiliser des fonds supplémentaires, le gouvernement s'engage à s'abstenir de contracter ou de garantir de nouveaux emprunts extérieurs non concessionnels. Conscient du lourd fardeau des emprunts extérieurs non concessionnels, le gouvernement veillera à ce que tous les accords de financement externe (prêts projets ou prêts au budget) soient concessionnels (avec au moins 35% d'élément-don, voir le PAT) et compatibles avec la viabilité de la dette. Tous les projets d'accord de prêt continueront à être soumis à l'approbation préalable de la Commission Nationale pour l'Analyse de la Dette (CONAD), qui s'appuie sur l'analyse technique et financière de l'Equipe Technique d'Analyse de la Viabilité de la Dette (ETAVID).

B. Contexte régional

27. La BEAC a fourni une assurance politique mise à jour sur les avoirs extérieurs nets a fin décembre 2019, pour appuyer les programmes des pays de la CEMAC soutenus par le Fonds. Dans sa lettre d'appui politique mise à jour, la BEAC a présenté une projection révisée d'avoirs extérieurs nets de fin décembre 2019 et a également réitéré son engagement à mettre en œuvre une politique monétaire suffisamment stricte pour atteindre les projections de les avoirs extérieurs nets, tandis que les États membres mettront en œuvre des politiques d'ajustement dans le contexte des programmes soutenus par le FMI. Les assurances d'avoirs extérieurs nets fournies par la BEAC sont essentielles au succès du programme du Tchad et contribueront à renforcer la durabilité externe de la région.

C. Réformes et politiques fiscales et douanières

28. Le gouvernement poursuivra ses efforts pour élargir l'assiette et la structure des recettes fiscales pétrolières et non pétrolières.

- **Exonérations fiscales et douanières.** Le gouvernement s'engage à continuer à réduire les exonérations afin d'élargir l'assiette fiscale, en ligne avec les dispositions inscrites dans la LFI 2019. En particulier, il est fermement résolu à ne pas renouveler les exonérations sur les activités existantes qui arrivent à expiration ni à prolonger les exonérations existantes, en

particulier dans le secteur pétrolier (y compris le raffinage), mais également dans les secteurs du BTP et de l'hôtellerie. Cela garantira une source de revenus fiable pour le gouvernement. Par ailleurs, le gouvernement s'engage à systématiquement évaluer l'incidence budgétaire de toute nouvelle demande d'exonération, via un comité technique dédié. À compter de juillet 2019, le gouvernement publiera tous les six mois une liste de toutes les nouvelles exonérations (y compris le renouvellement et l'extension des exonérations) sur le site web du Ministère des Finances (repère structurel existant), avec l'objectif d'y ajouter l'analyse d'incidence budgétaire de ses exonérations à partir de 2020. Le gouvernement continuera de suivre les recommandations de l'audit des 47 conventions fiscales. Il communiquera aux services du FMI les mesures prises pour chacune des 47 conventions. Il achèvera la mise en œuvre des recommandations formulées par les auditeurs d'ici à fin février 2020 en vue de supprimer ou de modifier des exonérations non conformes aux textes juridiques ou qui n'ont pas été correctement exécutées (repère structurel modifié). *L'article 26 de la LFI 2019* modifiant l'article 154 du CGI stipule que : i) toute convention ou accord, susceptible d'entraîner une exonération spéciale, totale ou partielle de droit, taxe ou impôt direct ou indirect doit être soumis à l'examen préalable d'une commission technique chargée d'examiner les demandes d'exonérations. Un décret pris en conseil des Ministres fixera les modalités de fonctionnement de cette commission ; ii) les exonérations et exemptions fiscales et douanières prévues par le Code Générale des Impôts (CGI), le Code des Douanes, peuvent être accordées à la demande du contribuable par arrêté du Ministre en charge des Finances et du Ministre en charge du Commerce ou du Plan.

- **Des recettes non pétrolières.** Le gouvernement est conscient que les recettes de la TVA, qui représentent environ 1% du PIB non pétrolier, comptent parmi les plus faibles d'Afrique. Le plan d'action assorti d'un calendrier pour renforcer le régime de la TVA adopté en décembre 2019 comprend notamment des mesures visant à (i) mettre en place un mécanisme de remboursement de la TVA, et (ii) réduire les exonérations de la TVA. Les mesures mises en place en janvier 2018 prévoyant le paiement des impôts et taxes via le système bancaire (la « bancarisation des recettes ») se sont révélées prometteuses pour la réduction des fuites. D'ici fin septembre 2019, la liste des contribuables de la TVA sera publiée, intégrée au système informatisé et un taux douanier de pénalité de 15 % sera appliqué pour inciter les opérateurs économiques à acquérir un numéro d'identification fiscale (nouveau repère structurel). Enfin, les mesures devraient être prises pour élargir l'assiette et réduire le non-paiement d'impôts sur le revenu des personnes physiques et des droits de timbre.

29. Des mesures administratives peuvent améliorer la collecte des recettes fiscales et douanières.

- **Les recettes douanières.** Le gouvernement a pour objectif d'accroître l'efficacité et d'améliorer la conformité grâce à une plus grande informatisation des opérations douanières. La migration attendue vers un nouveau logiciel (SYDONIA World) améliorera les procédures de dédouanement et notamment (i) permettra une évaluation plus précise des droits de douanes; ii) réduira le recours abusif aux exonérations douanières; iii) renforcera l'intégration des systèmes

de douane et de TVA pour améliorer la conformité; (iv) facilitera les interconnexions avec les bureaux de douane au Cameroun, au Niger et au Soudan, et (v) préparer le terrain pour la transition vers un système à guichet unique.

- **Les recettes non pétrolières.** Les autorités envisagent de réorganiser la Direction Générale des Impôts s'inspirant des recommandations du FMI en matière d'assistance technique pour le renforcement des administrations fiscales et douanières. En outre, la Direction Générale des Domaines a lancé un recensement de la matière foncière imposable, commençant par N'Djamena, qui permettra de renforcer la capacité du Gouvernement en matière de mobilisation des recettes fiscales.

D. Réformes structurelles sur la gestion des finances publiques

30. Le gouvernement réaffirme que la réalisation des objectifs de son programme économique dépend d'une gestion saine et transparente des finances publiques. Le gouvernement souligne les progrès récents réalisés en matière d'exécution budgétaire, de suivi et de reporting, ainsi que l'intégration des directives de la CEMAC dans la législation tchadienne. Le gouvernement a l'intention de poursuivre la collaboration étroite avec ses partenaires au développement pour améliorer davantage la gestion des finances publiques, notamment à travers d'autres missions d'assistance technique et des experts résidents de longue durée au sein Ministère des Finances et du Budget.

31. L'amélioration de la chaîne des dépenses est une haute priorité pour le gouvernement.

- Le gouvernement s'est engagé à réduire le recours aux procédures de dépense avant ordonnancement (DAO), qui s'est intensifié au cours des deux dernières années. Le gouvernement régularisera également les DAO dès que possible après leur apparition afin de limiter les risques de dépenses excessives et d'accumulation d'arriérés. Afin d'atteindre cet objectif et compte tenu des contraintes de capacité existantes, le gouvernement veillera à la mise en œuvre effective du décret relatif à l'exécution du budget 2019, qui fixe à 22% le total des dépenses primaires hors la masse salariale, les dépenses militaires et le service de la dette extérieure. L'exécution fera l'objet d'un suivi trimestriel. Dans le cadre de ce programme, le gouvernement continuera de surveiller la régularisation des DAO conformément au tableau 1.
- Plus généralement, la chaîne de dépenses devrait être mieux appliquée. Les quatre phases de la chaîne de dépenses (engagement, liquidation, ordonnancement, et paiement) sont désormais mises en œuvre et contrôlées au moyen du système informatisé (CID). Avec l'aide de l'Agence française de développement (AFD), le ministère des finances a lancé la mise en place du CIE, qui sera intégré avec le CID, pour améliorer le suivi de toute la chaîne de dépense, en particulier l'édition des états comptables. Le gouvernement souhaite mettre en œuvre de manière plus cohérente la chaîne de dépenses afin d'améliorer l'absorption efficace des allocations budgétaires, notamment pour les secteurs sociaux.

32. Le gouvernement adoptera une approche globale pour apurer les arriérés intérieurs. Il s'engage à ne payer que les arriérés enregistrés dans le tableau « Reste à Payer » préparé par le Trésor (159 milliards de FCFA à fin décembre 2018) jusqu'à ce que tous les autres arriérés potentiels soient vérifiés et validés et qu'une stratégie d'apurement soit adoptée. Afin de mener à bien l'audit, le gouvernement a décidé de le scinder en deux exercices qui seront terminés d'ici juin (action préalable): (i) la première partie, qui comprend les arriérés potentiels actuellement soumis au comité de pilotage, sera: finalisé et adopté par le gouvernement d'ici juin 2019; et (ii) la deuxième partie comprend l'identification des arriérés potentiels non audités (y compris les arriérés restants au sein du ministère de l'infrastructure et des «Grand Travaux Présidentiels» et d'autres ministères techniques), et le lancement de leur audit. Cet audit devrait être finalisé d'ici la fin septembre 2019 (nouveau RS).

33. Le gouvernement s'est engagé à préparer et à adopter une stratégie d'apurement pour l'ensemble du stock d'arriérés vérifiés d'ici la fin novembre (RS modifié). La stratégie expliquera de manière transparente les facteurs permettant de prioriser l'apurement des arriérés. Le gouvernement s'est engagé à prioriser les paiements en fonction de leur impact économique et social et des effets escomptés sur le secteur bancaire. Il définira également des modalités claires de remboursement, qui comprennent le paiement en espèces, la titrisation des arriérés et des décotes. La stratégie comprendra également un plan crédible de financement, y compris des financements extérieurs et intérieurs en ligne avec l'objectif de réduire les vulnérabilités de la dette publique et d'améliorer la stabilité financière. Un élément clé de la stratégie est la communication et la sensibilisation du public, qui aideront la stratégie à rétablir la confiance du secteur privé en réduisant les principales sources d'incertitude concernant le remboursement des arriérés. Le gouvernement estime que le soutien des partenaires de développement du Tchad sera crucial pour l'apurement des arriérés.

34. Le gouvernement continue d'œuvrer en faveur d'un système plus efficace de gestion de la trésorerie. Le Comité de trésorerie est en charge des prévisions et de la gestion des flux de trésorerie, du suivi du compte courant du Trésor à la BEAC et de la centralisation des opérations de comptabilité publique, des flux de trésorerie et de la dette publique. Un plan de trésorerie, comprenant les prévisions mensuelles des recettes et des principaux postes de dépenses (notamment la masse salariale et le service de la dette intérieure et extérieure) a été mis au point. À l'avenir, les efforts porteront sur l'amélioration du plan de trésorerie mensuel, qui serait inclus dans le budget (conformément à la directive de la CEMAC) à compter du budget 2020, puis mis à jour tous les six mois, et au renforcement de la capacité du Comité à faire des mises à jour des prévisions de recettes et de dépenses. Des mesures seront également prises pour établir un compte unique du Trésor (CUT), en commençant par un recensement de tous les comptes en banque commerciale susceptibles d'être couverts par le CUT.

35. Le renforcement de la capacité d'enregistrement et de suivi de la dette publique reste un objectif important du programme de réformes. Le gouvernement est conscient de la faiblesse de sa gestion, de son suivi et de ses rapports sur la dette publique, ce qui a conduit par le passé la communication d'informations erronée sur le service de la dette au FMI. Le gouvernement a

l'intention d'élaborer une stratégie d'endettement à moyen terme et de renforcer le suivi de la dette. Il sollicitera également une assistance technique supplémentaire pour améliorer la gestion de la dette. Dans le même temps, le gouvernement continuera de publier le rapport annuel sur la gestion de la dette publique et intégrera une section sur la stratégie de gestion de la dette à court et à moyen terme ainsi qu'une analyse des risques. En outre, afin que le service de la dette extérieure soit payé dans les délais avec notification du FMI, le Ministère des Finances veillera les paiements soient en conformité avec le nouveau mécanisme du compte séquestre et à ce que toutes les administrations concernées se réunissent une fois par mois (avec la participation du représentant résident du FMI en tant qu'observateur) pour faire le point sur les paiements antérieurs et planifier les paiements à venir.

36. Le gouvernement a l'intention d'améliorer l'efficacité et la transparence de la gestion des marchés publics. À cette fin, il envisage de renforcer les capacités de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. La Direction générale du contrôle des marchés publics continue de publier un bulletin trimestriel.

37. Les transferts à la Société nationale d'électricité (SNE) seront pris en compte de manière transparente dans le budget dès 2021. La subvention de l'État à la SNE en termes de fourniture de gazole et d'électricité produite par la SRN (à hauteur de 10 MW) se fait par l'entremise de la SHT qui est mandatée par l'État pour la commercialisation de ses parts de redevances en nature. Dans cette perspective, la SHT vend à hauteur de 4 millions de barils par an à la SRN du volume provenant de la redevance de l'État au prix de vente de 46,85 \$/baril et au prorata du volume livré. La SHT instruit la SRN de retenir mensuellement à la source les charges notamment les montants équivalents au nombre de citernes de gazole et de MW d'électricité livrés à la SNE et de payer le reliquat au Trésor Public. D'autre part la SRN verse à l'État le différentiel du prix de vente du pétrole brut à l'international et le prix de vente à la SRN à hauteur de 60% du volume livré. En 2018, la subvention de l'État à la SNE s'élève à 103.198.430\$ soit environ 60 milliards de FCFA.

E. Réforme du secteur bancaire

38. Malgré quelques retards, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre sa stratégie visant à renforcer la position des banques publiques. Les efforts visant à régler les arriérés, ainsi que le remboursement plus rapide de la dette due aux banques de la place, devraient contribuer à atténuer les pressions sur le secteur bancaire. En ce qui concerne les deux grandes banques publiques, le gouvernement a commencé à mettre en œuvre les réformes nécessaires pour remédier aux vulnérabilités. Des consultants externes vont achever leur audit et partager les rapports d'audit et les plans de réorganisation de la CBT et de la BCC avec les services du FMI et la COBAC (action préalable). Les plans de réorganisation et de financement seront partagés avec les services du FMI et la COBAC avant fin juillet et adoptés par les organes de décision de CBT et de BCC avant fin septembre 2019 (nouveau RS). En outre, le gouvernement s'engage à s'attaquer à tous les problèmes identifiés et à améliorer la gouvernance des deux banques publiques, y compris, si nécessaire, la reconsidération du rôle du gouvernement dans ces banques. Dans l'intervalle, les banques devraient continuer à améliorer leurs situations de liquidité. Celles dont le portefeuille comporte un nombre important de prêts non performants doivent adopter une stratégie claire

d'augmentation du provisionnement. Conscient de l'accès limité des Tchadiens aux services financiers, le gouvernement cherche à renforcer l'inclusion financière en encourageant la création d'établissements de microfinance et en développant les paiements par la monnaie électronique (mobile money). L'accès au crédit devrait également être facilité par l'émergence d'une nouvelle catégorie d'acteurs du système financier, les Bureaux d'Information sur le Crédit (BIC), dont l'une des missions est de collecter, de traiter et de diffuser les informations sur les emprunteurs auprès de l'ensemble des acteurs du système bancaire (établissements de crédit, établissements de microfinance et établissements de paiement).

F. Autres réformes structurelles

39. L'amélioration de la gouvernance est un élément clé de la stratégie du gouvernement pour relancer le secteur privé. À cet égard, le gouvernement s'est engagé à mettre en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUCC), qui a été ratifiée par l'Assemblée nationale en 2017. Le gouvernement sollicitera le soutien de l'ONU pour évaluer dans quelle mesure son code pénal actuel est ligne avec la convention et chercher à le renforcer le cas échéant pour faire progresser la lutte contre la corruption. Le gouvernement s'est notamment engagé à identifier les domaines susceptibles d'améliorer l'efficacité de la législation en matière de répression des actes de corruption, conformément à la CNUCC. La constitution prévoit l'obligation pour les hauts responsables de déclarer leurs avoirs, mais la conformité semble être très faible. Cela est dû en partie à l'absence de loi d'application qui définit explicitement tous les aspects des obligations en matière de déclaration de patrimoine. Le gouvernement prépare une législation visant à mettre résolument en œuvre l'obligation de déclaration des biens consacrée dans la Constitution. Une nouvelle loi sur le blanchiment de capitaux a été promulguée à la fin de 2018 et les efforts se concentreront désormais sur la mise en œuvre des mécanismes de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme au niveau national.

40. Le gouvernement s'est engagé à poursuivre ses efforts pour améliorer la transparence et le contrôle du secteur pétrolier. Début mai 2018, l'ITIE a achevé l'évaluation du Tchad au titre des normes ITIE 2016. En outre, le gouvernement a réalisé des progrès significatifs dans la publication des contrats et des permis dans le secteur pétrolier avec le soutien de la Banque mondiale. Il a publié des rapports financiers annuels certifiés et vérifiés pour 2015-2016 pour la holding SHT et ses filiales. De plus, avec l'aide de la Banque mondiale, un audit des opérations conjointes des deux principales sociétés pétrolières opérant au Tchad a commencé. Afin d'améliorer encore la transparence des flux de recettes pétroliers, le gouvernement s'est engagé à renforcer la transparence et la gestion des recettes pétrolières provenant de l'exportation du pétrole du gouvernement vers un compte offshore.

41. Le gouvernement estime que l'amélioration du niveau et de l'efficacité de la production d'électricité atténuerait un obstacle majeur à la croissance économique et au bien-être de la population. La production d'électricité étant très limitée et le réseau de transport étroit, seulement 9% de la population a accès à l'électricité. Le faible rendement de distribution et le coût de production élevé de la compagnie publique d'électricité appellent des efforts concertés pour réformer le secteur de l'électricité, dans le but d'attirer de nouveaux investissements pour

augmenter la capacité de production, le transport et la distribution d'électricité à moindre coût. Le gouvernement s'est engagé à rechercher des financements concessionnels pour soutenir les investissements dans le secteur.

42. Des progrès sont en cours dans la mise en œuvre du Plan de développement national (PND) 2017-2021, qui vise à diversifier les sources de la croissance économique. Le gouvernement a réalisé des progrès dans la mobilisation de financements publics auprès de créanciers multilatéraux et régionaux. Le secteur privé n'a toujours pas pu contribuer à la mise en œuvre du PND, notamment car le gouvernement s'est engagé à ne pas fournir de garanties souveraines sur les financements non concessionnels. En octobre 2018, la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture, des mines et de l'artisanat a organisé une semaine nationale de réflexion sur la contribution du secteur privé à la relance économique, qui a bénéficié de l'appui du président de la République. Le Forum a appelé le gouvernement à prendre des mesures visant notamment à améliorer la gouvernance et le mécanisme de lutte contre la corruption, à améliorer la transparence dans le processus de passation des marchés publics, à améliorer l'accès à Internet et à l'électricité et à payer les arriérés intérieurs de manière transparente. Le gouvernement a commencé à donner suite à ces recommandations.

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME

43. Pour surveiller la mise en œuvre des mesures et la réalisation des objectifs du programme, le gouvernement continuera de s'appuyer sur le comité de négociation basé au ministère des Finances et du Budget. Le comité est en communication constante avec les services du FMI à Washington et son Représentant Résident au Tchad.

44. Le suivi du programme se fera à travers des revues semestrielles du Conseil d'administration du FMI sur la base de critères de réalisation, d'objectifs indicatifs et de repères structurels (tableaux 1 et 2 ci-joints). Les indicateurs sont décrits dans le Protocole d'accord technique (PAT) ci-joint. La cinquième revue sera conclue le 15 octobre 2019 ou après cette date et la sixième sera conclue le 15 avril 2020 ou après cette date. Le gouvernement entend adopter, en consultation avec les services du FMI, toute nouvelle mesure financière ou structurelle qui pourrait s'avérer nécessaire à la réussite du programme.

Tableau 1. Critères de Réalisation Quantitatifs (CRQ) et Objectifs Indicatifs (OI) pour le programme 2018-2019
(milliards FCFA, sauf indication contraire)

	Fin Juin 2019 CRQ	Fin Sept. 2019 OI	Fin Dec. 2019 OI	Fin Mars 2020 OI
1. Solde budgétaire primaire non-pétrolier, plancher	-125	-190	-252	-70
2. Recettes douanières, plancher	50	90	130	30
3. Financement intérieur net de l'État hors BEAC, plafond	-50	-70	-90	-10
4. Financement net de l'État par la BEAC, plafond	150	170	124	95
5. Stock d'arriérés de paiement intérieurs par le gouvernement, plafond	140	120	100	95
6. Accumulation d'arriérés de paiement extérieurs par le gouvernement and les entreprises publiques non financières	0	0	0	0
7. Nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par le gouvernement ou les entreprises publiques non financières	0	0	0	0
	OI	OI	OI	OI
8. Dépenses sociales de réduction de la pauvreté, plancher.	114	177	241	61
<i>Pour mémoire:</i>				
9. <i>Dépenses avant ordonnancement (% des dépenses primaires)</i>	22	22	22	22
10. <i>Régularisation des dépenses avant ordonnancement, plafond (% des DAO)</i>	70	75	80	50
11. <i>Emprunts extérieurs concessionnels (millions USD)</i>	52	78	127	28
12. <i>Recettes pétrolières</i>	181	271	362	112
13. <i>Dons</i>	0	23	54	0

Sources: Autorités tchadiennes et services du FMI

* the adjustors for the QPCs and IT are defined in paragraph 23 of the TMU

1. Solde budgétaire primaire non-pétrolier: recettes non-pétrolières hors dons moins dépenses primaires sur recettes domestiques (i.e. dépenses hors paiements des intérêts et investissements financés sur recettes extérieures).

2. Recettes douanières fournies par le Trésor dans le tableau « situation des régies financières ».

3. Inclus financement net par OTA et BTA et prêts directs des banques domestiques net de l'amortissement, voire protocole d'accord technique. Le CRQ a fin juin 2019 a été modifié de -35 à -50.

4. Le CRQ a fin juin 2019 a été modifié de 125 à 150.

5. Stock d'arriérés reconnus fourni dans le tableau des « reste à payer ». Conformément au protocole d'accord technique, la cible à fin juin 2019 est de 140, afin de tenir compte du stock à fin Décembre 2018 de 160.

6. S'applique de manières continue.

7. S'applique de manières continue.

8. Dépenses des ministères en charge des secteurs sociaux, déterminés sur les recommandations de la Banque mondiale en l'absence de classification fonctionnelle des ministères. Un ajusteur est défini en cas de coupe dans les dépenses, afin d'assurer une hausse de la part des dépenses sociales de réduction de la pauvreté dans les dépenses primaires totales (voire protocole d'accord technique).

10/11. Les DAO sont toutes les dépenses qui ne suivent pas la procédure normale de dépenses. La régularisation des DAO signifie l'enregistrement de la dépense dans la ligne budgétaire correspondante. Cela sera fait dans un délai maximum de 45 jours.

12. Recettes pétrolières : recettes fiscales et recettes des ventes de pétroles de l'Etat, nettes des coûts de transport et des coûts d'opération.

13. Dons budgétaires

Tableau 2. Actions Préalables et Repères Structurels pour le programme 2019-2020

Mesures		Dates
Actions Préalables		
1. Transmission des rapport finaux des consultants sur les deux banques publiques (CBT et BCC)		[...]
3. Finaliser l'audit en cours des arriérés potentiels et lancer un deuxième audit des arriérés potentiels restants (y compris les arriérés restants au sein du ministère de l'infrastructure et des «Grand Travaux Présidentiels» et d'autres ministères sectoriels)		[...]
Repères structurels		
1. Publication d'une note trimestrielle sur le secteur pétrolier, conformément au modèle convenu avec les autorités, comprenant des informations détaillées sur le service de la dette à Glencore.	Existant	Trimestriel, à partir de la fin juin 2019
2. Publication d'une note semestrielle sur toutes les nouvelles exonérations (incluant les renouvellements ainsi que les extensions)	Existant	Semestriel, à partir de la fin Juillet 2019
3. Créer une liste des contribuables de la TVA qui sera intégrée au système informatisé et publiée et appliquer un taux douanier de pénalité de 15 % pour les entreprises non déclarées.	Nouveau	Fin Septembre 2019
4. Sur la base de l'audit de BCC et CBT, adopter des plans de restructuration et de trésorerie de ces deux banques en coordination avec la BEAC, la COBAC et les services du Fonds monétaires.	Nouveau	Fin Septembre 2019
5. Finaliser l'audit des arriérés (y compris les arriérés restants au sein du ministère de l'infrastructure et des «Grand Travaux Présidentiels» et d'autres ministères techniques)	Nouveau	Fin Septembre 2019
6. Adoption d'une stratégie d'appurement des arriérés domestiques sur la base des conclusions des audits.	Reinitialisé	Fin Novembre 2019
7. Achever la mise en œuvre des recommandations de l'audit des 47 conventions d'établissement en vue de supprimer ou de modifier celles non conformes aux textes juridiques ou qui n'ont pas été correctement exécutées	Reinitialisé	Fin Février 2020
Sources: Autorités tchadiennes et services du FMI		

Pièce jointe II Protocole d'accord technique

1. Le présent Protocole d'accord technique (PAT) décrit les concepts, les définitions et les modalités de la communication des données mentionnées dans la Lettre d'Intention (LI) et le Mémoire de Politiques Économiques et Financières (MPEF) du 18 Juin 2019. Il décrit les informations requises pour assurer le suivi des résultats du programme au titre de la FEC. Les autorités consulteront le FMI avant de modifier les mesures contenues dans le présent Protocole d'Accord Technique (PAT) ou d'en adopter de nouvelles qui s'écarteraient des objectifs du programme. Le présent protocole décrit plus précisément :

- a) les modalités de transmission des données ;
- b) les définitions et les méthodes de calcul ;
- c) les critères de réalisation quantitatifs ;
- d) les objectifs indicatifs ;
- e) les modalités d'ajustement des critères de réalisation quantitatifs et des objectifs indicatifs ; et
- f) les repères structurels.

A. Modalités de transmission au FMI

2. Les données relatives à toutes les variables soumises à des critères de réalisation quantitatifs (CRQ) et à des objectifs indicatifs (OI), ainsi que les informations relatives à la progression vers les repères structurels, seront régulièrement communiquées au FMI, selon l'échéancier figurant dans la Pièce jointe 1. Concernant les CRQ continus, les autorités communiqueront promptement au FMI tout non-respect du critère. Aux fins du présent PAT, le terme **jour** se rapporte, sauf indication contraire, aux jours calendaires. Toute révision apportée aux données sera également transmise au FMI dans un délai maximum de 14 jours. En outre, les autorités communiqueront aux services du FMI toute information ou donnée qui n'est pas spécifiquement définie dans le présent PAT mais qui s'avérerait pertinente pour évaluer ou suivre les résultats par rapport aux objectifs du programme.

B. Définitions et méthodes de calcul

3. Sauf indication contraire, on entend par Gouvernement l'administration centrale de la République du Tchad qui comprend tous les organes d'exécution, institutions et toute structure bénéficiant de fonds publics spéciaux dont les compétences sont incluses dans la définition de l'administration centrale du Manuel de statistiques de finances publiques 2014 (MSFP 2014 ; paragraphes 2.85-2.89).

4. Une entreprise publique non financière est une société contrôlée par le Gouvernement¹, dont l'activité principale consiste à produire des biens ou des services non financiers. Aux fins du programme, cela inclut : *Société Tchadienne des Eaux (STE)*, *Société Nationale d'Électricité (SNE)*, *Société des télécommunications du Tchad (SOTEL)*, *Société Tchadienne des Postes et de l'Épargne (STPE)*, *Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT)*, *Nouvelle Société des Textiles du Tchad (NSTT)*, *Société Nationale de Ciment (SONACIM Tchad)*, *CimenTchad*, *Société Industrielle de Matériels Agricoles et d'Assemblage des Tracteurs (SIMATRAC)*, *Société Tchadienne d'Hydraulique (STH)*, *Fonds d'Entretien Routier (FER)*.

5. On entend par **recettes pétrolières**: i) les recettes brutes provenant des ventes du pétrole brut de l'État, obtenues du fait de la participation de ce dernier au capital des sociétés pétrolières, déduction faite de tous les coûts encourus dans le cadre de cette participation (appel de fonds) et des coûts de transport liés à la vente de pétroles bruts de l'État ; ii) les redevances ; iii) les redevances statistiques ; iv) les impôts sur les bénéficiaires ; v) les dividendes ; vi) les primes, vii) les recettes provenant des droits d'exploration ; viii) les taxes superficielles ; ix) droits d'accès au pipe ; et x) tout autre flux de recettes versées par les compagnies pétrolières (*en nature et en espèce*), à l'exception des droits et taxes indirects. Les autorités avertiront les services du FMI si des modifications des législations et des régimes fiscaux pétroliers donnent lieu à des changements dans les flux de recettes. Sont exclues des recettes pétrolières les **recettes exceptionnelles** versées par les compagnies pétrolières et dont la définition est donnée au paragraphe 7 ci-dessous.

6. Les **recettes douanières** sont définies comme les recettes provenant de tous les droits et taxes sur biens du fait de leur entrée sur le territoire national, ou sur certains services du fait de leur prestation par des résidents à des non-résidents (conformément à la définition du MSFP 2014, paragraphe 5.84). Les recettes douanières sont enregistrées sur base caisse. Aux fins du suivi du programme, les recettes douanières sont celles enregistrées au tableau « Situation des régies financières » du Trésor.

7. On entend par recettes exceptionnelles les ressources du Gouvernement qui incluent :

- Les paiements suite à la résolution de litiges prolongés entre des entreprises opérant au Tchad et le Gouvernement tchadien en lien avec leurs obligations fiscales ou de possibles infractions aux législations et aux normes, ou à toute autre obligation juridique.
- Les recettes suite à la vente, le placement, ou la privatisation d'actifs de l'État, l'octroi ou le renouvellement de licences.

8. Le **total des recettes du Gouvernement** se rapporte à la somme des recettes fiscales et

¹ Le contrôle d'une société s'entend comme la capacité à prendre les principales décisions financières et opérationnelles (voir MSFP 2014 paragraphe 2.104 – 2.114).

non fiscales (telles que définies au chapitre 5 du MSFP 2014). Les recettes pétrolières telles que définies au paragraphe 5, les recettes douanières telles que définies au paragraphe 6, et les recettes exceptionnelles telles que définies au paragraphe 7 ; ces éléments seront présentés dans le rapport sur la ventilation du total des recettes de l'État.

9. Le total des dépenses du Gouvernement comprend l'ensemble des dépenses de salaires et traitements des agents de la fonction publique (telles que présentées par les autorités dans leur document intitulé « masse salariale », voir paragraphe 11 pour de plus amples détails), des biens et services, des transferts (y compris subventions, dons, prestations sociales et autres charges), des paiements d'intérêt, et des dépenses d'investissement. Toutes ces catégories sont comptabilisées sur une base ordonnancement, sauf indication contraire. À l'exception des dépenses d'investissement, qui sont définies dans le Manuel de statistiques de dépenses publiques de 1986 (MSFP 1986)², toutes les autres dépenses sont définies telles qu'elles le sont dans le MSFP 2014 (chapitre 6). Le total des dépenses du Gouvernement inclut également les « dépenses avant ordonnancement » (DAO) qui n'ont pas encore été régularisées (voir paragraphe 10 ci-dessous pour de plus amples détails).

10. On entend par **Dépenses avant ordonnancement (DAO)** toutes les dépenses qui ne suivent pas la procédure normale. Une procédure normale passe par une séquence comprenant l'engagement, la liquidation, (« ordonnancement ») et le paiement de la dépense. Il existe deux catégories de DAO :

- La première catégorie regroupe les DAO réalisées par rapport à une ligne de crédit au budget. Ces dépenses peuvent sans problème faire l'objet d'une régularisation (autrement dit, elles peuvent être comptabilisées à la ligne correspondante du budget).
- La deuxième catégorie regroupe les DAO réalisées sans tenir compte de l'existence ou non d'une ligne de crédit au budget. Leur régularisation nécessite soit un ajustement dans la Loi de finances rectificative (LFR), soit un décret ministériel pour inscrire la ligne de crédit au budget.

11. Les **traitements et salaires** correspondent à la rémunération de tous les salariés de l'État, y compris les agents de la fonction publique et les membres des grandes Institutions de l'État et des forces de défense et de sécurité. La rémunération est définie comme la somme des traitements et salaires, indemnités, primes, cotisations à la caisse de retraite au nom des fonctionnaires de l'État, et de toute autre forme de paiement monétaire et non monétaire. Aux fins de suivi du programme

² Les dépenses d'investissement sont des dépenses réalisées en vue d'acquérir des terrains, des actifs incorporels, des titres d'État, et des actifs non militaires, non financiers, d'une valeur supérieure à une valeur minimale, qui devront être utilisés sur une période supérieure à un an dans le cadre du processus de production. Les dépenses d'investissement sont souvent comptabilisées séparément (de même que certaines recettes, dans certains cas), dans une section ou un compte de dépenses séparé du budget, ou dans un budget de dépenses totalement distinct, le budget de dépenses d'investissement. Cette comptabilisation séparée peut toutefois répondre parfois à différents critères.

Tchad, les données sont calculées à partir du document intitulé « masse salariale », qui exclut le traitement d'une partie des agents de la fonction publique titulaires de certains types de contrats, et qui sont enregistrés dans les transferts (voir paragraphe 13 pour plus de détails).

12. Les **subventions** sont définies comme des dépenses publiques courantes que l'État effectue en faveur d'entreprises selon le niveau de leurs activités de production ou selon la quantité ou la valeur des biens et des services qu'elles produisent, vendent, exportent ou importent. Aux fins du suivi du programme, les subventions désignent celles qui sont enregistrées au « Tableau de 4 Phases ».

13. Les **transferts** sont définis comme des dépenses publiques courantes que le Gouvernement effectue en faveur des personnes, des institutions privées sans but lucratif, des fondations non gouvernementales, des entreprises ou des unités d'administration publique, qui ne sont pas inclus dans d'autres catégories de transferts. Aux fins du suivi du programme, les transferts désignent ceux qui sont enregistrés au « Tableau de 4 Phases ».

14. Aux fins du présent PAT :

- Le terme de « **dette** » s'entend tel que défini au paragraphe 8 des Directives relatives aux limites d'endettement public dans les programmes appuyés par le FMI, attaché à la décision No. 15688-(14/107) du Conseil d'Administration du 05 décembre 2014, mais il inclut également les engagements contractés ou garantis pour lesquels les valeurs n'ont pas été reçues. Pour les besoins de cette directive, la « dette » s'entend comme une obligation directe, donc non contingente, résultant d'un accord contractuel, prévoyant la mise à disposition de valeurs sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, et par lequel le débiteur s'engage à effectuer un ou plusieurs paiements sous forme d'actifs (y compris monétaires) ou de services, selon un échéancier déterminé; ces paiements libéreront le débiteur des engagements contractés en termes de principal ou d'intérêts. La dette peut prendre plusieurs formes, dont notamment :
 - i. des prêts, c'est-à-dire des avances d'argent effectuées au profit du débiteur par le créancier sur la base d'un engagement du débiteur de rembourser ces fonds dans le futur (notamment dépôts, bons, titres obligataires, prêts commerciaux, crédits-acheteurs) et d'échanges temporaires d'actifs, équivalents à des prêts totalement sécurisés, au titre desquels le débiteur doit rembourser les fonds prêtés, et généralement payer un intérêt, en rachetant les actifs donnés en garantie à l'acheteur dans le futur (par exemple, accords de rachats ou accords officiels d'échange);
 - ii. des crédits-fournisseurs, c'est-à-dire des contrats par lesquels le fournisseur accorde au client un paiement différé jusqu'à une date postérieure à celle de la livraison des biens ou de la prestation des services ; et
 - iii. des accords de crédit-bail, c'est-à-dire des accords donnant au preneur le droit d'utiliser une

propriété pour des durées généralement plus courtes que la durée de vie des biens concernés mais sans transfert de propriété, dont le titre est conservé par le bailleur. Pour les besoins de cette directive, la dette est la valeur actualisée (à la création du bail) de tous les paiements anticipés du bail durant la période de l'accord, à l'exception des paiements nécessaires au fonctionnement, aux réparations et à l'entretien des biens concernés.

- Conformément à la définition de la dette énoncée ci-dessus, toute pénalité, dommages et intérêts accordés par un tribunal à la suite du non-règlement d'une obligation contractuelle est aussi une dette. Le non-règlement d'une obligation contractuelle qui n'est pas considérée comme une dette aux termes de la présente définition (par exemple, paiement à la livraison) ne constitue pas une dette.
- La **dette interne** correspond à toute dette comme définie ci-dessus et libellée en Franc CFA.
- La **dette externe** correspond à toute dette comme définie ci-dessus et libellée en une devise autre que le Franc CFA.
- Une dette est dite **concessionnelle** si elle comporte un **élément don** d'au moins 35 %³ et **non concessionnelle** autrement. L'élément don est défini comme la différence entre la valeur nominale du prêt et sa valeur actualisée, exprimé en pourcentage de la valeur nominale du prêt. La valeur actuelle de la dette à la date à laquelle elle a été contractée est calculée comme la somme en valeur actualisée, au moment où la dette est contractée, de tous les paiements futurs de service de la dette⁴. Le taux d'actualisation utilisé à cette fin est de **5 % par an**.

15. Les arriérés de paiement intérieurs sont définis comme la somme des : i) **arriérés de paiement sur les dépenses validées**, et ii) **les arriérés de paiement sur la dette intérieure**, tels que définis ci-dessous :

- Le solde en souffrance dans un ordre de paiement à une entreprise publique ou privée pour une dépense engagée, validée, et visée par le contrôleur financier, puis créée par la « Direction de l'ordonnancement », est défini comme une **instance de paiement**, une fois que l'autorisation de paiement a été émise par le Trésor. Le solde en souffrance d'une **instance de paiement** entre dans la catégorie des **arriérés de paiement sur dépenses validées**, 90 jours après la prise en charge par le Trésor. Les arriérés de paiement sur dépenses validées ainsi définis ne comprennent pas les arriérés de paiement sur la dette intérieure ni les arriérés sur le paiement des salaires. Les **arriérés de paiement sur dépenses non validées** sont définis comme toutes les dépenses qui n'ont pas suivi la procédure normale de dépense. La nature de ces arriérés éventuels sera déterminée par un audit des arriérés intérieurs (cf. paragraphes 24 et 25).

³ Le site internet du FMI offre un outil (voir lien ci-dessous) qui permet de calculer l'élément don d'un large éventail de montages de financement : <http://www.imf.org/external/np/pdr/conc/calculator>.

⁴ Le calcul de la concessionnalité tient compte de tous les aspects du contrat de prêt, y compris l'échéance, le différé de remboursement, l'échéancier, les commissions d'engagement et les frais de gestion. Le calcul de l'élément don des prêts de la Banque islamique de développement (BID) tiendra compte de l'accord existant entre la BID et le FMI.

- **Les arriérés de paiement sur la dette intérieure** sont définis comme la différence entre le montant qui doit être versé en vertu du contrat ou du document juridique et le montant effectivement payé après la date limite de paiement indiqué dans le contrat correspondant.

16. Les arriérés de paiement extérieurs sont définis comme les obligations de paiement de dette extérieure du Gouvernement et des entreprises publiques non financières qui n'ont pas été honorées en accord avec les termes du contrat (prenant en considération une éventuelle période de grâce). Ce concept exclut les arriérés extérieurs du Gouvernement pour lesquels le créancier a accepté par écrit la renégociation du calendrier de paiement avant l'échéance de paiement et exclut les arriérés techniques dont la durée est plus faible que six semaines.

17. Le solde primaire hors pétrole est défini sur ordonnancement comme la différence entre (i) le total des recettes du Gouvernement (hors dons, recettes pétrolières et recettes exceptionnelles) et (ii) les dépenses primaires, définies comme le total des dépenses du Gouvernement, déduction faite du paiement des intérêts sur la dette intérieure et extérieure et des dépenses d'investissement financées sur ressources extérieures.

18. Les dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté, selon la structure la plus récente de l'État, comprennent les dépenses publiques des ministères suivants : (i) Éducation Nationale et Promotion Civique, (ii) Santé Publique, (iii) Femmes, Petite enfance et Solidarité Nationale, (iv) Production, Irrigation et Équipements Agricoles, (v) Élevage et Productions animales, (vi) Environnement, Eau et Assainissement, (vii) Formation Professionnelle et Promotion des petits Métiers. Elles incluent également les dépenses en enseignement supérieur par le biais du ministère de la santé, d'un montant de 7 milliards FCFA.

19. Le financement intérieur du Gouvernement en monnaie nationale est défini comme l'émission de tout instrument en FCFA à des créanciers, des emprunts auprès de la BEAC (notamment concours du FMI), la BDEAC, et les pays membres de la CEMAC, ou de toute autre dette contractée en FCFA. **Le financement intérieur net du Gouvernement en monnaie nationale** se décompose en financement bancaire net, financement net par émission de titres, financement net du Gouvernement par la BEAC et tout autre financement non-bancaire. Le financement bancaire net est défini comme la variation de la position nette du Gouvernement vis-à-vis des banques commerciales domestiques et comprends les intérêts prépayés. Le financement net du Gouvernement par la BEAC est défini comme l'évolution de la position nette du Gouvernement vis-à-vis de la BEAC. Le financement net par émission de titres inclut l'émission de titres publics par le Gouvernement en FCFA à l'intention des banques domestiques et régionales net de l'amortissement depuis la fin de l'année précédente⁵.

⁵ Les créances nettes de la BEAC et des banques commerciales domestiques sur le gouvernement représentent la différence entre les dettes du gouvernement et ses dépôts auprès de la Banque centrale et des banques

20. Le « taux de référence du programme » est basé sur le « taux moyen projeté » par le staff pour le LIBOR USD à six mois au cours des 10 années suivantes et est identifié à 3,22 pour cent pour la durée du programme. La valeur actuelle des prêts assortis d'un taux d'intérêt flexible sera calculée en utilisant le taux de référence du programme plus le spread fixe (en points de base) spécifié dans le contrat de prêt. Lorsque le taux variable est lié à un taux d'intérêt de référence inférieur au LIBOR USD à six mois, un spread reflétant la différence entre le taux de référence et le LIBOR USD à six mois (arrondi aux 50 points de base le plus proche) sera ajouté.

C. Critères de réalisation quantitatifs

21. Les critères de réalisation quantitatifs et les objectifs indicatifs énumérés ci-dessous sont ceux figurant au tableau 1 du MPEF. Les critères de réalisation quantitatifs continus requièrent qu'à aucun moment ils ne seront non respectés. En cas de non-respect, les autorités en informeront promptement le FMI. Les éléments d'ajustement des critères de réalisation quantitatifs sont précisés dans la section E ci-dessous. Sauf indication contraire, tous les critères de réalisation quantitatifs seront évalués sur une base cumulée à partir du début de l'année civile jusqu'aux dates d'évaluation correspondantes (**période d'évaluation**), telles que définies au tableau 1 du MPEF. Les critères de réalisation quantitatifs et leurs modalités détaillées d'évaluation sont comme suit :

- **Un plancher pour le solde primaire hors pétrole.** Le solde primaire hors pétrole est défini au paragraphe 17 ci-dessus.
- **Un plancher pour les recettes douanières.** Les recettes douanières sont définies au paragraphe 6 ci-dessus.
- **Un plafond sur le financement intérieur net du Gouvernement hors BEAC. Il s'agit de la somme du financement bancaire net et du financement net par émission de titres, comme défini au paragraphe 19.** Le plafond du financement intérieur est défini au paragraphe 17. Ce plafond ne s'applique pas aux nouveaux accords de restructuration de la dette intérieure et à la titrisation d'arriérés et les crédits du secteur bancaire utilise pour payer les arriérés de l'entreprise publique cotonnière.
- **Un plafond sur le financement net du Gouvernement par la BEAC,** (comme défini au paragraphe 19). Ce plafond inclut le FMI.
- **Un plafond sur le stock des arriérés de paiement intérieurs reconnus.** Les arriérés de paiement intérieurs reconnus sont définis au paragraphe 15. À fin décembre 2018, le stock des arriérés de paiement intérieurs reconnus étaient estimés à 160 milliards FCFA sur la base des

commerciales. Le champ des créances nettes du secteur bancaire sur le gouvernement est défini par la BEAC et correspond à la position nette du gouvernement

informations du tableau « Reste à payer » (préparé par le Trésor). En ligne avec le PAT de Décembre 2018, les plafonds fixés à fin mars 2019 et fin juin 2019 ont été ajustés à la hausse pour tenir compte de l'encours réel des arriérés à la fin de décembre 2018. Les plafonds pour fin-Septembre et fin Décembre 2019 ont été fixés, de sorte que les paiements d'arriérés moindre en 2018 seront compensés par davantage de paiements en 2019.

- **Un plafond égal à zéro sur l'accumulation de nouveaux arriérés de paiements extérieurs du Gouvernement ou des entreprises publiques non financières.** Ce plafond s'applique de manière continue. Tout non-respect de ce plafond sera promptement communiqué au FMI, ainsi que les informations sur la date du non-respect, le montant du paiement manqué et le créancier concerné.
- **Un plafond égal à zéro sur toute nouvelle dette extérieure non concessionnelle contractée ou garantie par le Gouvernement et les entreprises publiques non financières, avec une échéance de plus d'un an.** Ce plafond s'applique de manière continue et n'inclut pas le financement du FMI. La dette est non concessionnelle si elle inclut un élément don inférieur à 35 %, comme décrit au paragraphe 14. Sont exclus de ce plafond : i) les crédits à l'importation normaux à court terme ; et ii) une dette contractée avant l'accord au titre de la FEC, et rééchelonnée durant la période couverte par le présent accord, dans la mesure où la restructuration améliore le profil de la dette.

D. Objectifs indicatifs et indicateurs « pour mémoire »

22. Les **objectifs indicatifs et indicateurs « pour mémoire »** énumérés ci-dessous sont ceux figurant au tableau 1 du MPEF. Leurs modalités d'ajustement sont précisées en section E ci-dessous. Sauf indication contraire, tous les objectifs indicatifs seront évalués sur une base cumulée à partir du début de l'année civile jusqu'aux dates d'évaluation correspondantes (**période d'évaluation**), telles que définies au tableau 1 du MPEF. Les objectifs indicatifs et leurs modalités détaillées d'évaluation sont comme suit :

- Un plancher des dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté de 34 % des dépenses primaires sur ressources intérieures en 2019. Les dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté sont définies au paragraphe 18.
- Un plafond (22 %) sur le recours aux DAO hors masse salariale, hors service de la dette et hors dépenses militaires en pourcentage des dépenses militaires hors masse salariales (indicateur pour mémoire). Les dépenses militaires sont les dépenses par le Ministère de défense.
- Un plancher (indicateur pour mémoire) sur la régularisation des DAO. La régularisation des DAO (telles que définies au paragraphe 10) devrait être effectuée dans les 45 jours qui suivent la fin

du trimestre et comme suit : 70% après le second trimestre, 75% après le troisième trimestre et 80% après le quatrième trimestre.

E. Modalités d'ajustement des critères de réalisation quantitatifs et des objectifs indicatifs

23. Pour tenir compte de circonstances ou de changements qui échappent au contrôle du Gouvernement, **les critères de réalisation quantitatifs suivants seront ajustés comme suit :**

- Si le total des recettes et des prêts budgétaires est **inférieur** au montant programmé, en raison d'une diminution des recettes pétrolières ou des appuis budgétaires, le plafond du stock des arriérés de paiement intérieurs peut alors être ajusté **à la hausse** à concurrence du montant programmé des remboursements d'arriérés. Une augmentation du financement intérieur net (financement intérieur hors BEAC du Gouvernement ou financement intérieur du Gouvernement par la BEAC) pourrait être envisagée jusqu'à 25 % du manque à gagner non compensé par la réduction des paiements des arrières.
- Si le total des recettes budgétaires et des prêts est **supérieur** au montant programmé, en raison d'une augmentation des recettes pétrolières ou des appuis budgétaires hors dons pour financer les élections législatives ou du fait de recettes exceptionnelles :
 - le plancher du solde primaire hors pétrole *peut* alors être ajusté **à la baisse** de 25% du montant excédentaire;
 - le plafond du financement net du Gouvernement par la BEAC *sera ajusté à la baisse* de 25 % du montant excédentaire ;
 - le plafond du financement intérieur net du gouvernement hors BEAC *sera ajusté à la baisse* de 25 % du montant excédentaire;
 - le plafond du stock des arriérés de paiement intérieurs reconnus (dans le tableau « Reste à payer ») *sera ajusté à la baisse* de 25 % du montant excédentaire ;
- Le solde primaire hors pétrole peut alors être ajusté à la baisse par le même montant des dons budgétaires alloués pour financer les élections parlementaires. Aux fins du PAT, les recettes pétrolières de base, appuis budgétaires et recettes excédentaires sont signalés dans le tableau ci-dessous.

**Tableau de texte 1 : Projections des variables sélectionnées
(cumulées sur une base annuelle)**

	2019			2020	
	fin Juin	fin Sept.	fin Dec.	fin Mars	fin Juin
	(milliards de FCFA)				
Recettes pétrolières nettes ¹	180	271	362	112	225
Dons budgétaires	0	23	54	0	0
Prêts budgétaires	0	0	13	0	0
Recettes exceptionnelles	0	0	0	0	0
Total	180	294	429	112	225

¹ Les recettes pétrolières nettes sont la somme (i) des ventes du pétrole de l'Etat nettes des coûts de fonctionnement et de transport et (ii) des recettes fiscales pétrolières.

Si une compression des dépenses se révèle nécessaire, les dépenses sociales de réduction de la pauvreté seront ajustées en veillant à ce qu'elles soient réduites dans une moindre proportion que les autres dépenses primaires financées sur ressources propres, de sorte que le ratio des dépenses sociales sur les dépenses primaires financées sur ressources propres soit supérieur à 34 %.

F. Repères structurels

24. Les actions préalables sont spécifiées dans le tableau 2 du MPEF

- Fournir à la BEAC, à la COBAC et aux services du Fonds monétaire les rapports des consultants externes sur l'examen et la réorganisation des deux banques publiques (CBT et BCC) ;
- Finaliser et partager avec les services du Fonds monétaire l'audit de tous les arriérés intérieurs couverts dans le rapport provisoire de l'auditeur, en cours d'examen par le comité de pilotage. Les arriérés validés par le comité de pilotage seront confirmés par l'auditeur.
- Commencer l'audit des arriérés restants. La couverture de la vérification devrait au moins inclure : (i) tous les Grand Travaux Présidentiels restants ; et (ii) tous les arriérés non encore passés en revue par le ministère des Infrastructures. Le Gouvernement partagera les termes de référence et le contrat signé avec l'auditeur avec les services du Fonds monétaire.

25. Les repères structurels sont énoncés au tableau 2 du MPEF. Les repères structurels en suspens sont régis par le précédent PAT.

- Publication d'une note trimestrielle sur le secteur pétrolier, conformément au format convenu avec les services du FMI, avec notamment des informations détaillées sur le service de la dette envers Glencore, trimestriellement, à compter de la fin septembre 2019 (voir tableau 2). La note publiée à fin septembre couvrira les développements jusqu'à la fin du trimestre précédent (juin 2019).

- i. La note fournira des explications sur l'évolution récente du secteur pétrolier, avec notamment des informations sur la production, les exportations et les nouvelles explorations durant le trimestre écoulé, et des anticipations et prévisions sur les 6 mois à venir.
 - ii. La note contiendra en outre une description détaillée des flux de recettes pétrolières. Les recettes pétrolières seront communiquées par catégorie et par type de paiement, en cash (paiement en cash par les sociétés pétrolières) et en nature (paiement en pétrole brut par les sociétés pétrolières). Parmi les autres informations figureront des données sur la vente de pétrole appartenant à l'État, comme par exemple le produit brut des ventes, le volume vendu, les prix des transactions, les coûts d'exploitation (« appel de fonds ») aux sociétés pétrolières, les coûts de transport, les paiements d'intérêt, le remboursement de principal et les autres frais connexes versés pour assurer le service du prêt de Glencore et montant final du produit des ventes revenant au Trésor.
- Créer une liste des contribuables de la TVA qui sera intégrée au système informatisé et publiée, et appliquer un taux douanier de pénalité de 15 % pour les entreprises non déclarées, avant fin-Septembre 2019.
 - Sur la base de l'audit de BCC et CBT, adopter des plans de restructuration et de trésorerie de ces deux banques, avant fin-Septembre 2019, en coordination avec la BEAC, la COBAC et les services du Fonds monétaire.
 - Terminer l'audit des arriérés intérieurs restants décrits au paragraphe 24 d'ici septembre 2019.
 - Adopter une stratégie d'apurement des arriérés intérieurs basée sur les résultats complets des deux audits d'ici à la fin novembre 2019.
- iii. La stratégie d'apurement devra inclure des critères transparents et objectifs pour l'établissement des priorités, y compris concernant les impacts économiques et sociaux, ainsi que les effets attendus des paiements sur le secteur bancaire. Elle devra aborder les modalités d'apurement, notamment si et combien le gouvernement paiera en sur ressources propres, restructurera et titrisera.
 - iv. La stratégie devra également indiquer le plan de financement.
- Achever la mise en œuvre des recommandations de l'audit des 47 conventions d'établissement, dans le but de résilier ou modifier celles qui contreviennent à la législation et ou qui n'ont pas été correctement appliquées, d'ici fin février 2020.

- Publication tous les six mois d'une liste de toutes les exonérations fiscales ou douanières, renouvelées ou prolongées pendant les six mois précédents. La première liste doit être publiée à fin juillet et doit couvrir la période de janvier à juin 2019.

Tableau 1 : Résumé des données à communiquer

Données	Département et service en charge des données à communiquer	Périodicité et date butoir ¹
Recettes pétrolières et non pétrolières par catégorie <i>Situation du recouvrement</i> <i>Situation des recettes des régies financières</i>	Ministère des Finances et du budget (DG Trésor)	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Note trimestrielle sur le secteur pétrolier	Ministère des Finances et du budget	Tous les trimestres
Données d'exécution budgétaire (y compris les dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté) avec les engagements, la liquidation, les ordonnancements et les prises en charge Tableau de quatre phases, tableau de la solde y compris les indemnités	Ministère des Finances et du budget Direction Générale du Budget DGB	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Tableau des dépenses avant ordonnancement, TOFE base caisse Tableau comparatif de l'exécution budgétaire, tableaux de la balance consolidée (variations de la dette, créances etc.), balance consolidée du Trésor	Ministère des Finances et du budget Direction Générale du Budget DGB DGTCP DGTCP	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Informations détaillées sur l'exécution budgétaire pour les transferts dans la même classification que le budget	Ministère des Finances et du budget (Direction Générale du budget)	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Détails par projet financé sur ressources intérieures, exécution du budget d'investissement, avec informations organisées par ministère	Ministère des Finances et du budget (Direction Générale du budget)	Tous les trimestres, dans les 45 jours après la fin du trimestre
Information sur la régularisation des DAO.	Ministère des finances et du budget.	Tous les trimestres, dans les 60 jours après la fin du trimestre.

Tableau 1 : Résumé des données à communiquer (suite)

Données	Département et service en charge des données à communiquer	Périodicité et date butoir
Détails par projet financé sur ressources extérieures, exécution du budget d'investissement, avec informations organisées par ministère	Ministère des finances et du budget (DGB) Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (DGPI/DGPE)	Tous les trimestres, dans les 45 jours après la fin du trimestre
Informations sur la passation de marchés publics dans le mois qui précède, et actualisation de l'échéancier de paiement pour le reste de l'année	Ministère des Finances et du budget (Contrôle Financier) / SGG (OCMP/ Direction des marchés publics)	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Tableau sur la dette extérieure (y compris en monnaie locale). Le tableau devrait contenir les paiements exigibles du mois précédent, les paiements effectués et les paiements exigibles projetés pour les trois prochains mois ventilés par créancier.	Ministère des Finances et du budget	Mensuel, dans les 45 jours qui suivent la fin du mois
Informations sur les arriérés de dette extérieure (y compris en monnaie locale) : i) liste actualisée du stock d'arriérés ventilée par créanciers (comprenant tout accord de rééchelonnement avec les créanciers); ii) informations sur les remboursements d'arriérés y compris les montants versés et les dates de paiement; iii) informations sur tout accord de rééchelonnement du stock d'arriérés de la dette extérieure au début de la période du programme.	Ministère des Finances et du budget	Mensuel, dans les 45 jours qui suivent la fin du mois
Si des paiements du service de la dette extérieure n'ont pas été effectués en temps et en heure, les informations ci-dessous seront nécessaires : i) la date à laquelle les paiements auraient dû être effectués; ii) le montant des paiements en question, et iii) les créanciers concernés.	Ministère des Finances et du budget	Mensuel, dans les 14 jours qui suivent la fin du mois

Tableau 1 : Résumé des données à communiquer (suite)

Données	Département et service en charge des données à communiquer	Périodicité et date butoir
Informations détaillées sur le service de la dette intérieure et les arriérés de paiements du Gouvernement ²	Ministère des Finances et du budget (Direction de la dette, DCP)	Tous les trimestres, dans les 45 jours après la fin du trimestre
Informations détaillées sur le service de la dette extérieure du Gouvernement ³	Ministère des Finances et du budget DGTCP (Direction de la dette)	Tous les trimestres, dans les 45 jours après la fin du trimestre
Informations détaillées sur les nouveaux prêts contractés ou garantis par le Gouvernement et les entreprises publiques non financières	Ministère des Finances et du budget (Direction de la dette) Ministère de l'Économie et de la Planification du Développement (DGPI/DGPE)	Dans les 45 jours après réalisation de l'opération.
Situation monétaire	BEAC	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Données monétaires provisoires de la BEAC (Taux de change, réserves de change, actifs et passifs des autorités monétaires, monnaie centrale, monnaie au sens large, bilan de la banque centrale, bilan consolidé du secteur bancaire, taux d'intérêts ⁴)	BEAC	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois
Solde en fin de mois du compte de DTS	BEAC Comité PNG	Tous les mois, dans les 3 mois après la fin du mois
Créances nettes du système bancaire sur le Gouvernement (PNG)	BEAC	Tous les mois, dans les 30 jours après la fin du mois
Indice des prix à la consommation	INSEED	Tous les mois, dans les 45 jours après la fin du mois

Tableau 1 : Résumé des données à communiquer (suite et fin)

Données	Département et service en charge des données à communiquer	Périodicité et date butoir
Produit intérieur brut et produit national brut	Comité de Cadrage Macro-économique (SG MFB)	Tous les ans, dans les 180 jours après la fin de l'année
Balance des paiements (Solde du compte extérieur courant, exportations et importations de biens et de services, etc.)	BEAC	Tous les ans, dans les 180 jours après la fin de l'année (données provisoires)
Dettes extérieures brutes	Ministère des Finances et du budget DGT (Direction de la dette)	Tous les ans, dans les 90 jours après la fin de l'année
<p>¹ Pour les données budgétaires de fin décembre, ces données doivent être communiquées dans les 45 jours après la période complémentaire.</p> <p>² Y compris les échéances</p> <p>³ Y compris la ventilation par monnaie et par échéance.</p> <p>⁴ À la fois déterminés par le marché et officiellement, y compris les décotes, les taux du marché monétaire, les taux sur les bons du Trésor, les obligations et autres titres d'emprunt.</p>		

Tableau 2 : Résumé des recettes pétrolières

FCFA Millions	2017		2018	2019	2020	Unité
	Réalisé	Prévision	Prévision			
Production et exportation (vue d'ensemble)						
Volume de production						Baril
Volume d'exportation						Baril
Valeur d'exportation						FCFA
Pétrole brut envoyé à SRN						Baril
Le pétrole brut alloué						
au Gouvernement						Baril
à SHT						Baril
Total						Baril
Recettes pétrolières						FCFA
Directes						FCFA
Ventes de pétrole nettes						FCFA
Recettes directes						
Impôt sur les bénéfices (en cash)						FCFA
Redevance statistique						FCFA
Redevance superficielle						FCFA
Dividendes						FCFA
Bonus						FCFA
Autres recettes (en cash)						FCFA
Total						FCFA
Recettes brutes de la vente du Pétrole						
Gouvernement						FCFA
SHT						FCFA
Recettes pétrolières						FCFA
Prix de vente moyen						
en FCAF						FCFA
en USD						US Dollar
Décote (Doba)						US Dollar

Tableau 2 : Résumé des recettes pétrolières (suite et fin)

FCFA Millions	2017		2018	2019	2020	Unité
	Réalisé	Prévision	Prévision			
Ventes de pétrole jusqu'à mars 2017						
<i>Gouvernement</i>						
Volume d'exportation						Baril
Valeur d'exportation						FCFA
Prix moyen						FCFA
Coût de transport						FCFA
<i>SHT</i>						
Volume d'exportation						Baril
Valeur d'exportation						FCFA
Prix moyen						FCFA
Coût de transport						FCFA
Coût de participation (appel de fonds) de SHT						FCFA
Dette Glencore						
Intérêts						FCFA
Principal						FCFA
Frais de restructuration						FCFA
Revenu net						FCFA
Memo Item						
Taux de change						FCFA/USD



TCHAD

18 juin 2019

RAPPORT DES SERVICES DU FMI SUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, QUATRIÈME REVUE AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT, DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITERES DE REALISATION ET REVUE DES ASSURANCES DE FINANCEMENT — ANNEXE D'INFORMATION

Établi par

Le département Afrique
(en collaboration avec d'autres départements)

TABLE DES MATIÈRES

RELATIONS AVEC LE FMI	2
PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE-FMI	8
QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE	9

RELATIONS AVEC LE FMI

(au 30 avril 2019)

Date d'admission 10 juillet 1963

Compte des ressources générales	Millions de DTS	% quote-part
Quote-part	140,20	100,00
Avoirs du FMI en monnaie nationale (taux de change)	137,00	97,72
Position dans la tranche de réserve	3,24	2,31

Département des DTS	Millions de DTS	% allocation
Allocation cumulative nette	53,62	100,00
Avoirs	0,25	0,46

Encours des achats et des prêts	Millions de DTS	% quote-part
Accords au titre de la FEC	230,05	164,08

Accords financiers les plus récents

Type	Date de l'accord	Date d'expiration	Montant approuvé (en millions de DTS)	Montant tiré (en millions de DTS)
FEC	30 juin 2017	29 juin 2020	224,32	140,20
FEC	1 ^{er} août 2014	31 juillet 2017	140,20	98,34
FEC ¹	16 février 2005	31 mai 2008	25,20	4,20

Obligations en retard et projections des paiements au FMI^{2/}

(en millions de DTS ; sur la base de l'utilisation présente des ressources et des avoires actuels en DTS)

	À échoir				
	2019	2020	2021	2022	2023
Principal		2,00	8,12	17,01	29,68
Intérêt	0,45	0,61	0,61	0,61	0,61
Total	0,45	2,61	8,73	17,62	30,29

^{1/} Anciennement FRPC.

^{2/} Lorsqu'un pays membre a des obligations financières impayées pendant plus de trois mois, le montant de ces arriérés apparaît dans cette section.

**Mise en œuvre de l'initiative
PSTE**

	Cadre renforcé
Engagement de l'aide au titre de l'Initiative PSTE	
Date au point de décision	Mai 2001
Aide engagée par l'ensemble des créanciers (en millions de dollars) ^{1/}	170,12
Dont : aide du FMI (en millions de dollars)	18,02
(équivalent en millions de DTS)	14,26
Date au point d'achèvement	Avril 2015
Décaissement de l'aide du FMI (en millions de DTS)	
Aide décaissée au pays membre	14,26
Aide intérimaire	8,55
Solde au point d'achèvement	5,71
Décaissement additionnel de revenus d'intérêts ^{2/}	2,77
Total des décaissements	17,03

Mise en œuvre de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) Sans objet

Mise en œuvre du fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) Sans objet

Le 4 février 2015, le fonds fiduciaire d'assistance et de riposte aux catastrophes (ARC) a remplacé le fonds fiduciaire d'allégement de la dette après une catastrophe (ADAC).

Point de décision – point auquel le FMI et la Banque mondiale déterminent si un pays est admissible à une aide au titre de l'Initiative PSTE et décident du montant de l'aide à engager.

Aide intérimaire – montant décaissé en faveur d'un pays entre le point de décision et le point d'achèvement. Cette assistance peut atteindre 20 % du montant annuel et 60 % du montant total de l'aide engagée au point de décision (ou 25 % et 75 %, respectivement, dans des circonstances exceptionnelles).

^{1/} L'aide engagée dans le cadre initial est exprimée en valeur actuelle nette (VAN) au point d'achèvement, tandis que l'aide engagée dans le cadre renforcé est exprimée en VAN au point de décision. Les deux montants ne s'additionnent donc pas.

^{2/} Dans le cadre renforcé, un décaissement supplémentaire est effectué au point d'achèvement ; il correspond aux intérêts courus sur le montant engagé au point de décision, mais non décaissé pendant la période intérimaire.

Évaluations des sauvegardes

La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) est la banque centrale régionale de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC). Une évaluation complète des sauvegardes dans le cadre du cycle quadriennal périodique appliqué aux banques centrales régionales a été achevée en août 2017. La BEAC continue d'appliquer le reste des recommandations de l'évaluation des sauvegardes de 2017. L'adoption intégrale des normes internationales d'information financière (IFRS) par la BEAC suit son cours comme prévu et des mesures sont prises pour accélérer l'adoption des révisions apportées aux instruments juridiques secondaires afin qu'ils soient conformes aux Statuts de la BEAC, en consultation avec les services du FMI.

Régime de change

Le Tchad a un régime de change qui ne comporte aucune restriction ni pratique de changes multiples sur les paiements et les transferts au titre des transactions internationales courantes. La monnaie commune de la BEAC est le franc CFA, qui depuis le 1^{er} janvier 1999 est rattaché à l'euro au taux de 1 euro = 655,957 francs CFA.

Consultations au titre de l'article IV

Les consultations au titre de l'article IV avec le Tchad ont lieu tous les 24 mois, soit le cycle habituel pour les pays bénéficiant d'un programme appuyé par le FMI. Les dernières consultations au titre de l'article IV ont pris fin le 22 juillet 2016.

Assistance technique

La stratégie d'assistance technique du FMI à l'égard du Tchad est axée sur l'administration des recettes, la gestion des finances publiques, la gestion de la dette et la qualité des données macroéconomiques. Étant donné la très grande mobilité des cadres supérieurs (chargés de la gestion économique), l'envoi d'experts sur le terrain pour de longues périodes et la conduite d'activités de formation renforceraient la capacité d'absorption, notamment dans les domaines de l'administration des recettes, de la gestion des finances publiques et de la gestion de la dette.

Département	Mission	Date de prestation
AFC	Gestion de la dette publique - cadre institutionnel	Avril 2019
STABP	Statistiques de la balance des paiements	Avril 2019
AFC	Comptabilité nationale	Avril 2019
AFC	Gestion des finances publiques	Mars 2019
AFC	Politique macrobudgétaire	Janvier 2019
FADM2	Masse salariale	Janvier 2019
STABP	Statistiques de la balance des paiements	Décembre 2018
AFC	Administration des recettes	Novembre 2018
AFC	Administration des douanes	Novembre 2018
FADR2	Administration fiscale	Novembre 2018
FADR2	Visite des services du FMI concernant le projet RMTF	Novembre 2018
MCMDM	MTDS	Octobre 2018
AFC	Gestion de la dette publique	Septembre 2018
AFC	Conseiller en matière de statistiques du secteur réel - Apprentissage par les pairs	Septembre 2018
AFC	Comptabilité nationale	Juillet 2018
AFC	Statistiques de finances publiques	Juillet 2018
AFC	Mission du personnel du siège concernant la gestion des finances publiques	Juillet 2018
FADM2	Élaboration du budget	Juillet 2018
AFC	Conseiller en matière de gestion des finances publiques	Mai 2018
FADR2	Administrations fiscale et douanière	Avril 2018
AFC	Conseiller en matière d'administration fiscale	Avril 2018
AFC	Conseiller en matière d'administration des douanes	Février 2018
AFC	Nouveau conseiller régional résident en matière de politique macrobudgétaire	Janvier 2018
AFC	Élaboration d'une stratégie de la dette	Novembre 2017

Département	Mission	Date de prestation
FADM2	Gestion des finances publiques (financement à confirmer)	Novembre 2017
AFC	Conseiller en matière de gestion des passifs	Novembre 2017
AFC	Comptabilité nationale	Novembre 2017
AFC	Comptabilité nationale	Octobre 2017
AFC	Statistiques des finances publiques	Octobre 2017
AFC	Comptabilité nationale	Septembre 2017
AFC	Conseiller en matière de gestion des finances publiques	Août 2017
FADM2	Exécution et contrôle du budget	Juillet 2017
AFC	Conseiller en matière d'administration des douanes	Juillet 2017
FADTP	Réforme de la politique fiscale	Juin 2017
AFC	Conseiller en matière de gestion des passifs	Juin 2017
FADR2	Administrations fiscale et douanière	Avril 2017
AFC	Gestion de la dette publique / visite de courte durée d'un expert technique	Avril 2017
AFC	Administration fiscale - Mission de courte durée d'un expert technique	Avril 2017
FADR2	Renforcement de l'union douanière de la CEMAC	Avril 2017
AFC	Gestion de la dette publique - Visite de longue durée d'un expert technique	Mars 2017
AFC	Administration fiscale - Visite de courte durée d'un expert technique	Janvier 2017
AFC	Comptabilité nationale	Décembre 2016
FADR2	Administration des douanes	Décembre 2016
AFC	Gestion de la dette publique	Novembre 2016
AFC	Administration fiscale	Novembre 2016
AFC	Gestion des passifs	Octobre 2016
AFC	Gestion des finances publiques	Octobre 2016
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Septembre 2016
FADM2	Établissement du budget, investissement public	Septembre 2016
AFC	AFC : statistiques des finances publiques	Août 2016
FADR2	Administration des douanes	Juillet 2016
FADM2	Mission de suivi concernant le cadre macrobudgétaire	Mai 2016
AFC	Administration fiscale	Avril 2016
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Avril 2016

Département	Mission	Date de prestation
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Mars 2016
FAD (AFRITAC)	Administration des douanes	Février-mars 2016
FAD (AFRITAC)	Administration fiscale	Janvier-février 2016
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Janvier 2016
FAD	Gestion des finances publiques	Novembre-décembre 2015
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Août-septembre 2015
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Mars 2015
FAD (AFRITAC)	Administration des recettes	Janvier 2015
STA (AFRITAC)	Balance des paiements	Décembre 2014
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Décembre 2014
FAD (AFRITAC)	Gestion des finances publiques	Septembre 2014
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Août 2014
STA (AFRITAC)	Comptabilité nationale	Mars 2014

Participation au Programme d'évaluation du secteur financier (PESF), Rapport sur l'observation des normes et des codes (RONC) et évaluation des centres financiers offshore

Une mission conjointe FMI-Banque mondiale a réalisé un PESF pour le Tchad du 25 mai au 10 juin 2011. Une mission PESF pour la CEMAC a pris fin en juillet 2015. Une mission chargée du module de données du RONC a séjourné au Tchad du 26 mai au 8 juin 2005.

Représentant résident

M. Joseph Ntamatungiro est le représentant résident du FMI à N'Djamena depuis septembre 2018.

PROGRAMME DE TRAVAIL CONJOINT BANQUE MONDIALE–FMI

Les services du FMI et de la Banque mondiale communiquent et collaborent étroitement dans le cadre de leurs activités au Tchad. Ils échangent des informations et dialoguent en amont et à l'issue des missions du FMI. Les services de la Banque mondiale (du bureau local) participent aux réunions techniques que les missions du FMI tiennent avec les autorités. Les analyses et conseils que la Banque mondiale fournit au gouvernement dans les principaux domaines de réforme structurelle servent de base aux travaux du FMI. Le programme de travail de la Banque mondiale peut être consulté à l'adresse Web suivante : <http://www.banquemondiale.org/fr/country/chad>.

Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale sont des membres actifs du Comité des partenaires techniques et financiers (CPTF), qui comprend tous les organismes des Nations Unies représentés au Tchad, la Banque africaine de développement (BAD), l'Union européenne, la Direction du développement et de la coopération suisse, ainsi que les ambassadeurs de la France, de l'Allemagne et des États-Unis. Ce comité tient des réunions mensuelles et a créé des groupes thématiques qui étudient certains aspects du développement particulièrement pertinents pour le Tchad. Les membres du comité échangent des renseignements sur les missions à venir et se réunissent pour des séances d'information avec les principales missions des institutions que le comité représente. Le FMI et le Groupe de la Banque mondiale sont des chefs de file du groupe thématique chargé des questions macroéconomiques, des finances publiques et du secteur privé.

Échange d'informations et collaboration

- Les demandes de la Banque mondiale à l'égard du FMI portent sur des mises à jour périodiques du cadre macroéconomique, la situation du programme économique en cours appuyé par le FMI au titre de la FEC et les missions d'assistance technique prévues.
- Les demandes du FMI à l'égard de la Banque mondiale portent sur des mises à jour périodiques du programme de travail de la Banque mondiale au Tchad.
- Les produits conjoints comprennent les analyses de la viabilité de la dette (AVD), réalisées conjointement par la Banque mondiale et le FMI.
- Les autres échanges d'informations concernent le programme de réformes structurelles des autorités et leur action pour réduire la pauvreté.

QUESTIONS D'ORDRE STATISTIQUE

I. Évaluation de l'adéquation des données aux fins de la surveillance

Questions générales : La communication de données présente des lacunes liées aux capacités, mais elle est globalement satisfaisante aux fins de la surveillance. La qualité, la couverture et l'actualité de la plupart des séries de données macroéconomiques pourraient être améliorées. Les autorités ont continué d'affecter des ressources à l'amélioration de la base de données macroéconomiques, notamment en ce qui concerne la comptabilité nationale.

Comptabilité nationale : Les autorités révisent actuellement les estimations des comptes nationaux, en passant du système de comptabilité nationale (SCN) de 1993 au SCN de 2008 et ont lancé les démarches visant à faire de 2017 l'année de base des estimations du PIB (l'année de base actuellement utilisée est 2005). Les comptes définitifs sont disponibles jusqu'à 2017. Cependant, l'établissement des données laisse encore à désirer, faute de financement suffisant de l'Institut national de la statistique et des études économiques et démographiques (INSEED) et en raison d'une rotation élevée des effectifs. Par ailleurs, la diffusion des données et des métadonnées auprès du public pourrait être meilleure si les informations étaient plus détaillées, publiées dans de meilleurs délais et davantage diffusées sur internet.

Statistiques de prix : L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH) est plutôt de bonne qualité. L'année de base utilisée est 2014 et les pondérations appliquées sont celles de l'enquête sur les dépenses de consommation des ménages menée en 2011. Il a une portée nationale et couvre les cinq principales villes du Tchad, y compris la capitale. La méthode utilisée pour la collecte et la compilation des données est conforme à celle de la CEMAC et de l'Observatoire économique et statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT). Toutefois, l'indice est parfois publié avec du retard. Avec l'aide financière de l'Union européenne, les autorités régionales ont amélioré la qualité de l'IPCH dans chaque pays membre de la CEMAC.

Statistiques des finances publiques : Les faiblesses en matière de données créent des incertitudes quant à la véritable situation budgétaire de l'État et nuisent à l'analyse de la viabilité de la dette. Elles s'expliquent en grande partie par la défaillance du système de comptabilité des opérations du Trésor. Les services concernés établissent des estimations des opérations financières de l'administration centrale à partir de sources administratives disparates qui ne coïncident pas nécessairement avec le financement bancaire intérieur ou les variations de l'endettement net.

Statistiques monétaires : La Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) communique tous les mois des statistiques monétaires et financières à l'intention de la banque centrale et d'autres institutions de dépôts à l'aide de formulaires de déclaration normalisés. L'une des principales carences des statistiques monétaires et financières tient à l'absence d'un rapprochement clair entre le crédit net du secteur bancaire intérieur envers l'État et le financement implicite qui découle des comptes financiers fragiles de l'État. Par ailleurs, il n'existe pas de données sur les taux d'intérêt offerts par les institutions financières aux entités non financières sur les dépôts et les prêts. En outre, la situation des institutions de dépôt fait abstraction du grand nombre d'établissements de microfinance dans le pays. Le Tchad communique certains indicateurs et données de l'enquête sur l'accès aux services financiers, y compris les deux indicateurs retenus par l'ONU pour assurer un suivi de la cible 8.10 des objectifs de développement durable (ODD).

Balance des paiements : Les déficiences qu'accusent les données de la balance des paiements créent des incertitudes quant à la véritable position extérieure du pays, ce qui complique l'analyse de la viabilité de la dette. La Direction nationale pour le Tchad de la BEAC établit des données relatives à la balance des paiements qui sont validées avec beaucoup de retard : les données les plus récemment validées datent de 2008. Jusqu'en 2016, les données relatives à la balance des paiements ont été établies conformément à la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale, mais d'importantes erreurs d'imputation persistent dans l'application BDP6+, car elles n'ont pas pu être corrigées du fait de la défaillance du système informatique. Les données établies sur la base de déclarations douanière ne sont pas fiables et présentent des problèmes de couverture, dans la mesure où elles ne sont pas jugées fiables pour les estimations concernant la balance des paiements ou le revenu national. Les agents doivent estimer les flux courants et les flux de capitaux à partir d'enquêtes et de sources administratives disparates. La couverture des opérations transfrontalières informelles, en particulier celles réalisées par les ménages, est insuffisante. De nombreuses incohérences sont à déplorer en ce qui concerne la position extérieure globale et des écarts existent entre les statistiques de la balance des paiements, celles des comptes nationaux et celles de la situation monétaire. Le département des statistiques du FMI a recommandé une coordination plus étroite entre la BEAC, l'INSEED et d'autres organismes afin d'améliorer la couverture des données. Le siège de la BEAC est en train de coordonner les réformes techniques visant à améliorer la qualité et l'actualité des données.

II. Normes et qualité des données

Le Tchad participe au système général de diffusion des données renforcé du FMI (SGDD-r). Les métadonnées et les plans d'amélioration sont affichés au Tableau d'affichage des normes de diffusion (TAND) du FMI, la dernière mise à jour datant de juillet 2002.

III. Communication des données au département des statistiques (facultatif)

Seuls la liquidité internationale, les statistiques monétaires, le PIB et les prix sont actuellement communiqués au département des statistiques pour publication dans les statistiques financières internationales (*International Finance Statistics*). Le Tchad n'a pas encore pu reprendre la communication de données détaillées pour publication dans l'annuaire de statistiques de finances publiques (*Government Finance Statistics Yearbook*). Les données budgétaires annuelles jusqu'à fin 2001 ont été communiquées et figurent dans la base de données des statistiques financières internationales. Le Tchad n'a pas encore présenté de données sur la balance des paiements et la position extérieure globale au département des statistiques.

Tchad : Tableau des indicateurs communément requis pour la surveillance

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷ Data ⁷	Fréquence de la communication des données ⁷ Reporting ⁷	Fréquence de la publication ⁷	Pour mémoire :	
						Qualité des données : solidité méthodologique ⁸	Qualité des données - exactitude et fiabilité
Taux de change	Quotidien	Quotidien	Q	Q	Q		
Actifs et passifs de réserves de change des autorités monétaires ¹	12.2018	03/2019	M	M	M		
Monnaie centrale/base monétaire	12/2018	03/2019	M	M	M	LO, LNO, LNO, LO	LO, O, O, LO, ND
Monnaie au sens large	12/2018	03/2019	M	TM	M		
Bilan de la banque centrale	12/2018	03/2019	M	M	M		
Bilan consolidé du système bancaire	12/2018	03/2019	M	M	M		
Taux d'intérêt ²	04/2019	05/2019	MI	TM	M		
Indice des prix à la consommation	03/2019	05/2019	M	M	M		
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administrations publiques ⁴	03/2019	05/2019	Q	Q	Q	LO, LNO, LO, LO	O, LO, LO, LO, NO
Recettes, dépenses, solde et composition du financement ³ – Administration centrale	03/2019	05/2019	Q	Q	Q		
Encours de la dette contractée ou garantie par l'administration centrale ⁵	12/2018	05/2019	Q	Q	Q		

Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (suite)

	Date de la dernière observation	Date de réception	Fréquence des données ⁷ Data ⁷	Fréquence de communication des données ⁷ Reporting ⁷	Fréquence de la publication ⁷	Pour mémoire :	
Exportations et importations de biens et de services	2016	04/2019	A	A	A		
PIB/PNB	2017	04/2019	A	A	A	LNO, LO, LNO, LO	LNO, LNO, LNO, LNO, LNO
Dettes extérieures brutes	12/2018	05/2019	Tous les deux mois	Tous les deux mois	Tous les deux mois		
Position extérieure globale ^{6 10}	ND	ND	ND	ND	ND		

¹ Les avoirs de réserve donnés en garantie ou autrement grevés doivent être indiqués séparément. De plus, les données doivent comprendre les passifs à court terme liés à une devise mais réglés par d'autres moyens, ainsi que les valeurs notionnelles des dérivés financiers à payer et à recevoir en devises, y compris ceux qui sont liés à une devise mais réglés par d'autres moyens.

² Taux du marché et taux déterminés par les autorités, y compris les taux d'escompte, les taux du marché monétaire et les taux des bons, obligations et titres du Trésor.

³ Financement extérieur et financement intérieur bancaire et non bancaire.

⁴ Les administrations publiques se composent de l'administration centrale (fonds budgétaires et extrabudgétaires et caisses de sécurité sociale), des États fédérés et des administrations locales.

⁵ Y compris la composition par monnaies et par échéances.

⁶ Y compris les positions des actifs et passifs financiers extérieurs bruts à l'égard des non-résidents.

⁷ Quotidien (Q) ; hebdomadaire (H) ; mensuel (M) ; trimestriel (T) ; annuel (A) ; irrégulier (I) et non disponible (ND).

⁸ Reflète l'évaluation fournie dans les données RONC (publiées le 31 août 2007) et reposant sur les conclusions de la mission qui s'est déroulée du 28 mai au 8 juin 2005 pour le jeu de données qui correspond à la variable de chaque rangée. L'évaluation indique si les normes internationales qui concernent les concepts et les définitions, la portée, la classification/sectorisation et la base d'enregistrement sont complètement observées (O), largement observées (LO), largement non observées (LNO), non observées (NO) ou non disponibles (ND).

Tchad : Tableau des principaux indicateurs requis pour la surveillance (fin)

⁹ Idem note 8, à l'exception des normes internationales qui concernent (respectivement) les données sources, l'évaluation des données sources, les techniques statistiques, l'évaluation et la validation des données intermédiaires et des résultats statistiques, et les études de révision.

¹⁰ Les données sur la position extérieure globale (PEG) ne sont pas communiquées faute de moyens. Les autorités devraient solliciter une assistance technique pour combler ces lacunes.

TCHAD

18 juin 2019

RAPPORT DES SERVICES DU FMI POUR LES CONSULTATIONS DE 2019 AU TITRE DE L'ARTICLE IV, QUATRIÈME REVUE DE L'ACCORD AU TITRE DE LA FACILITE ELARGIE DE CREDIT, DEMANDE DE MODIFICATION DE CRITERES DE REALISATION ET REVUE DES ASSURANCES DE FINANCEMENT

Approuvé par
David Owen, Yan Sun,
Marcello Esteveo

Préparé par les services du Fonds monétaire international et de l'Association internationale de développement

Tchad Analyse de viabilité de la dette effectuée conjointement par la Banque mondiale et le FMI	
Risque de surendettement extérieur	Élevé
Risque global de surendettement	Élevé
Niveau de détail dans la notation du risque	Viable
Recours au jugement	Non

Le risque de surendettement extérieur et le risque global de surendettement du Tchad demeurent élevés, mais ils ont diminué au cours de l'année dernière¹. Tous les indicateurs de viabilité de la dette extérieure sont au-dessous de leurs seuils respectifs à partir de 2019, sauf le ratio dette/recettes, qui dépasse légèrement son seuil dans le scénario de référence. Dans l'ensemble, la vulnérabilité liée à la dette publique totale est élevée, bien que le ratio valeur actuelle (VA) de la dette publique/PIB reste sur une trajectoire descendante. L'analyse de viabilité de la dette est basée sur la poursuite d'une politique budgétaire prudente et sur une augmentation des recettes non pétrolières. Après la restructuration de 2018, le nouveau contrat de la dette envers Glencore contribue à atténuer l'impact du bas niveau des prix du pétrole sur la viabilité de la dette car il allège le service de la dette en cas de baisse des prix.

¹ La capacité d'endettement du Tchad a été notée « faible » selon l'indicateur composite (IC) basé sur les PEM d'octobre 2018 et l'indice CPIA 2017.

COUVERTURE DE LA DETTE PUBLIQUE

1. La dette publique inclut maintenant la dette des administrations d'États fédérés et des administrations locales. Comme dans la précédente AVD, la dette publique inclut l'administration centrale ainsi que la dette extérieure garantie par l'État due par la Société des Hydrocarbures du Tchad (SHT) (tableau 1 du texte). Cela englobe toute la dette extérieure publique ; les autres entités du secteur public (régions et autres entreprises publiques) n'ont pas accès à des financements extérieurs. Le ministère des Finances prévoit de réaliser un recensement des entreprises du secteur public d'ici à la fin de l'année afin d'évaluer le montant total de leurs arriérés de dette intérieure. Les services du FMI utiliseront les données recueillies pour inclure la dette des entreprises publiques dans l'AVD.

2. Le test de résistance sur les passifs conditionnels tient compte de la vulnérabilité associée à la dette des entreprises publiques non garantie, aux arriérés intérieurs non vérifiés et aux marchés financiers (tableau 1 du texte). Les passifs conditionnels liés aux marchés financiers sont fixés à 5 % du PIB, ce qui correspond au coût moyen d'une crise financière dans un pays à faible revenu depuis 1980. Le test de résistance sur les passifs conditionnels est adapté afin de tenir compte des arriérés intérieurs qui pourraient être validés par l'audit en cours. Dans la mesure où il existe une incertitude significative au sujet de ces arriérés, le test de résistance a été paramétré à 8 %, en plus des niveaux standards pour la dette des entreprises publiques (2 % du PIB) et les marchés financiers (5 % du PIB).

Tableau 1 du texte. Tchad : couverture de la dette du secteur public et conception des tests de résistance sur les passifs conditionnels

Sous-secteurs du secteur public		Check box		
1	Administration centrale			X
2	Administrations d'États fédérés et locales			X
3	Autre éléments des administrations publiques			
4	dont : administration de sécurité sociale			
5	dont : fonds extrabudgétaires (FEB)			
6	Garanties (à d'autres entités des secteurs public et privé, y compris entreprises publiques)			
7	Banque centrale (emprunts effectués au nom de l'État)			X
8	Dette non garantie des entreprises publiques			
1 Couverture des données sur la dette publique du pays		Administration centrale, administrations d'États fédérés et administrations locales, banque centrale		
		Défaut	Utilisés pour l'analyse	Raisons de s'écarter des paramètres retenus par défaut
2	Autres éléments des administrations publiques non compris dans 1.	0 % du PIB	8	Des arriérés intérieurs pourraient être
3	Dette des entreprises publiques (garantie ou non par l'État) 1/	2 % du PIB	2	
4	PPP	35 % du stock des PPP	0	
5	Marché financier (la valeur par défaut de 5 % du PIB est la valeur minimale)	5 % du PIB	5	
Total (2+3+4+5) (en pourcentage du PIB)			15	

1/ Le choc de 2 % du PIB retenu par défaut sera appliqué aux pays dont la dette garantie par l'État n'est pas pleinement prise en compte dans la définition de la dette publique (1.). Si elle est déjà incluse dans la dette publique (1.) et si les risques associés à la dette des entreprises publiques non garantie par l'État sont jugés non négligeables, une équipe-pays peut réduire ce pourcentage à 0 %.

CONTEXTE

A. Évolution et composition de la dette

3. La charge de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État a augmenté de façon considérable au cours des dix dernières années, ce qui tient essentiellement aux emprunts commerciaux extérieurs liés au pétrole. Les emprunts commerciaux (avances sur les ventes de pétrole) contractés auprès de Glencore en 2013 pour couvrir des déficits de recettes et, en 2014, pour financer une participation dans le consortium pétrolier de Doba en sont les principaux responsables. La baisse des prix du pétrole entre 2014 et 2016 a été la cause principale de la baisse des recettes disponibles pour rembourser les avances sur les ventes de pétrole. Grâce à deux restructurations, la dernière ayant été réalisée début 2018, la charge de cette dette a fortement diminué. Fin 2018, l'encours de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État s'élevait à environ 2,6 milliards de dollars (27 % du PIB). La dette du Tchad libellée en FCFA détenue par la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC) et des créanciers bilatéraux de l'union monétaire (République du Congo, Guinée équatoriale et Cameroun) s'élève à 9,9% du PIB. Elle n'est pas incluse dans la dette extérieure, qui est calculée sur la base de la monnaie de libellé.

4. La composition de la dette extérieure a beaucoup changé au cours de la dernière décennie. La part de la dette extérieure due à des créanciers multilatéraux a fortement baissé, d'environ 87 % en 2008 à 28 % en 2018. Quant à la part de la dette commerciale, pratiquement inexistante en 2008, elle est désormais en baisse après avoir atteint un pic à 54 % en 2017, le principal créancier étant Glencore. La dette bilatérale a doublé en une décennie, mais exprimée en part de la dette totale, elle reste largement inférieure à la dette commerciale (tableau 2 du texte). Conformément à l'accord au titre de la facilité élargie de crédit, la dette extérieure est définie en fonction de la monnaie de libellé.

5. La dette publique intérieure a commencé à diminuer ces dernières années (tableau 3 du texte)². Après avoir atteint un pic en 2015, la dette envers la BEAC a été restructurée et le Tchad a cessé de solliciter des emprunts auprès de cette entité. Outre la dette due à la BEAC (33,7 % de la dette totale), une part de la dette libellée en monnaie locale est détenue au sein de la région CEMAC, dont environ 8,9 % de la dette totale due à des partenaires bilatéraux officiels et à la BDEAC, et sous la forme de titres pouvant être détenus par des banques non résidentes. Depuis 2017, la dette intérieure a baissé : les autorités cherchent à desserrer le lien entre banques et État, et à réduire les arriérés intérieurs.

² La dette des administrations d'États fédérés et des administrations locales s'élève à moins de 0,1 % du PIB.

Tableau 1. Tchad : encours de la dette extérieure 2015-2018¹

	2015	2016	2017	2018e
Total (en milliards de dollars)	2.735	2.622	2.649	2.671
(en milliards de FCFA)	1.649	1.632	1.468	1.540
(en pourcentage du PIB)	25	27	25	25
<i>En milliards de FCFA</i>				
Créanciers multilatéraux	375	390	385	422
FMI	38	77	96	151
Banque mondiale/IDA	113	110	101	100
Fonds africain/Banque africaine de développement	69	56	56	55
Autres	155	147	133	117
Créanciers bilatéraux	366	370	408	436
Dette officielle Club de Paris	2	...	25	32
Dette officielle hors Club de Paris	364	370	383	404
<i>dont</i> : République populaire de Chine	144	156	132	130
Libye	158	164	150	156
Inde	27	30	27	21
Créanciers commerciaux²	875	862	705	664
Part du total (en pourcentage)				
Créanciers multilatéraux	23	24	26	28
Créanciers bilatéraux	23	23	26	27
Créanciers commerciaux²	54	53	48	45
<i>Pour mémoire : en millions de dollars</i>				
Créanciers multilatéraux	635	631	695	738
FMI	65	125	173	272
Banque mondiale/IDA	191	178	182	176
Fonds africain/Banque africaine de développement	116	90	100	95
Autres	263	238	239	195
Créanciers bilatéraux	620	597	682	734
Dette officielle Club de Paris	4	...	45	46
Dette officielle hors Club de Paris	616	597	637	689
<i>dont</i> : République populaire de Chine	244	252	226	226
Libye	268	265	230	272
Inde	46	49	38	37
Créanciers commerciaux²	1.481	1.394	1.272	1.199

Sources : autorités tchadiennes ; principaux créanciers ; estimations de la Banque mondiale et du FMI.

¹ Inclut seulement la dette libellée en monnaies étrangères.

² L'emprunt auprès de Glencore représente environ 98 % de l'encours de la dette commerciale en 2017.

Tableau 2 du texte. Tchad : encours de la dette intérieure 2015–2018

	2015	2016	2017	2018
Total (en milliards de FCFA)	1.191,8	1.482,2	1.445,6	1.424,1
(en pourcentage du PIB)	18,3	24,4	24,6	23,1
<i>Part du total (en pourcentage)</i>				
Financement de la banque centrale	38,1	33,3	33,2	33,7
<i>Avances statutaires¹</i>	23,5	18,9
<i>Avance exceptionnelle¹</i>	11,7	11,5
<i>Dette consolidée</i>	2,9	3,0
Emprunts auprès des banques commerciales	6,3	3,3	3,6	7,1
Obligation 2011 ²	2,3	0,0	0,0	0,0
Obligation 2013 ²	4,5	3,7	1,2	0,0
Obligations du Trésor ³	11,7	21,2	21,8	12,3
Bons du Trésor	7,0	11,2	11,7	20,6
BDEAC	1,7	3,2	3,4	3,5
République du Congo	2,9	2,4	2,4	2,5
Guinée Équatoriale	1,3	1,0	1,0	1,1
Cameroun	0,0	2,0	2,1	1,9
Arriérés intérieurs	16,8	12,8	13,5	11,2
Autres ⁴	7,4	5,9	6,1	6,2
Source : autorités tchadiennes				
¹ Comprend les avances qui ont été consolidées en 2017.				
² Émis par syndications bancaires				
³ Mises aux enchères sur le marché obligataire national.				
⁴ Engagements juridiques, ordres de paiement permanents et arriérés comptables.				

6. Des arriérés de paiement extérieurs se sont accumulés en 2016 et 2017 mais ils ont diminué considérablement en 2018. En raison de problèmes de liquidités en 2016 et au cours du premier semestre 2017, l'État a accumulé des arriérés extérieurs envers des créanciers multilatéraux et bilatéraux, et d'un créancier bancaire (Mega Bank, province de Taïwan, Chine). Fin 2017, l'encours s'élevait à environ 102 millions de dollars (environ 1 % du PIB), principalement dus à des créanciers bilatéraux. Depuis, les autorités ont réduit ce stock à 63 millions, en particulier dû à la République du Congo (environ 55 millions de dollars), en réglant le montant dû à la Banque islamique de développement, et par le biais d'un accord de rééchelonnement avec la Libye et l'Inde. Des discussions actives sont en cours pour apurer tous les arriérés de paiement, notamment ceux envers l'Angola, la Guinée équatoriale, la République du Congo, la Banque européenne d'investissement et Mega Bank. Les autorités ont pris des initiatives concrètes afin d'empêcher l'accumulation de nouveaux arriérés, notamment l'amélioration de la coordination entre les agences compétentes et la réactivation d'un compte-séquestre pour le paiement de la dette extérieure à la BEAC.

B. Prévisions macroéconomiques

7. Le scénario de référence de l'AVD reproduit les hypothèses de politique économique et de financement qui sous-tendent l'accord au titre de la FEC et les projections à moyen terme qui tiennent compte de la restructuration de la dette envers Glencore. Les prévisions de croissance ont décliné par rapport à l'AVD précédente (décembre 2018), passant de 4,6 et 6,1 % en 2019 et 2020, respectivement, à 2,4 et 5,5 %. La reprise de l'activité économique non pétrolière devrait se révéler plus lente que prévu à l'origine en raison de l'impact persistant des conséquences de la crise. Il est supposé que le rééquilibrage budgétaire en cours va se poursuivre à un rythme progressif pendant toute la durée du programme et que les autorités vont continuer de maîtriser les dépenses. De la même manière, la croissance des exportations en 2019 devrait se situer au-dessous des prévisions malgré une production de pétrole soutenue, en raison d'une baisse des prévisions des prix. La production de pétrole devrait rester orientée à la hausse à moyen terme, avec pour conséquences un accroissement des recettes pétrolières, une augmentation des exportations et une accélération de la croissance du PIB (graphique 3)³. Le scénario de référence se base sur un apurement complet des arriérés extérieurs en 2019 et un remboursement progressif des arriérés intérieurs.

Tableau 3 du texte. Tchad : tableau de comparaison des hypothèses macroéconomiques

	AVD janvier 2019		AVD actuelle	
	2017-22	2023-38	2018-23	2024-39
PIB réel (%)	3,5	3,2	4,1	3,1
Inflation (déflateur du PIB, %)	3,6	2,9	3,3	3,0
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette extérieure (%)	3,5	1,4	2,9	1,5
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette intérieure (%)	3,5	5,4	3,0	5,1
Solde primaire (en % du PIB)	2,4	2,4	3,3	2,9
Croissance des dépenses primaires réelles (%)	3,6	4,8	4,8	4,6
Croissance des exportations de biens et de services (%)	13,3	2,6	12,3	2,3
Déficit des transactions courantes hors intérêt (en % du PIB)	4,3	2,0	4,8	3,1

Sources : autorités tchadiennes ; estimations et prévisions des services du FMI.

8. Les hypothèses de financement ont été mises à jour en fonction des dernières informations. L'investissement financé sur ressources extérieures est resté inchangé et le taux d'actualisation est resté fixé à 5 % sur l'horizon prévisionnel. L'élément don des nouveaux emprunts devrait diminuer progressivement au fil de la période prévisionnelle. S'agissant du financement extérieur, la part des bons du Trésor sur la période prévisionnelle a été revue à la hausse compte tenu de la récente tendance à privilégier la dette à court terme. Pour refléter ce glissement, le taux d'intérêt moyen sur la dette intérieure a été légèrement relevé.

³ Il convient de noter que les variations rétrospectives figurant dans le graphique 3 sont entraînées par la crise et la restructuration de la dette.

9. La prévision est globalement réaliste. L'ajustement budgétaire projeté sur trois ans cadre avec les données rétrospectives sur les programmes d'ajustement des pays à faible revenu. Le maintien d'une politique budgétaire prudente et l'accroissement des recettes non pétrolières devraient assurer la viabilité de cet ajustement. L'outil de multiplicateur budgétaire indique que la trajectoire de croissance prévue pour 2020 pourrait se révéler optimiste au vu du rééquilibrage prévu. Toutefois, les services du FMI s'attendent à un effet catalyseur du programme sur la croissance, au-delà de l'impulsion budgétaire immédiate. La confiance du secteur privé devrait être renforcée par la meilleure santé des finances publiques, l'amélioration de l'exécution du budget, les avancées réalisées dans le recensement et l'apurement des arriérés intérieurs, et les efforts déployés par les autorités pour mettre en œuvre le plan de développement national. Ce programme cadre avec la trajectoire de croissance attendue, portée par l'investissement privé dans le secteur pétrolier, comme le montre le graphique 4. Les projets de développement de nouveaux gisements pétroliers ont stimulé les projections liées aux investissements privés, alors que l'investissement dans le secteur public reste faible. La récente privatisation de l'entreprise publique de production de coton devrait renforcer la contribution du secteur privé à la croissance.

C. Classement du pays et détermination des tests de résistance des scénarios

10. L'indicateur composite (IC) basé sur les projections des Perspectives de l'économie mondiale (PEM) d'avril 2019 et sur la mise à jour de l'indice CPIA au niveau 2019 indique que la capacité d'endettement du Tchad est faible. L'IC combine le score CPIA, le contexte extérieur tel qu'il est reflété par la croissance économique mondiale et les facteurs spécifiques du pays. Les données d'avril 2019 laissent apparaître une capacité d'endettement faible, qui s'explique principalement par un faible score CPIA, des envois de fonds très modestes et le bas niveau des réserves de change (tableau 4 du texte).

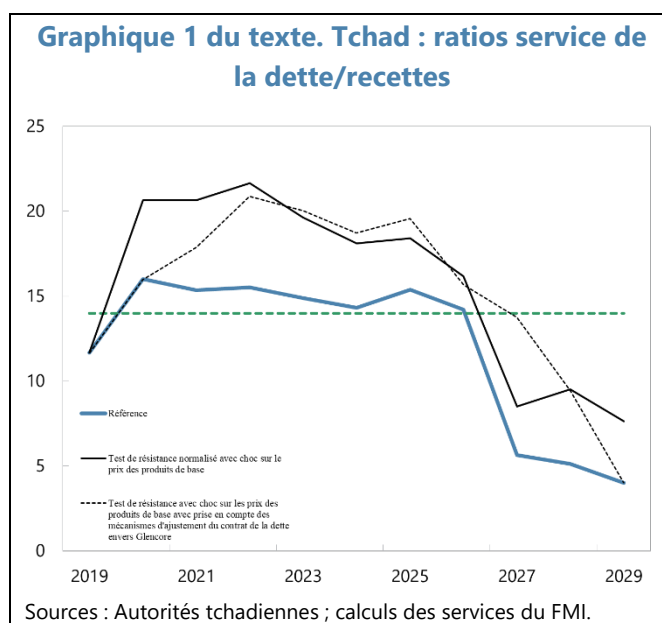
Tableau 4 du texte. Tchad : score IC

Composants	Coefficients (A)	Valeurs moyennes sur 10 ans (B)	Composants du score IC (A*B) = (C)	Contribution des composants
CPIA	0,385	2,677	1,03	42%
Taux de croissance réel (en pourcentage)	2,719	2,745	0,07	3%
Couverture des importations par les réserves (en pourcentage)	4,052	32,207	1,31	53%
Couverture des importations par les réserves 2 (en pourcentage)	-3,990	10,373	-0,41	-17%
Envois de fonds (en pourcentage)	2,022	0,000	0,00	0%
Croissance économique mondiale (en pourcentage)	13,520	3,559	0,48	19%
Score IC			2,48	100%
Notation IC			Faible	

Source : calculs des services du FMI et de la Banque mondiale. Le palier du score IC pour la capacité d'endettement moyenne est de 2,69.

11. L'analyse de viabilité de la dette s'appuie sur six tests de résistance normalisés et sur un test de résistance avec un choc adapté sur les prix du pétrole (graphiques 1 et 2, tableaux 3 et 4).

Le choc adapté sur les prix du pétrole fait baisser les prix à 38 % au-dessous du niveau de référence entre 2020 et 2025. Il a été calibré en tenant compte des mécanismes d'ajustement prévus par le contrat de la dette envers Glencore, qui limitent l'impact négatif du choc à court terme (graphique 1 du texte)⁴. Le service de la dette dans le cadre du contrat comprend un amortissement obligatoire et un versement d'intérêts ainsi qu'une clause de *cash sweep* qui tombe à zéro lorsque le prix du pétrole de Doba atteint un certain niveau. Le contrat permet également au Tchad de décaler certains paiements obligatoires en cas de chute des prix. En 2020, le service de la dette va augmenter car la période de grâce portant sur l'amortissement obligatoire arrivera à expiration. Les passifs conditionnels allègent considérablement le service de la dette au cours des quelques années à venir, mais ils l'alourdissent légèrement à compter de 2023. En 2029, le service de la dette revient au niveau de référence après l'extinction de la dette envers Glencore.



ANALYSE DE VIABILITE DE LA DETTE

A. Viabilité de la dette extérieure

12. Dans le scénario de référence, la dette publique extérieure devrait diminuer progressivement sur l'horizon de prévision. Le ratio VA de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État/PIB, le ratio VA de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État/exportations et la ratio service de la dette/exportations se situent bien au-dessous de leurs seuils respectifs (graphique 1). Le ratio service de la dette/recettes devrait passer au-dessous de son seuil de 14 % en 2019 et augmenter légèrement sur le moyen terme avant de baisser fortement avec l'arrivée à échéance de la dette envers

⁴ Le quatrième panneau du graphique 1 présentant les ratios service de la dette/recettes dans d'autres scénarios ne tient pas compte des mécanismes d'urgence du contrat de la dette envers Glencore.

Glencore. La trajectoire prévue de cet indicateur s'est améliorée par rapport à celle projetée dans l'AVD précédente.

13. Dans les tests de résistance, tous les indicateurs dépassent leurs seuils. En augmentant le service de la dette future, le contrat de la dette envers Glencore augmente la valeur actuelle de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État. Cet effet est le plus prononcé dans les scénarios rétrospectifs. Les tests de résistance impliquant un choc sur les exportations sont les plus extrêmes pour tous les indicateurs sauf le ratio service de la dette/recettes. Pour ce dernier, le choc le plus extrême est celui portant sur les matières premières. Dans le test de résistance impliquant un choc sur les exportations, le seuil du ratio VA de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État/PIB est dépassé entre 2021 et 2024. Le seuil du ratio valeur actuelle de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État/exportations est dépassé entre 2021 et 2026 et celui du ratio service de la dette/exportations à partir de 2021.

B. Viabilité de la dette publique

14. Le repère correspondant à la dette publique est dépassé dans le scénario de référence. Le ratio VA de la dette publique totale/PIB projeté pour fin 2019 s'élève à 41 %, soit environ 6 points de pourcentage au-dessus du niveau de référence de 35 % associé à une vulnérabilité supérieure de la dette publique des pays à faible capacité d'endettement. Le seuil est dépassé en 2022 dans le scénario de référence.

C. Notation du risque et vulnérabilité

15. La viabilité de la dette du Tchad est moins sensible aux fluctuations des prix du pétrole qu'avant la restructuration de la dette du pays. Cela s'explique par les mécanismes d'urgence mis en place dans le cadre du nouveau contrat de la dette envers Glencore, qui permettent de diminuer le service de la dette extérieure en cas de baisse des prix du pétrole. Comme cela a été prouvé lors de la récente baisse des prix du pétrole, l'impact sur la viabilité de la dette d'un choc sur le prix des produits de base est désormais limité. En 2019, le service de la dette extérieure envers Glencore devrait s'élever à environ 64 % du niveau prévu avant la chute des prix en fin d'année dernière. De même, dans un scénario reflétant une baisse des prix du pétrole et tenant compte des mécanismes d'urgence, le ratio service de la dette/recettes reste proche du niveau de référence (graphique 1 du texte).

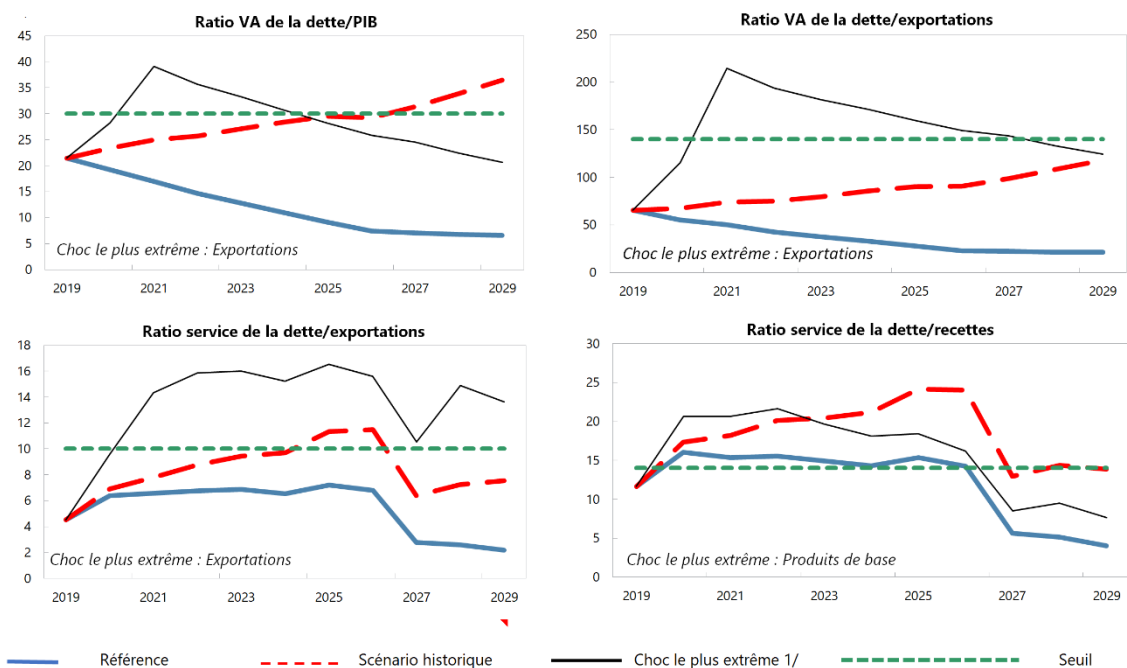
16. Le Tchad présente un risque de surendettement extérieur et un risque global de surendettement public élevés, malgré une importante restructuration de dette. Toutefois, la vulnérabilité liée à la dette s'est considérablement atténuée depuis le début du programme. Le rééchelonnement de la dette envers Glencore, ainsi que la reprise prévue du secteur pétrolier et la prudence budgétaire des autorités se traduisent par une baisse sensible des indicateurs de la charge de la dette à court et moyen termes. La trajectoire projetée de cet indicateur s'est améliorée de façon notable depuis la restructuration. De fait, elle est même meilleure au niveau de référence des prix du pétrole qu'au niveau élevé de la troisième revue. Malgré tout, elle dépasse légèrement le seuil dans le cadre de la nouvelle AVD. Le risque de surendettement extérieur du Tchad est donc jugé élevé. Par ailleurs, le risque global de surendettement est élevé en raison du dépassement du seuil d'un indicateur

de viabilité et du fait que la dette publique totale se situe au-dessus de son niveau de référence. La dette libellée en FCFA détenue par la BEAC, la BDEAC et les créanciers bilatéraux affaiblirait mécaniquement les indicateurs de viabilité de la dette extérieure si l'AVD extérieure était réalisée en fonction du lieu de résidence. Ces créances ne sont pas exposées au risque de change et les liens institutionnels avec les créanciers sont relativement forts. Cependant, la restructuration de cette dette, si elle se révèle nécessaire, se heurtera à certaines difficultés et les risques associés au refinancement des titres détenus par des non-résidents (dont le volume n'est pas clairement déterminé) demeurent, bien qu'ils soient limités.

17. Il convient de déployer des efforts de taille pour maintenir la dette sur une trajectoire baissière. La vulnérabilité élevée renforce la nécessité de maintenir une politique budgétaire prudente, notamment en matière d'emprunt extérieur et intérieur. Ces derniers temps, les autorités ont bien avancé dans la réduction des arriérés intérieurs et extérieurs, mais elles devront accorder bien plus d'attention à l'apurement des arriérés restants. Enfin, il est très important de maintenir une coordination interagences efficace afin de renforcer la capacité à enregistrer et à contrôler la dette publique pour mieux gérer cette dernière.

18. Les autorités tchadiennes restent déterminées à améliorer la viabilité de la dette du pays et considèrent qu'il est essentiel d'accélérer la croissance non pétrolière à cet égard. Tandis que les autorités s'attachent à juste titre à développer l'économie en dehors du secteur pétrolier, elles se heurtent à un obstacle majeur, à savoir la difficulté croissante à obtenir des financements concessionnels. Elles sont convaincues que les retombées économiques de projets tels que l'électrification et les transports sont suffisamment élevés pour justifier des conditions non avantageuses et vont à terme contribuer à l'amélioration de la viabilité de la dette. Toutefois, leur volonté de mettre en œuvre le programme et de gérer la dette prudemment reste la priorité.

Graphique 1. Tchad : indicateurs de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État dans d'autres scénarios, 2019–2029



Adaptation des paramètres par défaut		
	Taille	Interactions
Tests adaptés		
PC combinés	Yes	
Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.
Prix des produits de base ^{2/}	No	No
Financement de marché	n.a.	n.a.

Note : la mention "Oui" signale un changement au niveau de la taille ou des interactions des paramètres par défaut des tests de résistance. "n.a." indique que le test de résistance ne s'applique pas.

Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*		
	Défaut	Défini par l'utilisateur
Parts de la dette marginale		
Dette extérieure CGE MLT	100%	
Conditions de la dette marginale		
Taux d'intérêt nominal moyen des nouveaux emprunts en dollars EU	1,3%	1,3%
Taux d'actualisation dollar EU	5,0%	5,0%
Échéance moyenne (dont période de grâce)	17	20
Période de grâce moyenne	5	6

*Note : on estime que tous les besoins de financement supplémentaires générés par les chocs des tests de résistance sont couverts par la dette extérieure CGE MLT dans l'analyse de la dette extérieure. Les conditions par défaut de la dette marginale sont basées sur les projections de référence à 10 ans.

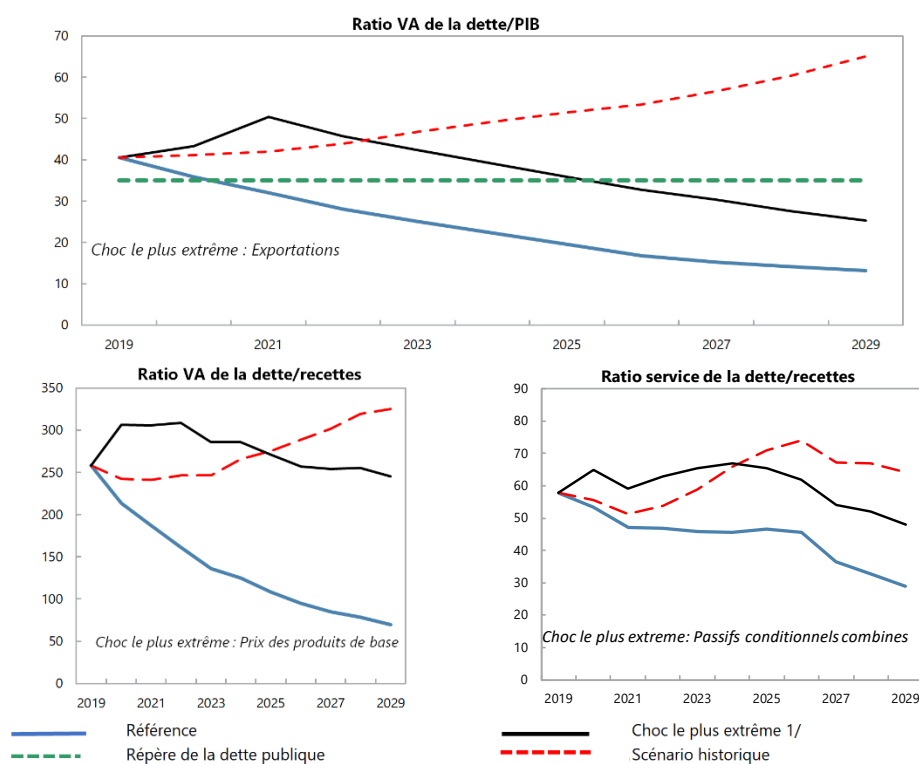
Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui génère le ratio le plus élevé en/avant 2029. Les tests de résistance avec des dépassements ponctuels sont également présentés (le cas échéant), ces dépassements ponctuels étant mis de côté pour la détermination des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement ponctuel génère le choc le plus extrême, même une fois le dépassement ponctuel mis de côté, ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) sera le seul présenté.

2/ L'ampleur des chocs utilisés par le test de résistance sur les prix des produits de base est basée sur les perspectives des prix des produits de base préparées par le département recherche du FMI.

Le test de résistance adapté sur les prix des produits de base présenté ici ne tient pas compte des mécanismes d'ajustement dans la dette envers Glencore, contrairement au graphique 1 du texte.

Graphique 2. Tchad : indicateurs de la dette publique dans d'autres scénarios, 2019–2029



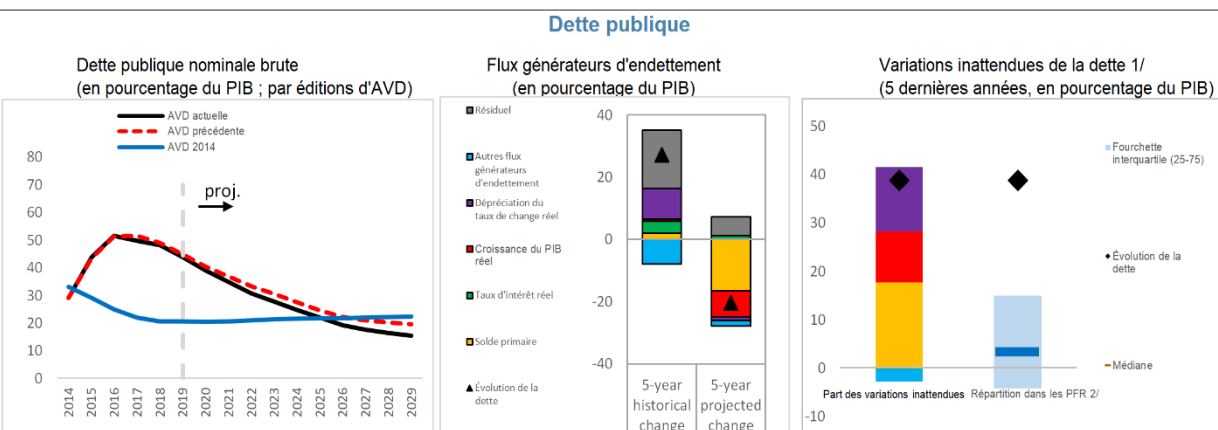
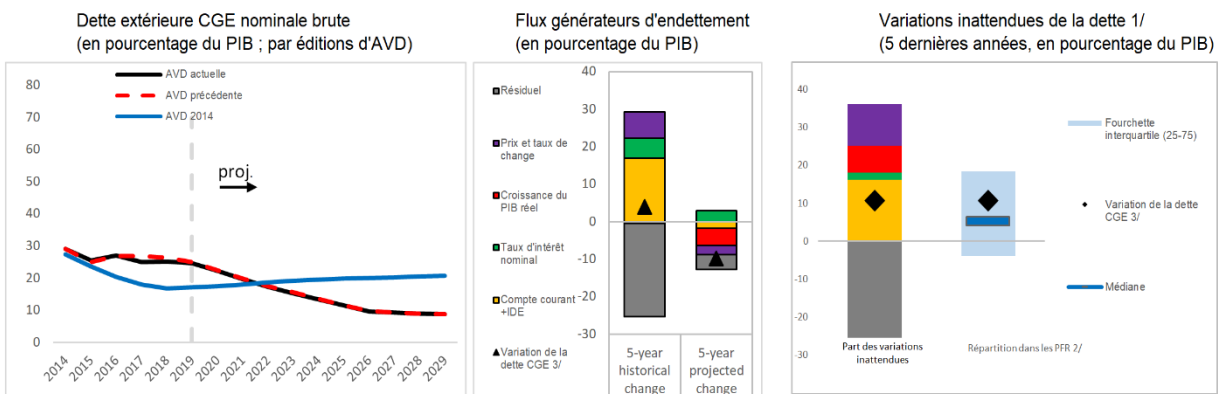
Hypothèses d'emprunt pour les tests de résistance*	Défaut	Défini par l'utilisateur
Parts de la dette marginale		
Dette extérieure CGE à moyen et long termes	19%	65%
Dette intérieure à moyen et long termes	21%	20%
Dette intérieure à court terme	69%	15%
Conditions de la dette marginale		
Dette extérieure MLT		
Taux d'intérêt nominal moyen sur les nouveaux emprunts en dollars EU	1.3%	1.3%
Échéance moyenne (dont période de grâce)	17	20
Période de grâce moyenne	5	6
Dette intérieure MLT		
Taux d'intérêt réel moyen sur les nouveaux emprunts	6.0%	4.0%
Échéance moyenne (dont période de grâce)	3	2
Période de grâce moyenne	0	0
Dette intérieure à court terme		
Taux d'intérêt réel moyen	2%	3.0%

* Note : dans l'analyse de viabilité de la dette publique, le financement intérieur peut couvrir les besoins de financement complémentaires générés par les chocs des tests de résistance. Les conditions par défaut de la dette marginale sont basées sur les projections de référence à 10 ans.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services.

1/ Le test de résistance le plus extrême est le test qui génère le ratio le plus élevé en/avant 2029. Les tests de résistance avec des dépassements ponctuels sont également présentés (le cas échéant), ces dépassements ponctuels étant mis de côté pour la détermination des signaux mécaniques. Lorsqu'un test de résistance avec un dépassement ponctuel génère le choc le plus extrême, même une fois le dépassement ponctuel mis de côté, ce test de résistance (avec un dépassement ponctuel) sera le seul présenté.

Graphique 3. Tchad : moteurs de la dynamique de la dette — Scénario de référence



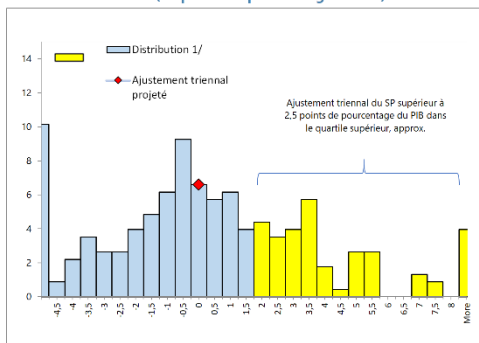
1/ Différence entre les contributions anticipées et effectives sur les ratios d'endettement

2/ Répartition entre les pays à faible revenu pour lesquels des AVDs PFR ont été produits.

3/ Compte tenu du niveau relativement bas de la dette extérieure privée pour les pays à faibles revenus moyens, un changement en ppt de la dette extérieure CGE peut principalement s'expliquer par les facteurs de l'équation de la dynamique de la dette extérieure.

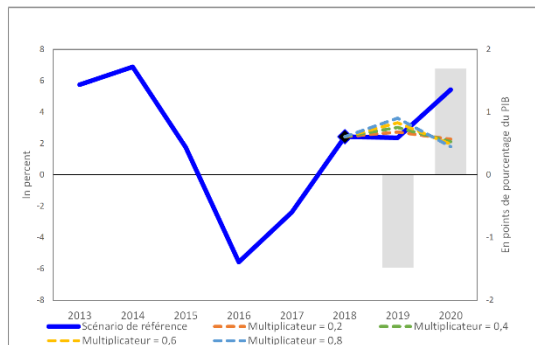
Graphique 4. Tchad : outils de réalisme

Ajustement sur 3 ans du solde primaire (en points de pourcentage du PIB)



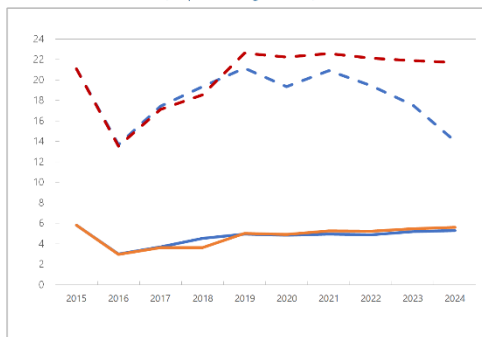
1/ Les données couvrent les programmes appuyés par le FMI pour les PFR (hors financements d'urgence) approuvés depuis 1990. L'ampleur de l'ajustement sur trois ans depuis le lancement du programme correspond à l'axe horizontal ; le pourcentage de l'échantillon correspond à l'axe vertical.

Ajustement budgétaire et trajectoires de croissance possibles 1/



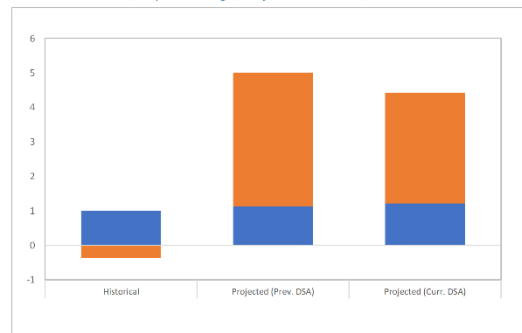
1/ Les barres correspondent à l'ajustement budgétaire annuel projeté (échelle de droite) et les lignes matérialisent les trajectoires de croissance possibles du PIB réel avec différents multiplicateurs budgétaires (échelle de gauche).

Taux d'investissement public et privé (en pourcentage du PIB)



— Inv. public - AVD précédente — Inv. public AVD actuelle
 - - - Inv. privé - AVD précédente - - - Inv. Privé - AVD actuelle

Contribution à la croissance du PIB réel (en pourcentage, moyenne sur 5 ans)



■ Contribution d'autres facteurs
 ■ Contribution du capital public

Tableau 3. Tchad : cadre de viabilité de la dette du secteur public, scénario de référence, 2008–2039
(en pourcentage du PIB, sauf indication contraire)

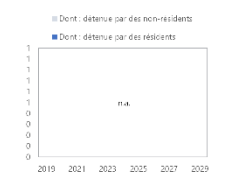
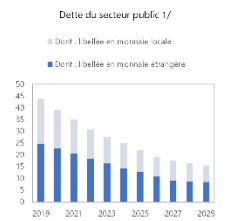
	Effectif								Projections										Moyenne 6/				
	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2029	2039	Scénario	hist	Projections	
Dettes du secteur public 1/	16,8	26,1	24,6	21,8	20,0	21,1	29,1	43,8	51,4	49,7	48,2	43,8	39,0	34,9	30,8	27,7	24,8	15,5	13,6	33,6	26,5		
dont : dette extérieure	16,8	26,1	24,6	21,8	20,0	21,1	29,1	43,8	27,0	25,1	25,1	24,6	22,2	19,7	17,3	15,3	13,5	8,8	9,4	24,5	14,6		
Variation de la dette du secteur public	...	9,3	1,5	2,8	-1,7	1,1	8,0	14,7	7,6	1,7	-1,5	4,5	4,8	-4,1	4,1	3,1	2,9	1,0	0,3	1,2	-5,2		
Flux générateurs d'endettement identifiés	3,9	1,4	-4,3	-2,2	0,6	0,6	9,3	5,4	-2,1	-3,8	-3,4	-3,9	-3,5	-6,0	-3,9	-3,4	-3,4	-3,6	-1,1	1,2	-3,7		
Déficit primaire	-3,9	8,7	3,6	-3,0	-9,9	1,5	3,6	2,2	-0,1	-1,3	-3,0	-1,5	-3,2	-3,2	-2,9	-4,8	-4,1	-4,5	-0,6	1,2	-3,7		
Recettes et dons	22,4	14,9	20,2	24,8	24,4	20,7	17,8	14,0	12,4	14,6	15,3	15,7	16,8	17,1	17,4	18,4	17,9	19,0	18,0	17,9	17,6		
dont : dons	1,2	2,6	1,3	1,6	2,6	2,3	2,0	3,4	2,9	4,0	3,2	3,0	3,0	2,6	2,5	2,7	2,7	2,2	1,7	19,1	13,9		
Depenses primaires (hors intérêts)	18,5	23,7	23,8	21,8	23,4	22,3	21,4	16,7	12,4	13,3	12,2	14,2	13,6	13,9	13,6	13,7	13,8	14,5	17,4	19,1	13,9		
Dynamique automatique de la dette	0,1	-2,1	-1,5	-1,3	-0,5	1,4	7,3	5,9	0,0	-0,2	-1,4	-2,3	-1,9	-1,8	-0,9	-1,0	-0,6	-0,4	-0,4	-0,9	-0,3		
Contribution du fâcheux de taux d'intérêt/croissance	...	0,6	3,2	0,1	-1,5	0,8	1,0	0,1	4,4	2,4	-1,2	0,9	1,9	1,9	1,6	0,9	0,8	-0,5	0,3	1,9	2,0		
dont : contribution du taux d'intérêt réel moyen	...	0,1	-0,1	-0,1	0,3	0,3	0,3	0,6	1,8	1,2	0,0	0,2	0,3	0,2	0,2	0,3	0,2	0,1	0,1	1,9	2,0		
dont : contribution de la croissance du PIB réel	...	-0,7	-3,1	0,0	-1,8	-1,1	-1,4	-0,5	2,6	1,3	-1,2	-1,1	-2,3	-1,8	-1,8	-1,2	-1,0	-0,6	-0,4	1,9	2,0		
Contribution de la dépréciation du taux de change réel	...	0,6	1,2	1,4	0,2	0,3	2,5	7,2	1,5	2,4	1,0	1,9	2,0		
Autres flux générateurs d'endettement identifiés	0,0	-0,2	0,0	-0,1	-0,5	-4,4	-0,7	-0,5	-0,5	-1,8	-0,6	-0,4	-0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	-0,9	-0,3		
Produits des privatisations (négatif)	0,0	-0,2	0,0	-0,1	0,0	-4,0	-0,4	0,0	0,0	-1,2	-0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,9	-0,3		
Comptabilisation des passifs conditionnels (recapitalisation bancaire par ex)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Allègement de la dette (initiative PPTF et autres)	0,0	0,0	0,0	0,0	-0,5	-0,4	0,3	-0,3	-0,5	0,5	-0,4	-0,4	0,4	-0,3	-0,3	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1	0,0	0,0		
Autres (à préciser)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		
Residuel	0,5	-2,8	1,6	0,5	0,5	7,4	5,4	2,2	2,2	1,4	2,4	-1,5	0,8	1,0	1,7	2,9	2,3	4,2	1,3	1,9	2,0		
Indicateurs de viabilité																							
VA de la dette publique / PIB 2/	49,3	40,5	35,9	32,0	28,1	25,1	22,3	13,2	11,1	3,6	4,1	
Ratio VA de la dette publique/recettes et dons	296,7	258,2	213,6	187,0	161,2	146,2	124,6	69,7	62,0	3,1	2,4	
Ratio service de la dette/recettes et dons (en%) 3/	39,2	46,5	18,3	57,8	53,4	47,1	46,9	45,9	45,7	29,0	24,8	
Besoin de financement brut 4/	2,5	9,2	4,0	2,5	0,4	2,2	7,8	4,5	2,9	4,1	0,2	7,3	6,2	5,3	5,5	5,0	5,3	1,2	1,2	2,9	3,9		
Principales hypothèses macroéconomiques et budgétaires																							
Croissance du PIB réel (en pourcentage)	3,1	4,1	13,6	0,1	8,8	5,8	6,9	1,8	-5,6	2,4	2,4	2,4	5,4	4,8	5,4	4,1	3,9	3,8	3,1	3,6	4,1		
Taux d'intérêt nominal moyen sur la dette en devises (en pourcentage)	1,4	0,6	1,8	3,5	3,3	3,6	3,3	6,3	6,3	4,0	2,7	3,1	3,1	2,7	2,9	2,8	2,7	1,3	1,3	3,1	2,4		
Taux d'intérêt réel moyen sur la dette intérieure (en pourcentage)	0	12,0	5,2	6,2	2,2	7,8	2,9	13,3	2,1	2,3	0,5	0,6	0,4	0,4	0,7	2,1	1,1	1,9	2,8	3,1	1,1		
Dépréciation du taux de change réel (en pourcentage, + dénote une dépréciation)	3,9	5,2	5,5	1,0	1,6	12,4	24,5	5,5	5,5	8,5	3,9	4,4	...		
Taux d'inflation (déflateur du PIB, en pourcentage)	8,6	9,5	6,2	8,4	1,3	4,2	0,8	8,0	-1,1	0,8	2,3	2,6	2,9	3,0	2,9	1,7	2,9	2,9	2,9	-0,5	2,8		
Croissance des dépenses primaires réelles (corrigé du déflateur du PIB, en %)	...	32,9	14,3	8,5	17,2	0,5	2,7	-20,8	29,9	5,0	-5,7	18,4	1,1	7,5	2,6	4,9	4,8	6,3	3,9	0,8	5,8		
Déficit primaire stabilisant Primary le ratio dette/PIB 5/	-7,7	0,4	-1,6	2,9	1,5	0,9	0,2	1,7	1,2	-3,5	0,9	-2,9	-0,7		
VA des passifs conditionnels (non inclus dans dette du secteur public)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		

Définition de la dette extérieure/intérieure

Sur la base de la monnaie

Existe-t-il une grande différence entre les deux critères ?

Oui



Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services.

1/ Couverture de la dette : administration centrale, administration d'États fédérés et administrations locales, banque centrale. La définition de la dette extérieure est basée sur la monnaie.

2/ Le ratio de la VA de la dette extérieure/PIB sous-jacent dans l'analyse de la dette publique diffère de celui dans l'analyse de viabilité de la dette extérieure ; l'ampleur des différences variant en fonction des projections de taux de change.

3/ Le service de la dette est égal à la somme des intérêts et de l'amortissement de la dette à moyen et long terme, et de la dette à court terme.

4/ Le besoin de financement brut est égal au déficit primaire plus le service de la dette plus l'encours de la dette à court terme à la fin de la période précédente plus d'autres flux générateurs ou réducteurs d'endettement.

5/ Déficit primaire moins variation du ratio dette publique/PIB (-) : excédent primaire, qui stabiliserait le ratio de la dette uniquement dans l'année en question.

6/ Les moyennes historiques sont généralement calculées sur les 10 dernières années, pour autant que les données soient disponibles, alors que les moyennes des projections sont calculées sur la première année de la projection et les 10 années suivantes.

Tableau 4. Tchad : analyse de sensibilité pour des indicateurs clés de la dette extérieure contractée ou garantie par l'État, 2019–2029
(en pourcentage)

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	21,5	19,2	17,0	14,6	12,8	11,0	9,1	7,4	7,0	6,7	6,6
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	21,5	23,4	25,0	25,7	27,1	28,4	29,5	29,2	31,3	33,9	36,5
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	21,5	21,6	21,2	18,3	16,0	13,8	11,4	9,2	8,8	8,4	8,3
B2. Solde primaire	21,5	22,2	23,7	21,7	19,5	17,0	14,3	12,1	11,2	10,3	9,7
B3. Exportations	21,5	28,2	39,1	35,7	33,3	30,7	28,2	25,8	24,5	22,4	20,7
B4. Autres flux 3/	21,5	22,1	22,4	19,9	17,9	16,0	14,0	12,1	11,5	10,7	10,1
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	21,5	24,0	18,0	15,3	13,0	10,8	8,5	6,5	6,1	6,0	6,1
B6. Combinaison de B1-B5	21,5	30,6	30,6	27,4	24,9	22,5	20,0	17,7	16,5	15,3	14,3
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	21,5	25,1	23,8	21,4	18,9	16,2	13,5	11,3	10,5	9,9	9,5
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	21,5	23,6	25,6	22,9	20,6	18,2	15,5	13,1	11,9	10,6	9,5
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30	30
Ratio VA de la dette/exportations											
Scénario de référence	65,5	55,3	50,1	42,8	37,6	33,1	27,8	22,9	22,1	21,5	21,3
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	65,5	67,5	73,8	75,1	79,6	85,4	90,2	90,9	98,8	108,3	118,0
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	65,5	55,3	50,1	42,8	37,6	33,1	27,8	22,9	22,1	21,5	21,3
B2. Solde primaire	65,5	64,0	69,9	63,4	57,5	51,0	43,7	37,6	35,3	33,0	31,4
B3. Exportations	65,5	115,2	214,5	193,6	181,5	171,5	159,8	149,0	143,3	133,1	124,1
B4. Autres flux 3/	65,5	63,8	66,3	58,1	52,7	48,1	42,7	37,7	36,2	34,3	32,8
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	65,5	55,3	42,5	35,7	30,5	26,0	20,8	16,0	15,3	15,3	15,7
B6. Combinaison de B1-B5	65,5	101,7	75,1	103,0	94,4	87,1	78,7	70,9	66,8	62,8	59,6
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	65,5	72,5	70,3	62,6	55,6	48,8	41,3	35,1	33,2	31,6	30,7
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	65,5	80,9	87,3	74,9	66,0	57,9	48,9	41,8	38,6	34,8	31,6
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140	140
Ratio service de la dette/exportations											
Baseline	4,5	6,4	6,6	6,8	6,9	6,5	7,2	6,8	2,8	2,6	2,2
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	4,5	6,9	7,8	8,8	9,4	9,7	11,3	11,5	6,4	7,2	7,6
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	4,5	6,4	6,6	6,8	6,9	6,5	7,2	6,8	2,8	2,6	2,2
B2. Solde primaire	4,5	6,4	6,7	7,1	7,2	6,9	7,5	7,0	3,6	4,2	3,9
B3. Exportations	4,5	9,6	14,3	15,9	16,0	15,2	16,5	15,6	10,5	14,9	13,6
B4. Autres flux 3/	4,5	6,4	6,7	7,1	7,2	6,8	7,5	7,0	3,6	4,0	3,5
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	4,5	6,4	6,6	6,6	6,8	6,4	7,1	6,7	2,7	1,9	1,6
B6. Combinaison de B1-B5	4,5	8,3	10,8	11,2	11,3	10,8	11,8	11,1	7,4	7,3	6,5
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	4,5	6,4	6,9	7,1	7,2	6,8	7,5	7,0	2,9	2,7	2,3
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	4,5	7,8	8,2	8,5	8,5	7,9	8,5	8,0	4,3	4,9	4,3
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10	10
Ratio service de la dette/recettes											
Baseline	11,7	16,0	15,4	15,5	14,9	14,3	15,4	14,2	5,6	5,1	4,0
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	11,7	17,3	18,2	20,1	20,4	21,2	24,2	24,0	12,9	14,4	13,9
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	11,7	18,0	19,2	19,4	18,7	17,9	19,3	17,8	7,1	6,4	5,0
B2. Solde primaire	11,7	16,0	15,7	16,3	15,7	15,0	16,0	14,7	7,3	8,3	7,1
B3. Exportations	11,7	17,0	18,0	19,6	18,7	17,9	19,0	17,6	11,5	15,9	13,5
B4. Autres flux 3/	11,7	16,0	15,7	16,2	15,5	14,9	15,9	14,7	7,4	7,9	6,4
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	11,7	20,1	19,3	19,1	18,3	17,6	18,9	17,5	6,8	4,8	3,6
B6. Combinaison de B1-B5	11,7	18,1	19,7	19,9	19,0	18,2	19,5	18,0	11,7	11,2	9,3
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	11,7	16,0	16,1	16,3	15,6	15,0	15,9	14,6	6,0	5,4	4,2
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	11,7	20,7	20,6	21,7	19,6	18,1	18,4	16,2	8,5	9,5	7,6
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Seuil	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14	14

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en caractères gras indiquent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB (en SEU), le solde extérieur courant hors intérêts en pourcentage du PIB et les flux générateurs d'endettement.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

Tableau 5. Tchad : analyse de sensibilité pour des indicateurs clés de la dette publique, 2019–2029

	Projections 1/										
	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
Ratio VA de la dette/PIB											
Scénario de référence	40,5	35,9	32,0	28,1	25,1	22,3	19,5	16,8	15,3	14,2	13,2
A. Scénarios de rechange											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	41	41	42	44	47	49	51	53	57	60	65
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	41	45	48	46	45	45	43	42	42	43	44
B2. Solde primaire	41	42	44	40	36	34	31	28	26	24	23
B3. Exportations	41	43	50	46	42	39	36	33	30	28	25
B4. Autres flux 3/	41	39	37	33	30	27	24	22	20	18	17
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	41	45	40	35	32	28	25	21	18	16	15
B6. Combinaison de B1-B5	41	42	41	34	31	28	27	24	23	22	21
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	41	48	43	38	35	33	30	27	25	23	22
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	41	43	44	45	47	48	47	46	46	46	47
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Repère de la dette publique	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35	35
Ratio VA de la dette/recettes											
Baseline	258,2	213,6	187,0	161,2	136,2	124,8	108,7	95,1	85,2	78,7	69,7
A. Tests paramétrés											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	258	242	241	246	247	266	275	289	302	319	325
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	258	263	271	255	237	240	234	231	229	232	224
B2. Solde primaire	258	252	259	227	198	187	170	156	143	134	119
B3. Exportations	258	258	294	262	230	218	200	185	169	154	133
B4. Autres flux 3/	258	231	219	191	164	153	136	122	110	101	88
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	258	270	235	205	175	161	140	120	104	92	77
B6. Combinaison de B1-B5	258	252	236	191	165	158	147	137	128	121	109
C. Test adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	258	284	251	220	192	182	165	151	139	130	116
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	258	306	306	309	286	286	271	257	254	255	245
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
Ratio service de la dette/recettes											
Baseline	57,8	53,4	47,1	46,9	45,9	45,7	46,6	45,7	36,6	32,8	29,0
A. Tests paramétrés											
A1. Principales variables avec leur moyenne historique en 2019-2039 2/	58	56	51	54	59	66	71	74	67	67	64
B. Tests paramétrés											
B1. Croissance du PIB réel	58	59	58	61	61	61	63	63	54	51	47
B2. Solde primaire	58	53	58	65	54	47	45	44	36	35	31
B3. Exportations	58	53	48	49	48	47	48	47	41	41	36
B4. Autres flux 3/	58	53	47	47	46	46	47	46	38	35	31
B6. Dépréciation nominale ponctuelle de 30 %	58	52	49	47	47	47	48	47	35	31	26
B6. Combinaison de B1-B5	58	53	49	57	51	48	48	47	38	35	31
C. Tests adaptés											
C1. Passifs éventuels combinés	58	53	69	59	49	45	44	43	35	32	28
C2. Catastrophes naturelles	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.
C3. Prix des produits de base	58	65	59	60	64	66	65	61	52	50	47
C4. Financement de marché	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.	n.a.

Sources : autorités nationales ; estimations et projections des services du FMI.

1/ Les valeurs en caractères gras indiquent un dépassement du seuil.

2/ Les variables comprennent la croissance du PIB réel, celle du déflateur du PIB et le déficit primaire en pourcentage du PIB.

3/ Y compris les transferts officiels et privés, ainsi que les IDE.

**Déclaration de M. Raghani, administrateur pour le Tchad, de M. Sidi Bouna,
conseiller principal de l'administrateur et de M. Bangrim Kibassim, conseiller de
l'administrateur
3 juillet 2019**

1. Les autorités tchadiennes tiennent à remercier les services du FMI, la direction et le conseil d'administration pour le soutien que le FMI continue d'apporter au Tchad. L'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) a beaucoup aidé les autorités à stabiliser l'économie après les graves chocs pétroliers et sécuritaires. Les entretiens avec les services du FMI dans le cadre des consultations de 2019 au titre de l'article IV et de la quatrième revue de l'accord au titre de la FEC ont mis en évidence les résultats obtenus jusqu'ici ainsi que les mesures nécessaires pour que la reprise se poursuive. Les autorités partagent dans l'ensemble l'orientation du rapport des services du FMI, qui reflète avec justesse les enjeux.

2. Étant donné la fragilité de sa situation, le Tchad continue à être confronté à un climat socioéconomique difficile caractérisé par des conditions sécuritaires tendues et une crise humanitaire qui exercent des pressions supplémentaires sur des finances publiques déjà limitées. Malgré ce contexte, les autorités ont bien progressé dans la mise en œuvre des réformes tout en contribuant à la stabilité macroéconomique de la CEMAC. Grâce à leurs efforts soutenus par le FMI et d'autres partenaires de développement, des avancées notables ont été réalisées en faveur de la reprise économique tant dans les secteurs pétrolier que non pétrolier, ce qui a permis de consolider la situation budgétaire et la restructuration de la dette.

3. Pour l'avenir, les autorités réitèrent leur engagement à l'égard des objectifs du programme appuyé par la FEC. Elles sont déterminées à intensifier les efforts pour continuer à soutenir la reprise économique en vue d'une croissance plus forte et inclusive et d'une augmentation des recettes intérieures.

Évolution récente, résultats du programme et perspectives

Évolution récente

4. En 2018, l'activité économique s'est distinguée par une production pétrolière plus élevée que prévu et un recul de l'activité du secteur non pétrolier. La croissance du PIB global est estimée à 2,4 % alors que l'inflation s'est établie à 4 % en raison de la hausse des prix des services. La politique budgétaire prudente menée par les autorités en 2018 s'est notamment traduite par une position plus confortable à la banque centrale régionale (la BEAC). De plus, grâce à l'amélioration des exportations de pétrole, le déficit des transactions courantes a été ramené de 6,6 % du PIB en 2017 à 3,4 % en 2018.

Résultats du programme

5. Malgré des difficultés, les résultats du programme sont satisfaisants : tous les critères de réalisation ont été respectés, et des mesures correctives sont en cours d'application pour les objectifs indicatifs qui n'ont pas été atteints en matière de dépenses sociales en faveur de la réduction de la pauvreté et de régularisation des dépenses avant ordonnancement. De plus, sur les six repères structurels, deux ont été respectés, un a été partiellement mis en œuvre, un autre a été mis en œuvre avec un léger retard et deux sont encore en attente.

Perspectives

6. Les autorités partagent les vues des services du FMI sur les perspectives globalement favorables, tout en étant conscientes des risques de révision à la baisse. L'augmentation de la production pétrolière conjuguée à la reprise dans le secteur non pétrolier, quoiqu'à un rythme plus lent, est de bon augure pour la croissance à moyen terme. Les autorités restent déterminées à maintenir la discipline budgétaire, quelle que soit l'évolution des marchés pétroliers, tout en accélérant le rythme des réformes structurelles. De plus, elles surveilleront étroitement la situation sécuritaire et prendront des mesures préventives pour garantir un climat serein favorable à l'investissement privé.

Programme d'action et de réformes à moyen terme

7. Les autorités sont déterminées à consolider la stabilité macroéconomique et à mettre en œuvre leur programme de réforme pour atteindre l'objectif primordial d'une croissance durable et inclusive. Pour la période à venir, elles s'emploieront à renforcer la politique budgétaire tout en éliminant les obstacles qui entravent le développement du secteur non pétrolier et la diversification de l'économie, y compris en remédiant aux déficits d'infrastructures et en améliorant le climat des affaires, comme prévu dans le Plan national de développement.

Politique budgétaire

8. La politique budgétaire pour 2019 et à moyen terme visera à assurer la viabilité des finances publiques en continuant de renforcer la mobilisation de recettes intérieures et en rendant les dépenses plus efficaces. Ces mesures seront nécessaires afin de créer de l'espace pour financer les dépenses clés (y compris l'augmentation de l'investissement public dans les infrastructures et le respect des objectifs de dépenses sociales) et apurer les arriérés, conformément aux objectifs du programme.

9. Pour renforcer la mobilisation des recettes, les autorités viseront à accroître les recettes non pétrolières par des méthodes de perception plus efficaces en rationalisant les exonérations fiscales et douanières, y compris sur la TVA, en réformant la TVA et l'impôt sur les sociétés et

en appliquant strictement la législation concernant les importateurs. Par ailleurs, une plus grande transparence et l'exécution rigoureuse de la perception de l'impôt dans le secteur pétrolier devraient mieux soutenir la mobilisation des recettes. D'autres mesures sont également prises pour améliorer les administrations fiscale et douanière et continuer d'augmenter les recettes, y compris en renforçant le système informatique. De plus, les autorités sont déterminées à améliorer la résilience budgétaire en constituant des marges de manœuvre.

10. En ce qui concerne les dépenses, les autorités poursuivront leur approche prudente, y compris en surveillant étroitement la masse salariale. Elles donneront la priorité à l'investissement public productif, notamment dans les infrastructures et les secteurs de la santé et de l'éducation. Les autorités enregistrent aussi des progrès dans l'apurement des arriérés intérieurs, malgré les pressions que la situation sécuritaire fragile exerce sur les finances publiques.

Gestion des finances publiques

11. La gestion des finances publiques sera renforcée par des efforts constants en vue d'accroître l'efficacité et la transparence de la gestion des ressources publiques, y compris par des mesures destinées à améliorer le suivi et l'établissement de rapports, à mettre en œuvre les directives de la CEMAC et à améliorer la gestion de la trésorerie et le processus de passation des marchés publics. Les mesures spécifiques comprennent : i) une réduction du recours aux dépenses avant ordonnancement ; ii) l'établissement d'un plan de trésorerie ; iii) la mise en œuvre du compte unique du Trésor ; et iv) le développement des capacités, notamment dans le domaine des marchés publics.

12. Le renforcement de la gestion des finances publiques exigera aussi que les arriérés intérieurs de l'État soient apurés. À cet égard, les autorités sont déterminées à adopter d'ici à novembre 2019 une stratégie globale d'apurement pour régler des arriérés intérieurs reconnus, conformément aux objectifs du programme. Un audit aidera à évaluer le reste des arriérés avant paiement.

Secteur financier

13. Les positions de liquidité dans le secteur bancaire se sont améliorées, et les banques ont moins eu recours aux opérations de refinancement de la BEAC. De plus, la stratégie d'apurement des arriérés de l'État devrait aider à réduire les prêts improductifs et renforcer la contribution des banques à la reprise. En outre, les autorités prennent des mesures pour remédier aux vulnérabilités qui subsistent dans le système bancaire, y compris par la mise en œuvre des recommandations des rapports des consultants externes sur l'examen et les plans de réorganisation des deux principales banques publiques. En outre, les autorités travailleront en étroite collaboration avec les institutions régionales, la BEAC et la COBAC, pour approfondir

le marché monétaire interbancaire. Des progrès seront également réalisés en faveur de l'inclusion financière, y compris en soutenant le développement des services de banque mobile.

Renforcement des capacités

14. Les autorités remercient le FMI et les partenaires de développement pour l'assistance technique accrue qui a accompagné la mise en œuvre de l'accord FEC et contribué à renforcer l'adhésion au programme. L'assistance technique a porté sur la politique fiscale et la mobilisation des recettes intérieures, la projection et la gestion des recettes pétrolières, la mobilisation des recettes non pétrolières, la gestion de la dette, la réforme du Trésor et la gestion des finances publiques. Pour l'avenir, le Tchad se trouvant dans une situation fragile, les autorités sollicitent des experts à long terme, notamment dans le domaine de la gestion des finances publiques, pour pérenniser l'effet des activités de développement des capacités et renforcer la coordination de l'assistance technique et des programmes de réforme.

Réformes structurelles

15. Les autorités poursuivront la mise en œuvre de leur programme de réformes structurelles. Les domaines prioritaires comprennent le renforcement de la transparence et de la gouvernance et l'amélioration du climat des affaires. Dans ce but, les autorités faciliteront la création des petites et moyennes entreprises en rationalisant les démarches. Elles poursuivront aussi les réformes du secteur financier visant à améliorer l'accès des entreprises aux financements. En ce qui concerne la gouvernance, les autorités mettront énergiquement en œuvre la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) approuvée par l'Assemblée nationale en 2017, ainsi que la nouvelle loi de lutte contre le blanchiment de capitaux, dans le cadre de leurs efforts constants visant à améliorer davantage le climat des affaires.

16. Pour favoriser la croissance hors pétrole, il est impératif que les autorités puissent investir dans le secteur de l'électricité, qui exige des ressources considérables. Dans cette optique, elles font appel aux partenaires de développement afin de bénéficier du financement concessionnel nécessaire, le programme appuyé par la FEC limitant à zéro les prêts non concessionnels. Plusieurs actions sont aussi en cours afin d'améliorer la transparence, particulièrement dans le secteur pétrolier. Il s'agit notamment de la publication récente des contrats pétroliers et des recettes du secteur, notamment celles affectées au service de la dette, ainsi que la publication des états financiers de la compagnie pétrolière publique, la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT).

Conclusion

Les autorités ont accompli des progrès louables dans la mise en œuvre de politiques et réformes saines en vue de stabiliser l'économie et de soutenir la reprise dans un contexte sécuritaire difficile. Les résultats du programme au titre de la FEC continuent d'être satisfaisants. Les autorités sont conscientes des défis qui se dressent encore devant elles, y compris l'impératif d'accroître les recettes intérieures pour financer l'investissement public et diversifier l'économie pour la rendre moins tributaire du pétrole. Compte tenu des résultats notables obtenus par le Tchad dans un contexte difficile et de l'engagement constant des autorités à atteindre les objectifs du programme, nous serions reconnaissants aux administrateurs de souscrire à l'achèvement de la quatrième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit ainsi qu'à la demande de modification de critères de réalisation.